



L'ECLAIREUR

AUTORISÉ COMME ENVOI POSTAL DE DEUXIÈME CLASSE, MINISTÈRE DES POSTES, OTTAWA

VOL. XXXVIII — No 17

BEAUCEVILLE, JEUDI, 10 JANVIER 1946

GEORGES BONIN, Rédacteur

Améliorations à l'hôpital local

On a déjà fait subir plusieurs améliorations à notre centre hospitalier et d'autres encore plus importantes suivront probablement dans un avenir rapproché. — Cent quatre vingts patients de plus qu'en 1944.

CONSTRUCTION D'UNE ANNEXE ?

Les périodes de transition qui suivent les guerres sont normalement favorables au progrès et cela dans tous les domaines. Nous en avons un exemple de plus dans les améliorations que l'on vient de faire subir à l'hôpital St-Joseph de Beauceville, améliorations qui ne sont pourtant pas comparables à celles que l'on projette d'effectuer dans un avenir rapproché.

L'hôpital St-Joseph deviendra un centre tout à fait moderne, si l'on tient compte du fait qu'il est situé dans un centre rural. C'est là l'opinion que nous exprimait la supérieure de l'établissement local, au cours d'une entrevue accordée à notre représentant au début de la semaine.

L'hôpital a maintenant sa salle d'obstétrique dont l'outillage sera complété sous peu. Cette salle est contiguë à une coquette pouponnière. Les chambres des malades ont toutes été remises à neuf, de sorte qu'elles sont maintenant très attrayantes. Quelques-unes ont même été pourvues d'ameublements modernes, lits montants, etc. Des travaux de peinture et de menuiserie ont été exécutés en de nombreux endroits, notamment aux deuxième et troisième étages, si bien que la maison est en passe de perdre l'apparence un peu vieillote qu'elle avait. Les services seront améliorés et multipliés autant qu'il sera possible afin de donner entière satisfaction à la clientèle.

Des démarches se poursuivent actuellement afin d'instaurer le service d'hospitalisation connu sous le nom de "la Croix-Bleue", service appelé à rendre des services signalés à notre population. Il semble assuré que pour sa part, l'Éclairer adoptera bientôt ce plan, et il est à souhaiter que

plusieurs autres maisons en faisant autant. La direction de l'hôpital se fera un plaisir de répondre à toute demande de renseignements.

L'hôpital cependant ne s'arrêtera en si bon chemin. Ainsi, on nourrit le projet de construire dans un avenir rapproché une vaste annexe qui permettrait d'abrayer les malades alités. L'aile, il va de soi, serait à l'épreuve du feu. Cette construction n'augmenterait en rien la capacité de l'hôpital, qui est de 40 lits, mais permettrait de décongestionner certains départements, tel celui des vieillards. Il n'y a eu jusqu'ici aucune décision de prise; nous avons appris cependant que les autorités songent fortement à réaliser le projet peut-être d'ici quelques mois.

Le fait que l'hôpital local marche de progrès en progrès est attesté par les statistiques annuelles que nous publions ci-après. On notera avec plaisir qu'il y eut, en 1945, 180 patients hospitalisés de plus qu'en 1944. Il en est ainsi, d'ailleurs, sur toute la ligne.

Statistiques de l'année 1945

| | 1944 | 1945 |
|----------------------------------|--------|--------|
| Patients hospitalisés | 786 | 966 |
| Total de jours d'hospitalisation | 15,893 | 16,947 |
| Chirurgie | 273 | 322 |
| O.R.L. | 113 | 209 |
| Obstétrique | 63 | 63 |
| Radiographies | 79 | 125 |
| Examens de laboratoire | 250 | 752 |
| Décès avant 48 heures | 9 | 10 |
| Décédés sous traitements | 15 | 23 |

En chirurgie: Aucun décès.

Liste des personnes qui ont souscrit à l'oeuvre du Timbre de Noël en Beauce

Nous commençons aujourd'hui la publication de la liste des souscripteurs à l'oeuvre du Timbre de Noël dans la Beauce. La présente liste porte 412 noms; elle ne comprend pas toutefois les souscripteurs de St-Georges ni ceux de St-Joseph. Ces noms seront publiés dans une édition subséquente de notre journal.

Le comité, formé sous les auspices des Chevaliers de Colomb, remercie profondément tous ceux qui ont accepté d'aider l'oeuvre du Timbre de Noël, participant ainsi à la lutte contre la tuberculose.

BEAUCEVILLE

M. l'Aumônier, Hôpital
Banque Canadienne Nationale
Bernard Elzéar
Bernard Fernand
Bernard Réal
Bisson Gérard
Bisson Philias
Bolduc P.-Albert
Bolduc Gaudias
Bolduc Mlle M.-Anna
Bolduc Séraphin
Bourassa Mme H.
Caron Mlle Anne-Marie

HOTEL MONTCALM

161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambres simples, avec eau courante \$1.25;
avec douche \$1.50; avec bain \$1.75 en
montant; prix spéciaux à la semaine.
REPAS TABLE D'HÔTE \$0.75

Cliche C.-Edouard Dr
Cloutier Geo.-Henri
Cloutier Jos.-C.
Cloutier Valère
Conseil Mun. St-François-Est
Conseil Mun. St-François-Ouest
Croix de Lorraine
Couvent Jésus-Marie
Daigle Henri
Daigle Noël
Dancose Omer
Deblois J.-A.
Desrochers Dr J.-H.
Doyon Edmond
Doyon Henri
Doyon Patrick
Doyon Roméo
Dubuc J.
Dugal J.-Paul
Dussault Benoit
Duval Maurice
Fontaine Eugène
Fontaine J.-P.
Fortier Alfred
Fortier Noëlla
Fortin Edgar
Fortin François
Fortin Jos.
Fortin J.-Marcel
Fortin Mme Vve Wilfrid
Gagné J.-P.
Gagné Téléphore
Giguère Paul
Gilbert Joseph
Gilbert Majorique
Giroux Gédéon
Gosselin Léo
Gosselin Omer

(Suite à la page 12)

Le rapport de l'auditeur est accepté

Au cours d'une séance tenue lundi soir sous la présidence de S. H. le maire Caius Roy. — Autre séance le 15, la dernière avant les élections. — L'exercice financier se ferme avec un surplus réalisable de \$55.68 sur le déficit de \$1,411 prévu en 1945.

M. C. VEILLEUX, pro-maire.

Siégeant lundi soir dernier sous la présidence de S. H. le maire Caius Roy, le Conseil de Beauceville-Est a accepté à l'unanimité le rapport du dernier exercice de la municipalité. On remarquait à leurs sièges les échevins suivants: MM. Cléophas Veilleux, Maurice Grondin, Félicien Veilleux et P.-A. Bolduc.

Après avoir disposé de quelques demandes, dont celle de l'Association Sportive à laquelle on a de nouveau accordé un subside de \$75. pour l'aider à entretenir la patinoire, le secrétaire a donné lecture du rapport du vérificateur.

Dans son préambule, l'auditeur déclare qu'il n'a pas tenu compte, au bilan, de la réclamation du Gouvernement provincial concernant les frais d'aliénés et d'assistance publique. Ces frais se chiffrent à \$9,404.10. Les deux items montrent des comptes recevables pour un montant de \$5,976.73. Le vérificateur a agi ainsi à la suite d'instructions à lui données par le maire en date du 12 décembre 1945.

L'excédent des dépenses 1945 sur les revenus de la même année (Suite à la page 8)



• M. Cléophas VEILLEUX, doyen des échevins de Beauceville-Est, qui a été élu pro-maire de la municipalité pour les prochains six mois. Nos félicitations.

La ville pourrait légiférer sur la consommation des boissons chez elle

Telle est l'opinion émise par l'étude légale Vézina & Demers à la demande de la municipalité de Beauceville-Est. — Le problème toutefois comporte de grandes difficultés. — Etant donné son importance, nous publions verbatim l'opinion légale en question.

La question posée est la suivante: La corporation de Beauceville-Est peut-elle, en vertu de la loi des cités et villes, passer un règlement aux fins de prohiber l'ingurgitation et la consommation de liqueurs alcooliques et bières dans les restaurants situés dans les limites de cette municipalité. La question n'est pas sans difficulté.

L'article 424, par. 1 de la loi de cités et villes reconnaît aux corporations municipales régies sous son empire des pouvoirs généraux de passer des règlements pour le maintien et pour assurer la paix, l'ordre et le bon gouvernement, et nous citons:

"Le Conseil peut faire des règlements: 1o Pour assurer la paix, l'ordre, le bon gouvernement, la salubrité, le bien-être général et l'amélioration de la municipalité, pourvu que ses règlements ne soient pas contraires aux lois du Canada ou de la province ni incompatibles avec quelque disposition, article de la présente loi ou de la charte."

Cet article dit donc que le Conseil d'une telle corporation municipale peut faire des règlements pour assurer la paix, en autant que le Parlement du Canada et celui de la province de Québec n'ont pas déjà légiféré sur ces matières et que les règlements passés par le Conseil de la corporation municipale ne sont pas contraires aux lois des parlements ci-haut mentionnés.

En matière criminelle, seul le Parlement du Canada peut définir ce qui constitue un crime; la province et les municipalités, qui ont des pouvoirs délégués par cette dernière, peuvent créer des offenses et des infractions, qui ne constituent pas des actes criminels, c'est-à-dire des infractions à des règlements de police, exemples: fermeture de magasins à telle heure, circulation dans les rues, etc. Il n'y a rien dans le code criminel pour prohiber la consommation de bière ou de liqueurs alcooliques dans un restaurant. (suite à la page 8)

Nos entrevues

Le soldat Fortier est de retour

Nous avons reçu la visite à nos bureaux du soldat Marcel Fortier, fils de M. et Mme Alfred Fortier, de Beauceville, qui nous revient après trois ans de service outre-mer. Notre concitoyen nous est revenu en excellente santé mais très heureux de toucher enfin le sol de la patrie après une aussi longue absence.

Le jeune Fortier est arrivé à bord du Mauretania avec six mille de ses compagnons, à la suite d'une traversée assombrie par une couple de nuits où la mer fut particulièrement mauvaise, causant ainsi un retard assez considérable au paquebot.

Marcel Fortier s'est enrôlé comme volontaire à 23 ans, en mai 1942. Après une entraînement sommaire à Valcartier et Debert, N.-E., il traversait le 24 septembre 1942 afin de terminer son entraînement en Grande-Bretagne. Il fut transféré à plusieurs reprises à divers camps d'entraînement. Incorporé d'abord au régiment de Montmagny, il fut ensuite attaché aux Fusiliers Mont-Royal dont il fait encore partie.

Ce jeune militaire est débarqué sur le sol européen un mois (Suite à la page 8)

RÉUNION CRÉDITISTE À BEAUCEVILLE

Lundi soir, le 14 janvier, il y aura à l'hôtel-de-ville rassemblement spécial pour le comté de Beauce. Une seule séance: à 7h 30 du soir, sous la présidence de M. Rosaire Fortier, commandant du district. Organisation politique des forces créditistes du comté. Les créditistes actifs de toutes les paroisses de Beauce sont instamment convoqués. M. J.-Ernest Grégoire a été spécialement invité. M. Louis Even, Mlle Gilberte Côté et M. Gérard Mercier seront présents.

Le maire Roy aurait un adversaire

La venue du mois de janvier fait toujours apparaître à l'horizon la perspective d'élections municipales. Au Conseil de Beauceville-Est, le maire Caius Roy est sortant de charge. Il en est ainsi des trois échevins suivants, MM. Léonce Roy, Pierre Rodrigue et Maurice Grondin, dont le terme d'office prendra fin bientôt.

M. le maire Roy, qui a été élu par acclamation il y a deux ans, aurait de l'opposition s'il faut en croire les bruits qui circulent dans la coulisse. C'est ainsi qu'on mentionne le nom d'un ancien

maire, M. Alfred Jolicoeur, et celui d'un ex-échevin, M. J.-Ernest Landry, pour briguer les suffrages contre le premier magistrat actuel, car on prête à ce dernier l'intention de se présenter de nouveau. Pour ce qui est des échevins, aucun nom n'a encore été mentionné; il est à présumer toutefois que ceux qui sortent de charge seront de nouveau sur les rangs.

De toute façon, nous aurons probablement du nouveau à annoncer à ce sujet, la semaine prochaine.

Dans nos maisons d'enseignement

RESULTAT DE DECEMBRE

SAINT-GEORGES

CLASSE PRIVEE DE Mlle IRMA DUTIL

Concours trimestriels

| | |
|----------------------|----------|
| 4e Degré : | Max. 100 |
| Michelle Lacroix | 97.4 |
| Françoise M. Dechêne | 89.8 |
| André Rancourt | 86.8 |
| Paul-Yvon Catellier | 65 |
| Gaël Cliche | 50 |

| | |
|----------------------|----------|
| 3e Degré : | Max. 100 |
| Françoise Grenier | 96 |
| Renée Morissette | 93 |
| Lucien M. Dechêne | 86 |
| Roch Jolicoeur | 76 |
| Marie-J. Lemieux | 98 |
| Marcelle Dion | 98 |
| Jacques Quirion | 97 |
| René Bérubé | 97 |
| Huguette Veilleux | 92 |
| Liliane Labbé | 91 1/2 |
| Gabrielle M. Dechêne | 90 |
| Pierrette Poulin | 87 |
| Roger Dion | 86 1/2 |
| Louissette Ferland | 85 |
| Raymond Thabet | 84 1/2 |
| Jacques Morissette | 80 |
| Pierrette Jalbert | 78 |

| | |
|----------------|----------|
| 2e Degré B : | Max. 100 |
| Louise Lacroix | 96 1/2 |
| Carol Maheux | 92 1/2 |
| Diane Poulin | 90 |

| | |
|-------------------|----------|
| 2e Degré C : | Max. 100 |
| Louis Cliche | 94 |
| Louise Thibaudeau | 93 |

| | |
|---------------------|----------|
| 1er Degré A : | Max. 100 |
| Françine Roy | 99 1/2 |
| Jean-Marie Rodrigue | 99 |
| Lise Rancourt | 98.8 |
| Gaston Bolduc | 98.8 |
| Hélène Bolduc | 98.3 |
| Jacques Poulin | 98 |
| Michel Poulin | 95 |
| Lise Giguère | 94 |
| Charline Bouchard | 92 |
| Lorraine Lessard | 89 |
| Louis Thibaudeau | 88 1/2 |
| Jeannine Bégin | 88 |
| Claude Roy | 84 1/2 |
| Claudette Lessard | 84 |
| Claude Roberge | 83 |
| Guy Gilbert | 75 |

ECOLE No 6-A

| | |
|-----------------|----------|
| 7e Degré : | Max. 100 |
| Mariette Poulin | 78 |

| | |
|-------------------|----------|
| 6e Degré : | Max. 100 |
| Gervaise Poulin | 77 |
| Jeannine Lessard | 61 |
| Madeleine Lessard | 60 |

| | |
|----------------|----------|
| 5e Degré : | Max. 100 |
| Yvette Fortin | 74 |
| Victor Lessard | 73 |

| | |
|------------------|----------|
| 4e Degré : | Max. 100 |
| Albini Veilleux | 86 |
| Lucille Veilleux | 73 |
| Lisette Veilleux | 68 |
| Rolande Lessard | 67 |
| Marthe Morin | 66 |

Elise LESSARD, Inst.

ECOLE No 6-B

| | |
|----------------|----------|
| 3e Degré : | Max. 100 |
| Hervé Lessard | 93 |
| Fernande Morin | 89 |
| Gaston Gilbert | 83 |
| Roger Morin | 77 |

| | |
|----------------|----|
| Ginette Morin | 75 |
| Jacques Poulin | 70 |

| | |
|------------------|----------|
| 2e Degré : | Max. 100 |
| Louissette Morin | 84 |
| Georges Veilleux | 81 |
| Paul-Henri Morin | 71 |
| André Veilleux | 55 |

| | |
|---------------------|----------|
| 1er Degré : | Max. 100 |
| Maurice Veilleux | 81 |
| Antoine Poulin | 79 |
| Marie-Jeanne Fortin | 73 |
| Lambert Morin | 63 |
| Carol Morin | 60 |

Irma LESSARD, Inst.

NOTRE-DAME DES PINS

Ecole No 3

| | |
|-------------------|----------|
| 7e Degré : | Max. 100 |
| Germain Gilbert | 87.8 |
| Françoise Gilbert | 67.2 |

| | |
|----------------|----------|
| 5e Degré : | Max. 100 |
| Benoit Gilbert | 74.2 |

| | |
|--------------------|----------|
| 3e Degré : | Max. 100 |
| Denise Poulin | 85 |
| Jeannine Bourque | 84.8 |
| Gabrielle Gilbert | 82.7 |
| Jean-Marie Gilbert | 79.5 |

| | |
|-----------------|----------|
| 1er Degré : | Max. 100 |
| Marius Gilbert | 86 |
| Gustave Gilbert | 80.2 |

Reine BOURQUE, Inst.

CLASSE DE Mlle GISELE DUTIL

| | |
|------------------|----------|
| 9e Degré : | Max. 100 |
| Huguette Gilbert | 94 |

| | |
|----------------|----------|
| 7e Degré : | Max. 100 |
| Benoit Paquet | 85 |
| Eliane Couture | 77 |
| Gaston Poulin | 73 |
| Emilio Couture | 72 |

| | |
|------------------|----------|
| 5e Degré : | Max. 100 |
| Henriette Poulin | 86 |
| Grégoire Bourque | 82 |
| Hélène Couture | 64 |

| | |
|------------------|----------|
| 3e Degré : | Max. 100 |
| Céline Bourque | 96 |
| Roger Champagne | 93 |
| Jean-Paul Poulin | 73 |
| Solange Poulin | 72 |

| | |
|--------------------|----------|
| 2e Degré : | Max. 100 |
| Henri-Louis Poulin | 84 |

| | |
|-------------|----------|
| 1er Degré : | Max. 100 |
| Luc Bourque | 96 |

SAINT-THEOPHILE

Ecole No 3

| | |
|---------------------|----------|
| 1ère Année : | Max. 100 |
| Marc-André Rancourt | 84 |
| Alphée Jacques | 72 |

| | |
|------------------------|----------|
| 2e Année : | Max. 100 |
| Fernand Busque | 86 |
| Hélène Chamberland | 80 |
| Henri-Paul Chamberland | 73 |
| Gérard-Raymond Poulin | 65 |

| | |
|---------------------|----------|
| 3e Année : | Max. 100 |
| Yvette Jacques | 76 |
| Jean-Roch Morin | 73 |
| M.-Ange Chamberland | 65 |

| | |
|--------------------|----------|
| 4e Année : | Max. 100 |
| Gisèle Chamberland | 61 |

Buvez



Restez en Forme

7e Année : Max. 100
Jean-Luc Poulin 69
J. d'Arc TOULOUSE, Inst.

L'ARBRE GRANDIT

Seuls les nobles avaient jadis droit d'avoir des ancêtres : on n'était bien né que dans les grandes familles ! Mais avec l'évolution politique, s'est répandu un esprit nouveau selon lequel on a désormais tout aussi raison d'être fier de ses origines paysannes que de ses origines illustres — les arbres comme la terre ont cessé d'être l'apanage du seigneur...

En 1945, on imagine assez mal qu'à une certaine époque des hommes aient pu naître, se marier, mourir, sans même qu'il ait été fait mention de leur existence. Et pourtant, rien de plus vrai ! Sans doute, y eut-il autrefois des recensements de la population dont celui d'Auguste qu'évoque le temps de Noël. Mais ces calculs démographiques étaient plus ou moins faits au hasard, et à la hâte, et surtout sans ordre ni méthode.

Il faudra en effet attendre cinq ans après la découverte du Canada pour lire une ordonnance de François Ier, enjoignant aux prêtres du royaume d'enregistrer fidèlement dans les livres paroissiaux les actes de baptême, de mariage et de sépulture. Or, cette ordonnance de 1539 est demeurée en force jusqu'à nos jours que dans la province de Québec ! En raison du régime colonial particulièrement simple auquel était soumis la Nouvelle France, ces registres ont été tenus chez nous avec un soin tout particulier.

Quoiqu'il en soit, jusqu'à la révolution française, il était impossible pour un homme du peuple de savoir qui avaient été ses ancêtres. On avait bien procédé sous le règne de Louis XIV à la généalogie de la noblesse. Mais là encore, il ne s'agissait que d'une expérience limitée aux seules familles illustres, à une époque où il ne faisait d'ailleurs pas bon de porter ombrage au Roi Soleil. Mais les temps ont bien chan-

Réellement Délicieux

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"

gé ! Aujourd'hui avec deux noms — Georges Vallières et Mélina Cousineau, par exemple — il est possible de remonter jusqu'à la neuf, dix et onzième génération...

Les cinéastes de l'Office National du Film, voulant souligner ce fait, ont réalisé avec l'aide du personnel de l'Institut Drouin de Montréal, un film documentaire où l'on assiste au egnre de travail qu'exige la préparation d'un arbre généalogique. Depuis trente-deux ans qu'existe cette firme, on accumule actes de naissance, de mariage, de décès qui se complètent les uns les autres, et qu'on a dû extraire des registres paroissiaux aux quatre coins de la province. Ces documents sont devenus si nombreux qu'il est impossible de trouver une voûte qui puisse les contenir tous. On les a alors fait photographier selon le procédé grande bibliothèque moderne : sur microfilm, c'est-à-dire sur une pellicule très étroite que l'on consulte ensuite à l'aide d'un projecteur. De la sorte, on a pu, sur une seule bobine, photographier vingt-deux mille actes de mariage.

Mais, afin de compléter le travail de l'organisme, un studio automobile est conduit à travers la province. A date, on a photographié sur place les registres complets de trois mille paroisses, ce qui représente soixante et un millions d'actes. Mis bout à bout,

ils mesureraient 2,383 milles de distance, soit celle qui sépare Halifax de Paris. En d'autres termes, la distance entre l'ancien monde d'où sont venus nos ancêtres et le nouveau, qu'ils ont découvert, colonisé, bâti au jour le jour.

"Essouchement", tel est le titre de la dernière production de l'Office National du Film (série Les Reportages) où l'on apprend à connaître le mécanisme compliqué des recherches généalogiques, tel qu'il se pratique chez nous.

Boulangier, Fortier & Rondeau

Comptables Agréés
Chartered Accountants

— et —

Syndic Licencié

— o —

Maurice Boulangier, B.A., C.A.
Syndic Licencié
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal A. Rondeau, B.A., C.A.

— o —

71 rue St-Pierre, Tél. 2-4079
QUEBEC

POUR LA FUTURE MAMAN...



Il n'y a rien de meilleur pour la future maman, dont l'organisme exige une abondance de sang riche, que les bonnes PILULES ROUGES ! Avec ce tonique, elle enrichit son sang, maintient ses forces, et les fatigues ainsi que la nervosité, qui accompagnent souvent la grossesse, se supportent plus facilement; de cette façon, l'organisme se trouve bien préparé à subir l'épreuve et l'enfant se ressent favorablement des bons effets du traitement.

Depuis près de 50 ans, des milliers de jeunes mères disent que ce tonique bienfaisant leur a été d'un grand secours; des milliers d'autres femmes en parlent comme étant le remède indispensable pour faire disparaître leurs malaises tels que: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

"J'étais dans l'attente d'un bébé et je me sentais plus faible que d'habitude, toujours fatiguée et dû au fait que j'avais eu une maladie difficile à une naissance précédente, je craignais de voir venir celle-ci. On me conseilla de prendre les PILULES ROUGES. Ce que j'ai fait et j'ai eu une preuve de leur efficacité. J'ai eu une heureuse maladie et mon bébé était vigoureux et avait un teint rose. Je ne puis que recommander les PILULES ROUGES aux mères dans l'attente..."

(Signé) — Mme EMILE SAGEAU
Lapralrie, P. Q.

Témoin (Signé) — Y. P.

Pilules Rouges par la poste: 50¢ la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal. 18

L'AJUSTEMENT
PARFAIT...
votre meilleure protection !

LES CORSETS
ou CORSELETTES

Le Gant ou
NATURE'S RIVAL
BRASSIERES "ALPHABET"
CEINTURES ET CORSETS
médicaux

Service  autorisé

Prenez rendez-vous — Tél.: 2-3590

GENEVIEVE MOREL 273 1/2
ST-JOSEPH



Les Jeunes Filles Elegantes ont Toujours Paradol dans leur Réticule

Elles savent que Paradol les soulagera promptement du mal de tête et d'autres malaises, qu'il leur aidera aussi à enrayer un rhume.

Une jeune fille écrit: "Avant de faire usage de Paradol, je souffrais tous les mois de douleurs presque-insupportables. C'est le calmant le plus promptement efficace dont j'ai jamais fait usage et qui ne laisse pas de désagréables effets à sa suite."

PARADOL
du DR. CHASE
Pour le soulagement de la douleur

L'ECLAIREUR

Fondé en 1908

Edité et imprimé par
LA CIE DE "L'ECLAIREUR Ltée"
J.-P. QUIRION, gérant



PRIX DE
L'ABONNEMENT

Journal
entièrement dévoué
aux intérêts de la région

AU CANADA: 6 mois... \$1.00
1 an... \$1.50
EN DEHORS, 1 an... \$2.00

BEAUCEVILLE, JEUDI, 10 JANVIER 1946

"C'est un habitant"

Combien de fois n'entend-t-on pas certaines personnes décrier la classe rurale en disant avec dédain: "C'est un habitant" ou encore "Espèce de cultivabo". En effet il est devenu de bon ton de ridiculiser aussi souvent que possible les travailleurs du sol. Et je dis qu'il y a dans cela les prodromes d'un sectarisme qui nous fait du mal et qui nous en fera davantage, si nous n'avons pas le courage de réagir.

Que la classe agricole ait ses travers, il faut l'admettre. Mais qui peut lui jeter la pierre? Qui? N'a-t-elle pas, pour compenser ses défauts, des qualités qu'on ne retrouve pas partout: labeur, constance, économie, gros bon sens, traditions, foi? Est-ce que tous ces mots-là ne mériteraient pas d'orner le fronton de chacune de nos fermes?

Nos agriculteurs n'ont-ils pas fait beaucoup pour leur province et leur pays. Même on pourrait peut-être ajouter que force de leurs détracteurs n'auraient jamais vu le jour, si la hache et la faux n'avaient pas contribué à leur faire une place au soleil. En plus de constituer un élément de stabilité qui a empêché notre peuple de troquer entièrement son visage pour un masque qui menace de l'étouffer, la paysannerie fut et reste le réservoir d'où sortent quantité d'hommes de valeur qui ont appris à penser et agir dans le grand livre de la nature.

Il est donc malheureux de voir s'élargir un peu plus chaque jour le fossé qui sépare les terriens de nombreux soi-disant bourgeois. Que cela fasse plaisir ou non, il existe chez nous un sentiment de malaise qui tue tout esprit de coopération et de fraternisation.

N'est-il pas grand temps de laisser la critique destructive et de se mettre franchement à la tâche? Pourquoi, par exemple, ne formerait-on pas un comité de bonne entente comprenant des citoyens de toutes les parties de la paroisse? Ces hommes s'efforceraient d'établir ça et là des contacts qui créeraient de solides liens de sympathie; ces citoyens s'appliqueraient à expliquer favorablement, quand il y a lieu, les actes de leurs coparoiens; ces citoyens travailleraient à écarter le sentiment de suspicion qui retarde, et c'est visible, le développement matériel et social de la paroisse?

Il nous semble, en tout cas, que la tâche est belle à entreprendre de provoquer un rapprochement dont tout le monde, en définitive, bénéficierait. Que ceux qui ont gardé un reste d'espoir se mettent à la besogne.

Georges BONIN

La Sainte-Famille

La fête de la sainte Famille tombe cette année le dimanche 13 janvier. Elle a été célébrée l'an dernier avec un éclat inaccoutumé, alors qu'elle inaugurait dans un grand nombre de diocèses une semaine familiale. On se serait cru revenu aux jours édifiants de la Nouvelle France lorsque, sous l'ardente impulsion de Mgr de Laval, le culte de la sainte Famille fleurissait dans tous les foyers. Il ne faudrait pas laisser tomber cet élan. De toutes nos traditions il en est peu qui soient aussi salutaires que la dévotion à la sainte Famille. Les autorités religieuses et civiles nous répètent que la famille est la pierre d'assise de notre nationalité. Elles nous exhortent à en faire une institution saine, forte, chrétienne. Le premier moyen n'est-il pas de placer nos foyers au commencement de l'année sous la protection de la sainte Famille, de la leur donner comme modèle? Que chaque famille canadienne-française orne donc sa demeure d'une image de la sainte Famille, qu'elle fasse devant elle, le 13 janvier, la consécration familiale, qu'elle s'efforce durant toute l'année d'imiter ses vertus.

Voilà les conseils appropriés que le dernier *bulletin hebdomadaire* de l'Ecole Sociale Populaire nous offre au début de l'année. Si les choses vont si mal dans le monde, il faut peut-être commencer par en chercher les causes au sein même de la famille. Loin de nous l'idée de conseiller à nos lecteurs de retourner à cinquante ans en arrière. Seulement il faut admettre que la famille ne constitue plus le bastion qui nous garantissait la sécurité morale. C'est que la vie familiale est disparue en partie. On se rencontre maintenant comme des pensionnaires d'hôtel, on mange à des heures différentes, on rentre à des heures différentes, bref, on se voit souvent parce qu'on est obligé de le faire.

A l'occasion de la fête de la sainte Famille, faisons un retour sur nous-mêmes et s'il faut faire machine arrière, n'ayons pas peur d'agir.

Georges BONIN

IL N'EXISTE
AUCUN AUTRE
T A B A C
Exactement
tel que le

OLD CHUM

POUR LA PIPE OU
POUR LES "ROULEUSES"

A quelque chose malheur est bon

M. Henri Beaumont est épicière dans une petite ville du Québec. Au début de la guerre, son commerce prospérait.

Il frise la quarantaine. Il est fluet, châtain, et il a des yeux bruns pétillants. Très affable, il reconduit toujours la cliente à la porte en lui disant avec le plus aimable sourire :

—Je vous remercie beaucoup, madame; revenez nous voir.

Mais en cette matinée pluvieuse de septembre, l'homme en tablier se trouve d'assez mauvaise humeur. Il regarde les tablettes vides que deux de ses commis, — il en a quatre, — garnissent en ce moment à grand-peine. L'assortiment a forcément diminué, cependant, l'étalage ne trahit pas la disette, car certains produits occupent beaucoup plus d'espace qu'autrefois.

Il sait bien que sa clientèle ne se nourrira point que de haricots et de soupes aux légumes. Alors, jusqu'à ces derniers temps, il dépensait sa ration d'essence à courir chez ses fournisseurs pour entendre souvent, hélas! cette sentence décevante, irrévocable :

—Monsieur Beaumont, je regrette; vous avez atteint et même dépassé votre quotité.

Et le commerce des fêtes? Ah! oui, il y aura des fêtes cette année... Et les bonbons? Va-t-il s'alarmer? Non.

—Bah! pense-t-il, que me servira d'augmenter mon chiffre d'affaires, de me tuer à la tâche? Mes surplus iront à l'Etat. Et lorsque je paraîtrai devant saint Pierre, l'on rognera ce que j'aurai pu sauver des impôts, oui, ce que j'aurai pu...

Il quitte son personnel et s'enferme dans un tout petit bureau flanqué au bout d'un comptoir. Le mois s'achève; il parcourt ses livres. Un nom attire son attention, un autre, puis d'autres.

—Tiens, monsieur... ne m'a pas donné un sou depuis des mois. Pourtant, il travaille encore. Bondance, que fait-il de son argent? Il touche un gros salaire. J'attendrai, quoi!

Celui-ci: \$76.30. C'est quelque chose en épicerie. Le pauvre homme! Cloué au lit! Il serait difficile d'exiger remise de cette somme. Et le compte grimpera. Le ne peut lui couper les vivres.

Et celui-là. Oh! lui, par exemple! \$50.60, cela représente le capital qu'il a investi, il y a quelques années, dans...

Son esprit se brouille; il fronce les sourcils. Néanmoins, sa bonne nature reprend vite le dessus. Il sait bien qu'en des temps plus durs il a vainement coopéré avec certaines gens, mais que malgré tout il faut rendre le bien pour le mal.

Un commis entr'ouvre la porte du bureau et l'arrache de sa rêverie :

—Monsieur Beaumont, une cliente désire vous voir.

Henri vient saluer la dame et échange avec elle quelques paroles.

—Que puis-je faire pour vous, madame?

—Votre commis me refuse deux livres de biscuits.

—C'est fâcheux, nous n'en laissons qu'une livre.

—Mais, monsieur, mon argent ou l'argent des autres...

—Parfaitement. Et que diront les autres?

—Je vous en prie. Je n'encourage que vous.

—Ecoutez, madame, nous vous servons de notre mieux. Acceptez une livre aujourd'hui. Je ne vous défends pas de revenir. De cette façon, toute la clientèle pourra recevoir la même quantité. Il faut faire durer la provision. Vous savez, je ne vends plus, je distribue la marchandise.

("Aimons-Nous")

Les devoirs de la femme

DANS LA VIE SOCIALE ET POLITIQUE

Texte de l'allocution prononcée par S. S. Pie XII
le 21 octobre 1945

(SUITE ET FIN)

Jusqu'ici certaines de ces femmes ont consacré leur vie avec un zèle souvent étonnant aux oeuvres paroissiales; d'autres, aux vœux sans cesse plus larges se sont vouées à une action sociale et morale de grande importance. Leur nombre, par suite de la guerre et des calamités qui en découlent, s'est considérablement accru. Nombreux sont les braves qui sont tombés dans cette horrible guerre; nombreux sont ceux qui rentreront au foyer, invalides. C'est pourquoi beaucoup de femmes attendront en vain le retour de leur époux et la floraison de jeunes et nouvelles vies dans la solitude de leur demeure. Mais, en même temps, de nouveaux besoins créés par l'entrée des femmes dans la vie civile et politique réclament leur présence. Est-ce là une bizarre coïncidence ou devons-Nous y voir les dispositions de la Divine Providence?

C'est donc un vaste champ qui s'ouvre maintenant à l'activité des femmes et il peut offrir des domaines qui correspondent aux aptitudes de chacune, soit au point de vue du travail intellectuel, soit au point de vue de l'action pratique. Etudier et exposer la place et le rôle de la femme dans la société; ses droits et ses devoirs si elle veut devenir le professeur et le guide de ses soeurs, si elle veut diriger les idées régnantes, dissiper les préjugés, éclairer les points obscurs, expliquer et diffuser les enseignements de l'Eglise afin de supprimer plus sûrement l'erreur, l'illusion et le mensonge, afin de dénoncer plus efficacement les manoeuvres de ceux qui rejettent les dogmes et la morale catholiques constitue un travail immense et d'une impérieuse nécessité si l'on ne veut pas que les résultats de l'apostolat restent précaires. Mais l'action directe, sans laquelle les doctrines les plus saines et les convictions les plus solides demeureraient d'un intérêt sinon purement académique, du moins dépourvu de conséquences pratiques, est également indispensable.

Cette participation directe, cette collaboration effective à la vie sociale et publique ne changent cependant rien à l'activité normale de la femme. Associée à l'homme dans les institutions civiles, elle s'appliquera spécialement aux problèmes qui réclament du tact, de la délicatesse et de l'instinct maternel plutôt que de la rigueur administrative. Qui mieux qu'elle peut comprendre ce qu'exigent la dignité de la femme, l'intégrité et l'honneur de la jeune fille et la protection de l'éducation et de l'enfance? Et dans toutes ces questions, combien de problèmes réclament des gouvernements et des législateurs une étude attentive et une solution efficace? Seule une femme saura, par sa bonté, comment tempérer, par exemple, la législation destinée à réprimer le vice, sans cependant amoindrir l'efficacité de la sanction pénale. Elle seule peut trouver le moyen de sauver de la dégradation et de ramener à l'honnêteté, à la religion et à la vertu les jeunes délinquants. Elle seule sera en mesure de rendre efficace les mesures de protection et de réhabilitation destinées à aider les jeunes qui sortent de prison et les filles tombées. Elle seule peut faire écho, dans son propre coeur, aux appels désespérés des membres à qui un Etat totalitaire quelconque, quel que soit son nom, voudrait arracher l'éducation de leurs enfants.

Quelques considérations en guise de conclusion

a) sur la préparation et la formation de la femme pour la vie sociale et politique:

Nous avons exposé les devoirs de la femme. Ils ont trait à un double but: la pondération et la formation de la femme à la vie sociale et politique et l'évolution et l'intégration de cette vie sociale et politique dans le domaine primé et dans le domaine public.

Il est clair qu'ainsi compris, le rôle de la femme ne peut être improvisé. L'instinct maternel, en elle, est un instinct humain, non déterminé par la nature jusque dans ses plus petits détails d'application. Il est dirigé par le libre arbitre de la femme et celui-ci est à son tour guidé par l'intelligence. De là lui vient sa vertu morale et sa dignité, mais aussi son imperfection qui doit être compensée et réparée par l'éducation.

Une éducation adaptée au sexe de la jeune fille et, souvent aussi de la jeune femme devient donc une condition nécessaire de sa préparation et de sa formation à une vie digne d'elle. L'idéal serait évidemment que cette éducation commençât dès l'enfance, dans l'intimité du foyer catholique et sous la direction de la mère elle-même. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas; ce n'est pas toujours possible. Il est cependant possible de suppléer en partie à cette déficience en procurant à la jeune fille qui doit, de toute nécessité, travailler en dehors de la maison une de ces occupations qui sont jusqu'à un certain point un terrain de préparation, une sorte de noviciat en vue de la vie à laquelle elle se destine. A cette fin correspondent aussi les écoles d'enseignement ménager qui ont pour but de faire de la fillette et de la jeune fille d'aujourd'hui l'épouse et la mère de demain.

Combien dignes de louanges et d'encouragements sont ces maisons! Elles constituent un des moyens par lesquels votre instinct maternel et votre zèle auront le plus d'influence et le plus d'extension, un des moyens les plus précieux aussi parce que le bien que vous y faites se propage à l'infini, en préparant vos propres élèves à le transmettre à leurs futures élèves ou à leurs futurs enfants, à qui elles feront le bien que vous leur aurez fait. Et que dirons-nous de plus de ces innombrables services par lesquels vous venez en aide aux mères de famille à l'égard de leur formation intellectuelle et religieuse et à l'égard des tristes et difficiles situations par lesquelles elles doivent passer?

b) sur l'action pratique de la femme dans la vie sociale et politique:

Mais votre vie sociale et politique dépend dans une large mesure de la législation en vigueur dans votre pays et de l'administration de l'autorité locale. En conséquence, le scrutin électoral,

(suite à la page 15)

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

71ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'actif, les dépôts et les placements atteignent de nouveaux sommets.

Les prêts courants accusent une augmentation de 22.8%

Remarques du Président

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 8 janvier, à son siège social, à Montréal, la 71ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Charles St-Pierre, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

Le compte Profits et Pertes fait ressortir à \$1,082,033 les bénéfices qui étaient, l'année précédente, de \$1,047,746. Ils ont été répartis ainsi: provision pour les impôts fédéraux, \$312,543; contribution au Fonds de pension du personnel, \$140,000, à rapprocher de \$120,000 en 1944; amortissement des immeubles sociaux, \$151,417. Un montant de \$420,000 a été affecté aux dividendes et une somme de \$58,072 a été portée au compte Profits et Pertes dont le solde créditeur s'établissait, à la fin de l'exercice, à \$419,569.

Les dépôts, en augmentation de \$49,945,319, atteignent le chiffre le plus élevé qu'ils aient encore touché, soit \$335,070,151. Le nombre des déposants est aussi plus grand que jamais dans l'histoire de la Banque. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, qui se sont accrus de plus de 7 millions, s'élevaient à \$71,249,012, et les dépôts du public portant intérêt, accusant une progression de \$28,581,344, s'élevaient à \$206,682,369. Les dépôts des gouvernements se chiffrent par \$54,473,572, à comparer avec \$40,803,765 un an auparavant. Le nouveau record qu'ont établi les dépôts de la clientèle est d'autant plus remarquable que les souscriptions d'Obligations de la Victoire ont absorbé, au cours de l'année, des sommes considérables.

L'actif total de la Banque, en augmentation de \$49,866,818 depuis un an, s'est établi au chiffre record de \$349,349,858. Les disponibilités de caisse se sont accrues de \$11,857,123 et atteignent \$62,087,998, soit 18.47% du passif envers le public, à rapprocher de 17.52% l'année précédente. L'actif rapidement réalisable, qui était de \$237,525,998 en 1944, s'est relevé à \$272,851,182; il est l'équivalent de 81.17% du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes, accusant un gain de \$12,076,340, soit de 22.8%, forment une somme de \$64,998,701. Cette progression, comme celle de \$10,150,428, ou de 23.7%, que l'on constatait l'année précédente, est attribuable à la fois à l'augmentation de la clientèle et à l'accroissement des besoins du commerce et de l'industrie. La somme des prêts à demande a passé, au cours de l'exercice, de \$4,305,294 à \$10,394,201. La grande liquidité que présente l'actif de la Banque Canadienne Nationale la met en mesure de continuer à répondre aux demandes de l'agriculture, des entreprises et des particuliers.

Les valeurs mobilières du portefeuille de la Banque, consistant en titres de premier ordre, la plupart à court terme, forment une somme de \$200,368,983, ce qui représente une augmentation de \$17,379,154 relativement à l'exercice antérieur.

Le développement du volume d'affaires de la Banque a imposé un surcroît de travail au personnel dont la tâche s'est encore trouvée alourdie par notre coopération avec le Gouvernement fédéral dans l'application de diverses mesures auxquelles s'est ajoutée, l'an dernier, la distribution des allocations familiales. Les administrateurs désirent reconnaître que les membres du personnel ont apporté à l'exercice de leurs fonctions le sens des responsabilités et le désir de servir loyalement la Banque et la clientèle.

REMARQUES DU PRESIDENT

Messieurs, L'exposé que vient de faire le gérant général, M. Charles St-Pierre, montre que notre Banque a réalisé, au cours du dernier exercice, des progrès dont il y a lieu d'être satisfait.

Avant de proposer l'adoption du Rapport du Conseil d'administration, permettez-moi de passer brièvement en revue les points saillants de la situation économique

du pays et d'examiner quelques-uns des problèmes qui se posent au Canada et à l'étranger.

APERÇU DE LA SITUATION AU CANADA

L'année écoulée n'a pas été très favorable à l'agriculture. On évalue à 1,098 millions de dollars le rendement des grandes cultures en 1945. C'est le total le moins élevé que la statistique ait enregistré depuis 1941. Il est cependant deux fois plus considérable que le chiffre moyen de la période 1935-39. La valeur de la moisson de blé, en régression de 133 millions de dollars par rapport à 1944, serait d'environ 327 millions de dollars. On en estime le volume à quelque 308 millions et demi de boisseaux, à rapprocher de 435 millions et demi l'année précédente. Le rendement à l'acre est le plus bas qu'on ait constaté depuis 1937. Les autres céréales, l'avoine, l'orge et le seigle, sont aussi moins abondantes. On relève une importante diminution dans la récolte des pommes de terre et des fruits, en particulier des pommes, dont le volume accuse une contraction de 57% relativement à 1944 et de 54% par rapport à la moyenne des dix dernières années. La récolte de tabac est sensiblement moindre, la production de miel présente une forte réduction et le rendement des érablières est l'un des plus faibles qu'on ait jamais vus. En revanche, l'élevage et la culture maraîchère ont bien donné.

La guerre a énergiquement stimulé l'extraction des métaux communs. La valeur de nos exportations de métaux non-ferreux et d'autres minéraux, y compris l'aluminium, s'est relevée de 213 millions de dollars en 1939 à 339 millions en 1944. Le Canada est passé au premier rang parmi les pays fournisseurs de métaux communs. Pendant les neuf premiers mois de 1945, si l'extraction de l'amianté et du plomb a continué d'augmenter, la production de cuivre, de nickel, de zinc, de charbon et de pétrole a fléchi. La production d'or a accusé, de mois en mois, une diminution relativement à 1944. Le ralentissement qui commence à se faire sentir dans l'exploitation des gisements d'autres métaux, en libérant de la main-d'oeuvre et de l'outillage, et la démobilisation de milliers de travailleurs, amèneront certainement une reprise de la production des mines d'or.

Au cours de la guerre, les exportations annuelles du Canada ont atteint trois milliards et demi de dollars; mais elles consistaient, dans la proportion des trois quarts environ, en armements et en munitions. On ne saurait tirer de ces chiffres aucune conclusion en ce qui concerne notre commerce extérieur de demain. La contraction graduelle de la valeur de nos échanges, depuis la fin des hostilités, est d'ailleurs bien propre à nous ramener au sens des réalités. L'économie canadienne exige le maintien d'un volume important d'exportations et d'importations, nous permettant d'écouler les excédents considérables de notre production et nous assurant en retour les produits qui nous manquent. Aussi importe-t-il de nous rendre compte qu'en matière d'échanges internationaux, nous ne serons plus en présence de la situation créée par la guerre, laquelle avait à peu près supprimé la concurrence, mais qu'il nous faudra conquérir notre place dans un monde économique qui pratiquera de nouveau le "chacun pour soi". Avant de jeter un coup d'oeil sur le monde économique d'aujourd'hui, n'est-il pas à propos d'envisager notre propre situation?

LA DETTE DE GUERRE DU CANADA

A la fin de l'exercice en cours, soit le 31 mars 1946, les dépenses du Canada relatives à la Deuxième Guerre mondiale excéderaient vingt milliards et demi de dollars. Le chiffre de la dette consolidée, qui était d'environ trois milliards le 31 mars 1939, atteindra cette année quelque seize milliards. C'est une

très lourde charge pour un jeune pays qui ne compte qu'une douzaine de millions d'habitants répartis sur un vaste territoire, encore incomplètement développé.

Mais ce qui importe, ce n'est pas seulement le chiffre de la dette publique, c'est peut-être plus encore les charges fiscales qui comportent le budget. Le budget de l'exercice 1945-46, que le Ministre des Finances a soumis en octobre au Parlement canadien, estime à 4,650 millions de dollars les dépenses de l'exercice, en regard des 5,246 millions de l'exercice antérieur. Il évalue les revenus de l'exercice à 2,515 millions de dollars, à rapprocher de 2,687 millions en 1944-45. Le déficit budgétaire prévu s'établit donc à 2,135 millions, soit quelque 400 millions de moins que l'année précédente.

Les contribuables ont accueilli avec satisfaction les dégrèvements que signale le budget. Ils n'en estiment pas moins que le poids des impôts reste excessif et ils se croient en droit de compter, dans un avenir prochain, sur un nouvel allègement. Ils sont d'autant plus préoccupés et même inquiets qu'ils sentent que les Provinces, les municipalités et les commissions scolaires ont, elles aussi, des besoins à satisfaire. Ils se demandent comment il sera possible de répondre à toutes ces exigences fiscales. Le dernier budget de l'armée a lieu de surprendre. Les armées de terre, de mer et de l'air du Canada compteront 55,000 hommes. Le coût en est évalué, pour l'exercice 1945-46, à \$1,068,170,000; il sera à peu près le même qu'en 1944-45, la dernière année de la guerre, alors qu'il s'établissait à \$1,143,732,000. Pendant la première année de paix, le budget de l'armée sera trente fois et demie plus élevée que pendant la dernière année d'avant-guerre. Il était, en 1938-39, de \$31,731,000.

LE FEDERAL ET LES PROVINCES

Les propositions soumises par le Gouvernement fédéral aux deux conférences inter-provinciales, tenues à Ottawa en 1945, comportent le prolongement des mesures en vertu desquelles le pouvoir fédéral prélève l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers. En deux mots, le Ministre des Finances, qui était déjà Receveur général du Canada, deviendrait le Grand Argentier du pays. Ces questions sont encore à l'étude et leur importance est telle qu'il est facile de comprendre la circonspection avec laquelle les provinces explorent la voie où elles sont invitées à s'engager.

Ces projets agréent, en principe, au monde des affaires qui sait combien la multiplicité des organismes fiscaux est incommode et onéreux. Un régime de l'impôt uniforme, cohérent, simple et compréhensible, s'étendant à tout le Canada, présenterait d'incontestables avantages. Il y a cependant d'autres aspects à envisager. Chaque province a ses propres responsabilités et ses problèmes particuliers, et il lui faut trouver les ressources dont elle a besoin aux fins d'éducation, d'hygiène, de santé et de progrès social, ainsi que pour le développement de ses richesses naturelles. Les devoirs qui incombent à chaque province ne doivent pas être tout simplement délégués à l'autorité fédérale, pas plus que leur accomplissement ne doit rester subordonné à la générosité ou à la discrétion du Gouvernement central. L'Etat a assumé des charges auxquelles il doit faire face, mais les provinces ont aussi des obligations pressantes et, comme les ressources imposables du pays ne sont pas illimitées, une entente entre gouvernements s'impose. D'ailleurs, des impôts excessifs, qu'ils soient perçus par le Fédéral ou par les Provinces, paralysent la vie économique, entraveraient le progrès et ne tarderaient pas à tarir la source même des revenus sur lesquels comptent les pouvoirs publics. L'Etat fédéral ne doit pas s'approprier une trop large part du produit des impôts, car il pousserait irrésistiblement les Provinces à s'emparer

d'entreprises lucratives. Tous les intéressés subiraient un préjudice si les propositions à l'ordre du jour avaient pour conséquence le développement de la socialisation ou — pour employer un autre terme que d'aucuns préfèrent, — la nationalisation non seulement des services publics, mais encore d'autres sortes d'entreprises. Plusieurs provinces exploitent déjà, outre des services publics, des sociétés d'assurance, des réseaux ferrés, le commerce des spiritueux, et quoi encore? Les événements et la politique ont une logique inéluctable.

LE REVENU NATIONAL

On parle parfois de l'enrichissement de la nation pendant la guerre. On signale l'augmentation des dépôts dans les banques et les sommes souscrites aux emprunts de la Victoire et aux certificats d'épargne de guerre. On évalue le revenu national à quelque neuf milliards de dollars, en regard de quelque quatre milliards avant la guerre. Mais le bilan national comporte, d'autre part, une dette de près de seize milliards. Avant d'insister sur l'enrichissement de la nation, il serait prudent d'établir que les citoyens de ce pays sont pourvus d'habitations confortables en nombre suffisant, qu'ils n'éprouvent aucune difficulté à se procurer des vêtements et que la nourriture, surtout celle qui est produite au pays, n'est pas rationnée. Sans doute la population du Canada est-elle beaucoup mieux partagée que la plupart des pays de l'Europe et de l'Asie. Sans doute devons-nous porter secours à ceux qui manquent de tout et qui réclament à grands cris ce dont nous pouvons nous passer sans de trop grands sacrifices. Mais, de grâce! qu'on cesse de nous parler d'argent et d'enrichissement. Les Allemands, les Autrichiens, les Hongrois, les Grecs, les Chinois et quantité d'autres regorgent de ce qu'on est convenu d'appeler de l'argent, mais ils meurent de faim. Cela nous amène à signaler brièvement les tentatives faites à Bretton Woods dans l'espoir de mettre fin au chaos mondial des monnaies.

LES ACCORDS DE BRETTON WOODS ET LA STABILITE DES MONNAIES

L'histoire de la première moitié du vingtième siècle enregistrera, outre les deux plus grandes guerres de tous les temps, des découvertes scientifiques dépassant de beaucoup celles des siècles précédents; mais elle fera mention aussi — et ce sera la page humiliante de notre époque — de l'absence de toute discipline monétaire. Tandis que les savants réussissaient, grâce à leurs recherches, à maîtriser plus complètement les forces de la nature et à rendre accessible à un plus grand nombre une plus grande quantité de biens et de richesses, les expériences monétaires des gouvernements et des peuples avaient les résultats désastreux que l'on constate aujourd'hui. On a jeté aux quatre vents toute discipline en matière monétaire et d'aucuns persistent à fermer les yeux sur ce qui se passe et sur ce qui s'est fait en Europe au cours des dernières vingt-cinq années.

Il n'est pas nécessaire d'être un admirateur de l'idéologie soviétique pour reconnaître qu'en certaines matières les Russes ont manifesté du courage et de la logique. Quand, en Russie, l'Etat décrète qu'une personne, pourvu qu'elle accomplisse la tâche qui lui est assignée, aura droit à une paire de chaussures, à deux chemises et à quelque autre article de vêtement par année, on est en face d'une situation claire et nette. Cela n'est-il pas préférable à l'émission de millions et de milliards de papier-monnaie, chiffons de papier qui ne permettent même pas au détenteur de se procurer les choses les plus essentielles à la vie. L'inflation monétaire est une duperie et une malhonnêteté auxquelles les hommes d'Etat soucieux de leurs responsabilités ne devraient pas se prêter. Nous pouvons nous féliciter, au Canada, d'avoir échappé à ces expériences dont les résultats sont fâcheux et les conséquences, souvent tragiques. Soyons vigilants, toutefois, et exigeons que le premier article de toute politique visant au progrès social soit le maintien d'une monnaie saine, échangeable contre ce qui constitue la véritable richesse.

Si les accords de Bretton Woods et l'établissement d'un fonds de stabilisation des changes n'avaient d'autre résultat que d'assainir les diverses monnaies nationales et d'établir une relation stable entre elles, ce serait déjà une grande amélioration en vue de la reprise du commerce international. Il restera à faire comprendre à tous les pays qu'il ne peut y avoir d'ordre sans discipline, qu'elle soit volontaire ou imposée. N'est-il pas temps

de mettre fin au scandale de notre époque que sont les jeux de passe-passe avec l'argent et d'envisager les réalités même les plus pénibles? L'or est bien loin de constituer la richesse d'une nation, son usage n'est pas indispensable pour assurer à l'intérieur d'un pays l'échange des biens et des services; mais sa possession, dans une mesure suffisante, constitue une discipline monétaire à laquelle on ne peut se soustraire sans s'exposer à de graves dangers. L'or est comme le frein d'une automobile; il ne fournit pas la force motrice, mais qui oserait s'aventurer dans une voiture sans freins?

LA VAGUE DE SOCIALISME QUI DEFERLE SUR LE MONDE

Le socialisme professe que le capitalisme privé conduit au monopole, à la concentration des capitaux entre les mains d'un petit nombre d'hommes et qu'il réduit à l'indigence les classes laborieuses. Examinons brièvement ces deux propositions. Il est pour le moins étrange de prétendre combattre des monopoles restreints et des concentrations limitées de capitaux, en constituant un vaste monopole englobant toute la production agricole et industrielle. La critique la plus sérieuse et la mieux étayée contre les grandes sociétés est précisément que toute erreur de jugement ou de prévision chez un petit nombre d'hommes comporte des répercussions dont l'étendue est considérable et influe sur les conditions d'existence de milliers de travailleurs. Espère-t-on prévenir les erreurs quand le petit nombre d'hommes placé à la direction de l'Etat aura une emprise totale sur la vie économique et sociale d'un pays? Est-ce bien là l'expérience que nous avons acquise en constatant comment les affaires publiques sont conduites?

Est-il démontré que le capitalisme privé réduit à l'indigence les classes laborieuses? Cette assertion par trop générale ignore toute distinction entre le capital et la richesse. S'il est vrai que le capitalisme privé se prête à des concentrations de capitaux, il n'est que juste de reconnaître qu'il n'exclut pas la petite entreprise et que la plus grande partie des affaires se fait par de petits capitalistes. S'il existe d'ailleurs de grandes concentrations de capitaux, il n'est pas prouvé que la richesse qu'elles produisent n'est pas aussi bien, sinon mieux distribuée qu'elle ne le serait sous un régime socialiste. Il est bon de se rappeler que, depuis un siècle, la population du globe a triplé et que les conditions de vie des masses, dans les pays qui ont adhéré au capitalisme privé, se sont améliorées. Qui soutiendrait que les expériences privées, se sont améliorées. Qui soutiendrait que les expériences socialistes, en Russie, en Allemagne et en Italie, ont amélioré le sort de la classe ouvrière? La Grande Bretagne elle-même, sous un régime socialiste, adopte aujourd'hui un mode de vie "austère". M. Vandervelde, chef socialiste belge très en vue, déclarait, au retour d'un voyage d'étude en Russie, que la prétendue "dictature du prolétariat" n'est en somme qu'une "dictature sur le prolétariat".

On ne remédiera pas aux maux qui affligent les sociétés modernes, et qui exigent l'effort, la coopération et la compréhension de tous les hommes de bonne volonté, en s'exposant à la contagion qui tente de gagner le monde entier. Il serait sans doute plus sage et plus efficace de corriger les défauts qui se manifestent, de décentraliser partout et dans toute la mesure du possible et de répartir les risques et les compétences, afin d'atténuer les premiers et d'étendre l'influence que peuvent exercer ces dernières.

L'assemblée a réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. Beaudry Leman, président; M. Charles Laurendeau, c.r., vice-président; l'honorable Jacob Nicol, vice-président; M. L.-J.-Adjuitor Amyot; l'honorable C.-P. Beaubien, M. Armand Chaput, M. Auguste Desilets, c.r., l'honorable J.-M. Dessureault, M. C.-E. Gravel, M. A.-J. Major et M. Léo G. Ryan.

CHARBON ET BLÉ POUR L'EUROPE

Les Etats-Unis expédieront aux régions libérées de l'Europe 6,000,000 de tonnes de blé et 2,000,000 de tonnes de charbon, à la requête du secrétaire d'Etat, James Byrnes. Celui-ci a déclaré récemment que dans certaines régions de l'Europe, les approvisionnements de blé suffisent à peine pour répondre aux besoins des deux prochaines semaines.

Nos arbres ont souffert du verglas

Une bonne façon de les protéger, c'est de les entretenir selon les saines données de la sylviculture. — Certains peuplements sont toujours en danger par suite de leur site.

Le Bureau de Renseignements Forestiers de Beauceville vient de terminer une enquête faite dans la Division Beauce-Frontenac à la suite de la tempête qui a couvert nos arbres de verglas. Des observateurs sérieux, auxquels nous sommes très reconnaissants, placés dans les 55 paroisses de la Division nous ont fait des rapports assez précis sur l'état des érablières et des terres à bois.

Les dommages causés aux arbres varient selon le site de la paroisse, l'exposition des peuplements, leur densité, l'âge des arbres et leur état de santé.

Disons tout de suite que la tempête n'a pas sévi avec la même intensité partout. Les paroisses de St-Honoré, St-Jean-de-Lalande, St-Benjamin, St-Sébastien, Ste-Aurèle, St-Simon, St-Côme, Vallée-Jonction, St-Hubert de Spaulding, Courcelles, Notre-Dame des Pins, St-Zacharie, Ste-Clothilde et St-Ludger ont été très peu ravagées. Il y a plus de dégâts dans les paroisses de St-Benoît, Saint-Romain, Stornoway, Ste-Marie, St-Alfred, East-Broughton, St-Méthode et St-Georges. Alors que les paroisses les plus affectées sont Ste-Rose, St-Ephrem, Saint-Joseph, St-Victor, St-Cyprien et St-Séverin.

Les peuplements à exposition sud ont moins souffert que ceux à exposition nord. Les peuplements denses ont mieux supporté le verglas que les peuplements éclaircis. Les jeunes arbres ont moins bien résisté à la charge que les vieux. Les arbres malades se sont fait dépouiller de leurs branches plus sévèrement que les arbres en santé, quand ils n'ont pas été tout simplement renversés.

Les causes

Lorsque, après une période de froid, la pluie vient à tomber, elle se congèle en s'étalant sur les corps froids (au-dessous de zéro) avec lesquels elle vient en contact. C'est le verglas! Or, les sites élevés, les expositions nord sont toujours plus froids, et les peuplements qui recouvrent ces sites sont toujours plus exposés aux basses températures. C'est pourquoi le verglas s'y est accumulé en couches plus épaisses et causant plus de dommages.

On a observé que les érablières bien protégées contre le vent, celles à exposition sud, n'ont presque pas souffert. Cela va de soi, et l'occasion est excellente pour répéter cette sage leçon de sylviculture: "L'érablière idéale doit avoir une exposition sud et être bien protégée contre le vent".

On a observé aussi que les érablières en voie de dégradation ont plus souffert que les autres. Un arbre pourri casse beaucoup plus facilement qu'un arbre sain. Ici se dégage cette autre leçon visant à la protection de nos massifs boisés.

sés contre les animaux domestiques: "Voulez-vous faire entrer la pourriture dans l'érablière ou la terre à bois, envoyez-y les animaux".

En forêt, les arbres se donnent un soutien mutuel. Si, par des éclaircies trop sévères, on leur enlève ce soutien, ils sont plus sujets à renverser. De plus, il ne faut pas confondre l'éclaircie avec une coupe partielle, ou une coupe par réserve de semencier. Ces derniers traitements s'appliquent beaucoup plus à la coupe à blanc qu'à l'éclaircie. L'éclaircie doit se faire quand le peuplement est jeune. Eclaircir un vieux peuplement, c'est l'exposer au chablis et c'est ce qui est arrivé.

Ce qui reste à faire

Quoi qu'il en soit, cette tempête était imprévisible. Les éléments de la nature sont hors du contrôle. Ils feront sécher la récolte agricole en été, ils noieront en automne et ils renverseront nos arbres en hiver. Il semble que, de nos jours, nous sommes de plus en plus exposés à ces écarts de température. Est-ce à dire qu'il ne faille plus cultiver la terre, qu'il faille se hâter de détruire nos forêts? Bien au contraire, il faut plus que jamais se mettre à la tâche. Endurcis par l'épreuve, forts de l'expérience que nous avons prise, il faut essayer d'éviter le plus possible de nouveaux désastres. Aménageons mieux nos terres à bois, nos érablières, renseignons-nous sur les meilleurs traitements à y appliquer, protégeons-les contre les animaux et nos peuplements futurs résisteront mieux au verglas.

Le verglas a renversé vos arbres, faites une coupe accidentelle. C'est celle qui convient aux peuplements brûlés, aux chablis, etc.

Le verglas a cassé des branches, pratiquez au printemps l'émondage de ces branches cassées, mais faites-le de la bonne façon, en coupant la branche au ras du tronc. Ne laissez pas de "moignon".

Le verglas a replié de jeunes arbres sans les casser, dégarez-les immédiatement, ils se redresseront.

Le verglas a tout détruit. Rien à faire, c'est la rançon que paie le boisé à celui qui ne l'a pas compris ou qui en a abusé.

Le verglas a causé chez vous peu de dommages, remerciez-en la Providence, mais soyez quand même sur vos gardes, car votre tour peut venir. Si vos boisés étaient surpris dans un état de décadence, si vos éclaircies sont trop sévères, si vos arbres sont rongés par la pourriture, si, en somme, vos peuplements ne sont pas en bonne santé, gare au verglas.

Alphonse GUIMONT, i.f.
Chef de Division

Une industrie progressive

Il y a quelques mois, naissait à Beauceville une petite industrie dont l'apparition est passée presque inaperçue. Deux mécaniciens ajusteurs, MM. Wilbrod Fortin et Jean-Paul Tremblay, grâce aux efforts combinés de MM. Majorique Gilbert et Gédéon Roy, ouvraient chez nous un atelier de mécanique qui, s'il faut se fier aux débuts, est allé à un brillant avenir.

L'Atelier Mécanique de Beauceville, c'est son nom, est situé pour le moment dans l'ancienne fabrique d'eaux gazeuses de M. Gédéon Roy, mais l'un des propriétaires nous a assurés qu'il serait transporté au printemps dans un local construit à cet effet.

Cette nouvelle industrie est bien outillée, tours, perceuses, scies à fer, etc., et peut exécuter tous genres de travaux mécaniques, y compris les soudures électriques et au gaz. A remarquer que les deux propriétaires ont trente années d'expérience à eux

deux, M. Fortin en ayant 25 pour sa part.

Le public peut donc confier en toute confiance ses travaux à l'Atelier Mécanique de Beauceville, car il peut être sûr d'obtenir pleine et entière satisfaction.

35 PAYS ONT SIGNÉ

Sept autres nations ont signé les accords monétaires de Bretton-Woods, ce qui porte à 35 le nombre des pays qui adhèrent à ces accords. Les derniers signataires sont la Tchécoslovaquie, l'Iran, la République dominicaine, le Mexique, le Pérou, Cuba et le Chili. La Russie n'a pas encore signé les documents.

Un cheval peut-il connaître les affaires de son maître et expliquer ses intentions? Et nous nous méions de juger les desseins de Dieu! — LEJEUNE

NAISSANCE

M. et madame Ross H. Doubt (Suzanne Fortin), de Drummondville, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur premier enfant, né le 13 décembre 1945, à Montréal, et baptisé le dimanche, 30 décembre, à Notre-Dame de Grâce, sous les noms de Eric, Georges. Parrain et marraine, M. et madame Edouard Fortin, grands-parents de l'enfant. Mme A.-E. Jacques, sa tante, portait l'enfant.

Ajoutons — détail typique — que la date 13 s'attache au sort de M. et madame Doubt. C'est le 13 mai 19... que l'officier-aviateur Doubt tombait en territoire belge et était recueilli par l'underground. C'est également le 13 août 1944 qu'il était libéré par les troupes américaines. Et c'est le 13 décembre 1945 que le Ciel leur fait cadeau d'un joli gros garçon. Nos félicitations.

UNE JOLIE FÊTE À L'HÔPITAL LOCAL

La direction de l'hôpital remercie cordialement les Chevaliers de Colomb de Beauceville en marge de la fête qu'ils ont donnée, le 30 décembre après-midi, aux vieillards de l'hôpital Saint-Joseph. Il y eut distribution de cadeaux, musique, etc. Quelques allocutions ont été prononcées par le Grand Chevalier du Conseil, H. Henri Renault, le Député Grand Chevalier, le Dr J.-H. DesRochers, le dentiste Alonzo Jolicoeur et M. le curé Duval, qui a dit le mot de la fin.

Les vieillards ont exprimé leur reconnaissance à ceux qui leur apportaient un peu de soleil à l'occasion des fêtes.

Bracken accompagnera King à la prochaine conférence de la paix

Le premier ministre annonce qu'il dirigera la délégation canadienne et que le chef de l'opposition officielle en fera partie avec plusieurs ministres du cabinet canadien.

Le premier ministre Mackenzie King sera accompagné à la conférence de paix — où et quand elle aura lieu — par le chef de l'opposition officielle au Parlement, M. John Bracken, à partir lundi la Presse Canadienne.

On croit que la prochaine session du Parlement s'ouvrira le 14 ou le 21 février, une semaine ou deux plus tôt que projeté, dans l'espérance que l'on pourra terminer le travail de la session et la proroger avant l'ouverture de la conférence de paix. La date d'ouverture et le site de la conférence seront décidés par l'assemblée de l'Organisation des Nations Unies qui débutera à Londres, cette semaine, et les rumeurs en cours à Londres veulent que septembre soit probablement le mois choisi, bien que l'on parle aussi du mois de juin.

On ne sait pas quels seront les autres membres du cabinet qui accompagneront M. King à la conférence de paix, mais le ministre de la Justice St-Laurent, le secrétaire d'Etat Paul Martin et le ministre de l'Agriculture Gardiner vont participer à l'assemblée de l'O.N.U. alors que le premier ministre demeure au Canada. La représentation du gouvernement dans la mission canadienne à la conférence de paix pourrait bien être formée de personnalités délégués à l'assemblée de l'O.N.U., mais serait dirigée par M. King.

La décision du premier ministre d'inclure le chef national des conservateurs progressistes dans la délégation canadienne concorde avec la ligne de conduite que le président Truman suivra, croit-on, d'inviter certains chefs républicains de se joindre à la mission plénipotentiaire des E. U.

A la conférence de paix qui a suivi la première grande guerre, sir Robert Borden, le premier ministre canadien, dirigeait un gouvernement d'union et ceux qui formaient avec lui la délégation canadienne étaient sir George Foster, le très hon. C.-J. Doherty et l'hon. Arthur Sifton. Sir Wilfrid Laurier, chef libéral du temps qui mourut un mois après le début de la conférence, n'avait pas été invité à faire partie de la mission canadienne.

M. J. Coldwell, leader national de la C.C.F., a participé à la conférence de San Francisco, l'été dernier, mais on ne sait si M. King a l'intention de l'inviter à la conférence de paix.

LOCOMOTIVES

La Pologne a reçu livraison, samedi, de douze locomotives américaines. C'est la première aide directe qu'elle reçoit pour régler les problèmes aigus de ses services de transport. Ces locomotives faisaient partie des surplus de l'Armée américaine en Belgique.

Retraites fermées à Ste-Marie en 1946

Liste des retraites fermées qui auront lieu à la Maison Notre-Dame-du-St-Rosaire de Sainte-Marie au cours de 1946. — On est prié de la découper et de la conserver pour référence.

- 22 janvier (matin) au 24 (soir)
- 25 janvier (soir) au 28
- 16 février (matin) au 18 (soir)
- 19 février (soir) au 22
- 23 février (matin) au 25 (soir)
- 26 février (soir) au 1er mars
- 6 mars (soir) au 9
- 12 mars (matin) au 14 (soir)
- 15 mars (soir) au 18
- 19 mars (matin) au 21 (soir)
- 23 mars (matin) au 25 (soir)
- 27 mars (matin) au 29 (soir)
- 30 mars (matin) au 1er avril (soir)
- 2 avril (soir) au 5
- 6 avril (matin) au 8 (soir)
- 9 avril (soir) au 12
- 13 avril (matin) au 15 (soir)
- 17 avril (soir) au 20
- 23 avril (matin) au 25 (soir)
- 29 avril (matin) au 1er mai (soir)
- 3 mai (soir) au 6
- 8 mai (soir) au 11
- 13 mai (soir) au 16
- 17 mai (soir) au 20
- 21 mai (soir) au 24
- 31 mai (soir) au 3 juin
- 4 juin (matin) au 6 (soir)
- 7 juin (soir) au 10
- 11 juin (matin) au 13 (soir)
- 22 juin (matin) au 24 (soir)
- 25 juin (matin) au 27 (soir)
- 28 juin (soir) au 1er juillet
- 2 juillet (soir) au 5
- 6 juillet (matin) au 8 (soir)
- 9 juillet (matin) au 11 (soir)
- 13 juillet (matin) au 15 (soir)
- 16 juillet (matin) au 18 (soir)
- 19 juillet (soir) au 22
- 23 juillet (matin) au 25 (soir)
- 10 août (soir) au 15 (matin)
- 19 août (soir) au 22
- 23 août (soir) au 26
- 27 août (soir) au 30
- 10 sept. (soir) au 13
- 16 sept. (soir) au 19
- 20 sept. (soir) au 23
- 24 sept. (soir) au 27
- 1er oct. (soir) au 4
- 7 oct. (soir) au 10
- 11 oct. (soir) au 14
- 15 oct. (soir) au 18
- 22 oct. (soir) au 25
- 4 nov. (soir) au 7
- 11 nov. (soir) au 14
- 6 déc. (soir) au 9

- Dames de St-Victor, St-Jules, St-Côme, St-Philibert.
- Jeunes Filles d'East-Broughton.
- Jeunes Filles de Beauceville.
- Dames de Ste-Marie.
- Jeunes Filles de St-Victor, St-Jules, St-Côme, St-Philibert.
- Dames de Vallée-Jonction.
- Dames de St-Joseph.
- Dames de St-Georges.
- Jeunes Filles de Vallée-Jonction.
- Dames de St-Anselme, Ste-Hénédine, Ste-Claire, St-Isidore.
- Jeunes Filles de St-Georges.
- Dames de Beauceville.
- Jeunes Filles de St-Anselme, Ste-Hénédine, Ste-Claire, Scott.
- Dames du Lac Noir, Coleraine, Vimy Ridge, St-Ferdinand.
- Dames de Sts-Anges, Scott, St-Bernard, St-Simon.
- Jeunes Filles de Ste-Marie.
- Jeunes Filles de St-Joseph.
- Institutrices.
- Elèves du Couvent des SS. de la Charité de St-Joseph.
- Elèves du Couvent des SS. Servantes du St-Coeur de Marie, St-Evariste.
- Jeunes Filles de St-Frédéric.
- Fiancées.
- J. Filles de St-Jean de la Lande, St-Benoit, St-Théophile, Sts-Anges.
- Dames de Pontbriand, Ste-Rose.
- Elèves de l'Ecole Normale de St-Alphonse de Thetford.
- Elèves des SS. de Jésus-Marie de Beauceville.
- Elèves des SS. de la Charité de St-Maurice de Thetford.
- Dames de St-Jean de la Lande, St-Benoit, St-Théophile, St-M., Thetford.
- Elèves des SS. St-François d'Assise, Vallée-Jonction, Courcelles.
- Jeunes Filles de Lambton et Courcelles.
- Dames de St-Evariste, Village et Station, St-Léon.
- Jeunes Filles de St-Evariste, Village et Station, St-Malachie.
- Institutrices.
- Dames de St-Honoré, St-Hilaire, St-Séverin.
- Dames de Lambton et Courcelles.
- Jeunes Filles de St-Honoré, St-Hilaire.
- Dames de St-Martin, Ste-Aurèle.
- Jeunes Filles de St-Patrice, St-Narcisse, St-Séverin.
- Jeunes Filles de St-Martin, St-Ludger.
- Retraite de 5 jours en silence (Dames et Jeunes Filles).
- Dames de St-Elzéar, Leeds, St-Samuel.
- Jeunes Filles de St-Sylvestre, Ste-Aurèle, St-Nazaire, St-Zacharie.
- Jeunes Filles de St-Elzéar, St-Prosper, Pontbriand.
- Dames de St-Frédéric.
- Dames de Frampton, St-Sébastien, St-Coeur de Marie, Ste-Justine.
- Ouvrières de la Manufacture de chaussures, Beauceville.
- Jeunes Filles de St-Ephrem.
- Jeunes Filles de St-Odilon, St-Méthode, St-Adrien, St-Bernard.
- Dames de St-Méthode, St-Adrien, St-Odilon, Ste-Germaine.
- Jeunes Filles de Ste-Marguerite, St-Cyprien, Ste-Rose, St-M., Thetford.
- Dames d'East-Broughton.
- Dames de St-Patrice, St-Narcisse, Ste-Marguerite, St-Sylvestre.
- Dames de St-Ephrem.
- Tertiaires (Dames et Jeunes Filles).
- Jeunes Filles.

Dans L'Eclaireur Il y a vingt ans

Décès :

Le 28 décembre, est décédée à St-Victor Dame Céline Loubier, épouse de feu Johnny Bernard. La défunte laisse dans le deuil sa fille, Mme J.-E. Mathieu, et son fils, Jean-Thomas.

Marchand décédé :

Est décédé le 4 janvier, à l'âge de 62 ans, Gédéon Boulanger, de St-Côme. Il était le père de M. Elie-L. Boulanger.

Marguillier :

M. Benjamin Lachance a été élu marguillier de Saint-Benoit, en remplacement de M. Majorique Lessard.

Départ :

M. Dominique Bernard, commis aux bureaux de Jos. Tanguay, Lée, vient de nous quitter pour aller demeurer à Québec. Il sera au service de la Banque Canadienne Nationale.

En deuil :

Le Dr J.-H. DesRochers, de Beauceville, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son épouse, née Blanche Rolland. Mme DesRochers a succombé à une maladie de cinq semaines.

Saint-Georges :

Au cours de l'année 1925, nous avons eu : 216 baptêmes, 79 sépultures et 29 mariages.

Décès :

Ces jours derniers, ont eu lieu à Beauceville les funérailles de M. Aimé Dostie, qui demeurait à St-Camille depuis quelques années.

IL Y A 30 ANS

Statistiques :

M. le curé a donné, dimanche dernier, les statistiques démographiques sur la paroisse Saint-François. Il y a eu 202 naissances, 83 sépultures, dont 40 d'adultes, et 86 mariages. Ces derniers sont moins nombreux que les autres années.

Marguillier :

M. Louis Gagnon a été élu marguillier de West-Broughton en remplacement de M. Dagobert Aubert. M. Gagnon est le fils de M. Baptiste Gagnon.

Noces d'or :

Le jour des Rois, à la messe de 7h 30, M. et Mme Olivier Plante, de la paroisse St-François, célébraient leur cinquantième anniversaire de mariage. La messe a été chantée par M. l'abbé Veilleux, de St-Victor, neveu des jubilaires. M. et Mme Plante ont eu douze enfants, dont sept sont encore vivants : Ernest, Alphonse, Joseph, Charles et Philippe, Mmes S. Faucher et Gédéon Mercier.

Départ :

Le Dr J.-D. Roy, médecin-vétérinaire de Beauceville, nous quittera dans une huitaine pour aller demeurer à Thetford Mines.

Marguillier :

M. Charles Labbé a été élu marguillier de Saint-François en remportant la victoire sur MM.

Joseph Poulin et Mazard Roy.

Décès :

Est décédé, le 3 janvier, Jean-Baptiste Poulin, époux de dame Alina Bernard, âgé de 33 ans.

Naissance :

Le 27 décembre, Noël, Jules, fils de M. et Mme Toussaint Veilleux. Parrain et marraine, M. et Mme Noé Mathieu.



LA VILLE SANS FEMMES

Par MARIO DULIANI

La ville sans femmes, de Mario Duliani, livre qui vient de publier la Société des Editions Pascal, est un document humain qui tranche nettement dans la production courante des ouvrages dits d'actualité. Mario Duliani est un Italien de naissance qui habitait Montréal depuis quelques années quand la guerre a éclaté en 1939. L'année suivante, au moment de l'entrée de l'Italie dans le conflit, il fut arrêté et interné en même temps qu'un grand

nombre de ses compatriotes. Ce sont ses souvenirs de camp d'internement qu'il raconte dans **La ville sans femmes**.

La principale qualité du livre, c'est l'esprit dans lequel il a été écrit. Les chapitres les plus pathétiques, les souvenirs les plus cuisants sont traités avec une sobriété remarquable. Ils sont, du reste, allégés de détails curieux, de plaisanteries, de notes gaies. Ce livre de plus de 300 pages ne transpire la rancœur à aucun endroit. Il se lit, d'autre part, comme un roman, le sujet en étant beaucoup plus le drame humain de l'internement que les circonstances matérielles dans lesquelles les internés ont vécu. Cela donne à l'ouvrage un caractère beaucoup plus durable que celui de certains autres récits du même genre qui ne sont, en somme, que des pamphlets politiques d'une actualité très éphémère. Enfin, tous ceux qui ont eu des amis, des parents ou des connaissances internés au Canada durant la dernière guerre, pourront, à la lecture de **La ville sans femmes**, se faire une idée exacte de ce qu'a été leur vie dans les camps où ils ont séjourné. Leur existence quotidienne y est racontée dans le détail.

La ville sans femmes tire le

meilleur de son actualité du fait qu'ont lieu en ce moment les procès sensationnels des bourreaux des camps de concentration nazis et japonais. L'expérience tragique de l'auteur éclaire hautement l'humanité des Alliés.

Enfin comme l'a écrit l'un des premiers critiques de l'ouvrage de M. Duliani, **La ville sans femmes** intéressera tout le monde et le livre est évidemment destiné aussi à un gros succès dans ses traductions anglaise et italienne.

L'ouvrage est en vente à la **Librairie Pascal, 1498 ouest, rue Dorchester, à Montréal**, et dans toutes les bonnes librairies au prix de \$1.50 l'exemplaire ou \$2.50 sur papier de luxe.

ÉCONOMISONS LES GRAISSES

Les ménagères doivent jouer le rôle "d'agent de police" dans la cuisine, toujours en garde afin de réduire les pertes au minimum, surtout dans le cas des graisses.

Les graisses sont nécessaires dans la préparation des aliments, car ce sont des commodités précieuses qu'il ne faut pas gaspiller.

Des abaisse de tarte faites avec de la pâte à galette sont nouvelles et intéressantes. Servez des tartes à une abaisse seulement. Faites rôtir les croustades au four sur une tôle sèche. Utilisez la pâte à biscuit pour les pâtes à la viande.

Ne laissez jamais la graisse fumer, car alors elle brûle ou se décompose, ce qui occasionne des pertes. Conservez les graisses au frais; à la chaleur, elles deviendraient rances ou sûres. Employez la graisse des viandes rôties, des viandes grillées ou de la volaille pour faire les sauces des mets en escalope, des mets au fromage, ou dans les potages.

VARICES-ULCERES

Traitement au bureau, non sanglant, "qui force à marcher pour mieux guérir"

Dr L. G. PERRIN

24, rue du Pont,
QUEBEC, P.Q.



- BÛCHERONS
- CHARRETIERS
- CHARPENTIERS
- CHAUFFEURS DE CAMIONS et TRACTEURS
- FORGERONS
- CUISINIERS et AUTRES

CHEVAUX DEMANDÉS en certains endroits

Cultivateurs! Vous pouvez, d'ici au printemps, vous assurer un joli revenu supplémentaire en allant dans les bois, travailler à la coupe du bois de pulpe. Il y a toute une variété d'emplois, avec bonne nourriture, bons salaires, camps confortables et chances d'avancement pour les hommes qualifiés.

Si vous avez déjà été "aux chantiers," votre place vous y attend de nouveau. Si vous êtes novices, des contremaîtres vous montreront comment travailler. En certains endroits on peut aussi employer vos chevaux. Renseignez-vous.

En allant dans les bois cet hiver, vous contribuerez au maintien du commerce d'exportation du Canada, tout en vous assurant des revenus supplémentaires.

Adressez-vous dès MAINTENANT au

bureau national de placement le plus près; ou au représentant local du ministère provincial de l'Agriculture. Ou au bureau de votre coopérative agricole, s'il y en a un dans votre localité;

SIGNEZ un engagement avec n'importe quel solliciteur représentant une compagnie de pulpe et papier, autorisé par le service national de placement. La meilleure chose à faire serait de retourner à la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

Approuvé par: A. MacNAMARA sous-ministre du Travail.

On demande ENCORE des HOMMES

L'INDUSTRIE de la PULPE et du PAPIER du CANADA

ÉCONOMISEZ

En vous retirant aux **HÔTELS FORD**

Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile

Montréal Toronto et le LORD ELGIN à Ottawa

aussi bas que \$150 pas plus que \$250 par personne

Pour carte ou dépliant, écrivez à FORD HOTELS CO. Montréal

\$250 à \$400 PAR PERSONNE PAS PLUS!

400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS!

Dans nos... REGIONS



SAINT-RENE

Le temps des fêtes est fini. Tout le monde semble satisfait et joyeux; car il faut dire que tout s'est passé dans un ordre parfait. Nous avons eu d'abord une belle messe de minuit. M. le curé s'est dévoué pour les confessions. Aussi, il a eu la satisfaction de distribuer 239 communions, ce qui est beaucoup pour notre petite paroisse.

La messe du Jour de l'An a aussi été un vrai réconfort pour les paroissiens, auxquels M. le curé a adressé ses vœux qui se résument ainsi: Paix, bonheur et prospérité. Après la messe, les paroissiens se sont rendus à la sacristie pour exprimer leurs vœux à leur dévoué pasteur.

VA-ET-VIENT:

M. et Madame Wilfrid Roy ont rendu visite à leur ancien curé, M. l'abbé Rosaire Giguère, de St-Ludger.

M. Germain Boucher, également de passage au presbytère de St-Ludger. Il reviendra passer quelques jours dans sa famille avant de retourner à Sudbury, Ont. Il passera à Québec, visiter le Rév. Frère Fabien Boucher, puis à Montréal, par affaires.

SAINTE-GERMAINE

Le jour de Noël, eurent lieu les fiançailles de Mlle Bertha Beaudoin, fille de M. Emile Beaudoin, à M. Denis Jacques, fils de M. Edouard Jacques. Nos félicitations.

Durant l'année qui vient de se terminer, il y eut 105 baptêmes, 29 sépultures, dont 18 de jeunes, et 21 mariages.

M. Ernest Cloutier a été nommé marguillier, en remplacement de M. Emile Drouin, sortant de charge. Nos félicitations.

Mlle Monique Laflamme, de St-Côme, est venue passer le jour de l'An dans sa famille.

Mlle Denise Allaire, de Québec, est venue passer le jour de Noël chez sa soeur, Mme Jos. Lessard.

Mlle Roxane Giguère, de Ste-Marie, était en promenade chez des parents, au début de la semaine.

M. Paul Nadeau et sa fille, Annette, à Québec, samedi.

Mlle Lucille Shaik, de Québec, actuellement à la Station pour quelques jours, chez des amis.

MM. Alphonse Laflamme, Wilfrid Fortin, boulanger, Raymond Lagrange, Antonio Nadeau

et Georges Fortin, à la messe de minuit à Ste-Justine, les hôtes de leurs amis.

Mlle Jeanne d'Arc Bisson, de Québec, dans sa famille pour quelque temps.

Mlle Lucille Bégin, à Saint-Georges, ces jours derniers, chez son frère.

MM. Robert et Alph. Laflamme, de l'Ecole Technique de Québec, ont passé les fêtes dans leur famille.

SAINT-ODILON

NOUVEAU MARGUILLIER:

M. Alias Rancourt a été nommé marguillier en remplacement de M. Arcadius Doyon, sortant de charge.

Nos félicitations.

NOTES LOCALES:

M. l'abbé Elzire Poulin, autrefois vicaire de cette paroisse et maintenant professeur au Collège de St-Victor, était de passage ici, dimanche dernier, et il a collecté \$157, au profit du Séminaire de St-Victor. Les paroissiens de St-Odilon se sont montrés fort généreux en cette occasion.

Le Rév. Père Raymond Fitzgerald, c.s.s.r., de Québec, a passé quelques jours dans sa famille, à l'occasion de la fête de Noël.

M. Jules-Aimé Breton, i.f., de Québec, accompagné de sa fiancée, Mlle Henriette Bélanger, a passé le jour de Noël chez ses parents, M. et Mme Gédéon Breton.

M. et Mme Alexandre Chassé et leurs enfants ont passé les fêtes dans leurs familles, à Ste-Marie et Vallée-Jonction.

Mme Berthe Audet, de New-York, chez ses parents, M. et Mme D. Lord.

Le notaire et Mme Rouillard, de Ste-Claire, étaient de passage chez M. et Mme Vital Giguère, le jour de l'An.

M. et Mme Léo Vachon, de St-Joseph, ont visité leurs parents, ici, à Noël.

M. Simon Roy, du Collège de Saint-Victor, passe les vacances chez ses parents, M. et Mme Stanislas Roy.

SAINT-COME

VA-ET-VIENT:

M. le docteur et Mme Lord, à Crambourne, chez leur parents, à l'occasion du jour de l'An.

MM. Guy et Clément McColough, à Québec, par affaires, en fin de semaine.

Mlle Marguerite Fortin, de

St-Samuel, chez sa soeur, Mme A. Rancourt.

M. et Mme Alphonse Poulin, de St-Camille, de passage chez leurs parents, à l'occasion des fêtes.

Gloria, Suzanne, Woodrow, François et Georges Morissette, à Waterville, pour une couple de jours.

M. et Mme Victor Darveau, leurs fils, Jean et Michel, M. et Mme Robert Plante, de Québec, chez M. et Mme Ludger Larochelle pour le temps des fêtes.

Mlle Gladys Veilleux, E.G.M., de Montréal, dans sa famille, récemment.

M. et Mme P.-E. Beaudoin, de Laurier Station, étaient les invités de M. et Mme Théberge, dernièrement.

Mlle Laure-Yvonne Boulanger, de Québec, également dans sa famille pour les fêtes.

M. Roméo Boulanger, ainsi que sa soeur, Gertrude, de passage à Dolbeau et Ottawa, pour les fêtes des Rois.

Mme Paul Loignon, en promenade à Bingham pour un mois, accompagnée de ses trois enfants.

M. et Mme Elzéar Côté, à Québec pour quelques jours.

M. et Mme Delphis Nadeau, de St-Victor, de passage à Saint-Côme, à l'occasion du jour de l'An. Le midi, plusieurs se rendirent prendre le diner au camp de M. Bernard, au "Long Pond", Maine. Mentionnons Mme René Bernard, M. et Mme Paul-Henri Paquet, M. et Mme Raoul Létourneau, M. et Mme Noël Nadeau.

M. et Mme Joseph Genesee, de Berlin, au chevet de M. Létourneau, pour quelques jours.

Mme Fernande Wintle, de Québec, de passage dans la localité.

M. Charles Côté, actuellement à l'hôpital de Québec, ainsi que M. Louis Boulanger. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Marie Loignon, de Québec, en visite chez sa mère, pour la fête des Rois.

M. Gérard Lapière, du Maine, était l'invité de Mlle Germaine Létourneau, dimanche dernier.

GRATIFICATION:
Mlle Juliette Larochelle vient de recevoir pour la cinquième fois la prime de \$20, pour succès dans l'enseignement. Aussi Mlle Héliana Paquet, pour la deuxième fois, et Mlle Gloria Morissette.

Nos félicitations à ces jeunes institutrices.

FIANÇAILLES:

Au réveillon de Noël, eurent lieu les fiançailles de Mlle Suzanne Dumas, fille de M. et Mme Joseph Dumas, à M. Jean-Jules Fiset, de Saint-Georges de Beauce. Etaient présents: M. et Mme Bruno Bélanger, M. et Mme Chs-Auguste Dumas, M. et Mme P.-Emile Dumas, Mlle Charlotte Dumas et M. Fernand Fecteau, de St-Georges. Nos félicitations.

FUNERAILLES:

Le 26 décembre, avaient lieu dans l'église de St-Côme les funérailles de M. Daniel Larochelle. Il était âgé de 76 ans. Il fut exposé chez Mme Albert Létourneau. Il laisse dans le deuil, M. et Mme Tom Larochelle, de Dexter, Maine, Mme Marie Rodrigue, de Waterville. Parmi ses neveux: M. et Mme Wilfrid Larochelle, MM. Philibert Larochelle, Léo Larochelle, Mme Délia Jacques, Mlles Antoinette Veilleux, Alvine Gilbert, Blanche et Germaine Chaykowsky, Rose St-Amand, de Portland, Maine, MM. Léon, René et Maurice Larochelle, faisant partie d'un régiment au Japon, Lawrence Veilleux, des Philippines, Réginald et Denis, de Floride.

Mmes Antoinette Veilleux et Léo Larochelle, de Dexter, Me., assistaient aux funérailles. Celles-ci étaient sous la direction de la maison Raymond Morissette & Fils.

Nos condoléances à la famille en deuil.

POLICIER TUÉ

ROME. — Un policier sicilien a été tué et quatre autres ont été blessés, au cours de rixes avec les séparatistes qui veulent que la Sicile se détache de l'Italie. On ne sait pas ici quelles furent les pertes du côté des séparatistes.



Pour aider la villa Manrèse

La campagne en faveur de la Villa Manrèse, à Québec, bat son plein. Déjà, un grand nombre de souscriptions nous sont parvenues et d'autres ne tarderont pas à les suivre.

On connaît le but de cette souscription populaire, la première organisée dans l'histoire de la Villa Manrèse, la plus ancienne maison de retraites fermées au Canada: profiter de son cinquantenaire de fondation pour la libérer de sa dette et effectuer des réparations indispensables. Il est à noter que la Villa Manrèse, comme toutes les maisons de Jésuites, jouit de sa propre autonomie administrative, ce qui signifie qu'elle doit voir elle-même à se financer ou supporter déficit ou surplus, ce qui n'est pas le cas actuel. C'est d'ailleurs le motif unique de cette campagne.

Les anciens retraitants et amis de Manrèse y voient cependant une opportunité de faire acte de reconnaissance pour tout le bien que représente les cinquante ans de cette maison bénie, grâce de persévérance ou de conversion, bienfaits spirituels de toutes sortes. Les anciens retraitants sont les premiers à qui s'adresse l'appel des organisateurs quoique toute la population a bénéficié par ricochet de l'oeuvre des retraites fermées.

S. E. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec, patron de la campagne, n'a pas ménagé ses sentiments d'admiration à l'égard de l'oeuvre des retraites fermées. Mgr Ferdinand Vandy, recteur de l'Université Laval, le maire Lucien Borne, de Québec, Me J.-P.-A. Gravel, c.r., président des anciens retraitants de Manrèse, présidents d'honneur, et le sénateur Cyrille Vaillancourt, président du comité actif, ont déjà démontré les raisons pour lesquelles on doit appuyer l'oeuvre de Manrèse et pourquoi elle doit subsister.

Parmi les souscriptions reçues, un très grand nombre ont été envoyées par des personnes qui n'ont pas été sollicitées. Cet exemple sera sûrement suivi par d'autres. Il incitera en outre les

anciens retraitants à faire large leur part dans cette campagne de souscription.

Comme conclusion de cet article, nous ne pouvons mieux faire que de citer une partie de la causerie que prononçait en faveur de l'oeuvre Mgr Ferdinand Vandy, recteur de l'Université Laval: "L'oeuvre des retraites fermées en est une de vie divine et partant de primordiale importance. Aujourd'hui, nous assistons à l'agonie d'un monde qui n'a pas voulu s'occuper du surnaturel. Heureusement, il y a une phalange d'élites qui console l'Eglise. Des âmes vaillants, il y en a beaucoup, et pour former cette élite, peu d'oeuvres sont plus nécessaires que celle des retraites fermées. Je voudrais dire tout le bien qui s'est fait à la Villa Manrèse depuis cinquante ans et combien il importe qu'elle continue son oeuvre".

DES MESSAGES DE 25 MOTS PERMIS

Au comité international de la Croix-Rouge, à Genève en Suisse, on rapporte que la Société peut maintenant transmettre des messages, ne dépassant pas 25 mots, aux civils demeurant partout en Autriche et en Albanie. Cette nouvelle vient d'être communiquée aujourd'hui par les autorités de la Société canadienne de la Croix-Rouge, division de la province de Québec, qui ajoutent que ces messages à l'adresse de ces pays seront reçus à leur Bureau d'Enquêtes, 3416, rue McTavish, à Montréal, en insistant toutefois qu'il s'agit de ces pays seulement et non pour les autres dont les communications avec le Canada ont été interrompues antérieurement.

Sur demande, on enverra des formules spéciales à cet effet et les expéditeurs sont priés de s'en servir pour leurs messages qui devront être écrits en caractères d'imprimerie.

POUR MAINTENIR VOTRE CLIENTELE ET AUGMENTER VOS VENTES



Assurez-vous que vous avez en mains nos

MOCASSINS — MITAINES
ET GANTS DE TRAVAIL ET
PANTOUFLES DE MARQUE

"HURON CHIEF"

Huron Manufacturing
Company Limited

BUREAU CHIEF:

35-43, rue Buade,

Québec, P. Q.

MANUFACTURES:

Loretteville, P. Q.

Essayez

Le Tonique et purificateur du sang
par excellence

POUR

- ♦ Brûlements d'estomac
- ♦ Mauvaise digestion
- ♦ Maladie du foie
- ♦ Constipation rhumatismales
- ♦ Douleurs

ANDAL

demandez à vos amis qui
l'ont déjà essayé



ANDAL: est un "tonique général et un purificateur du sang" recommandé pour les systèmes déprimés, le manque d'appétit, de sommeil et la nervosité. — Il désinfecte le tube digestif, ce qui favorise la digestion et la santé. — Andal: combat efficacement l'acidité et les brûlements d'estomac, il est fait d'ingrédients extraits par un procédé spécial de différentes racines et écorces.

Fabriqué par:

Produits ANDAL Enrg.

CASIER POSTAL 38,

SAINT-ROMUALD, P. Q.

DECOUPEZ ET GARDEZ CETTE ANNONCE

LA VILLE POURRAIT...

(Suite de la page 1)

taurant non licencié; la loi Scott ne contient aucune disposition ou infraction à ce sujet non plus. L'on sait que l'économie du droit criminel, c'est d'assurer la paix publique et le maintien de l'ordre dans la société en tant que telle, de sorte que la liberté individuelle ne soit pas gênée, c'est-à-dire que l'individu a droit de citoyenneté en autant qu'il ne trouble pas la paix publique. Et à ce sujet, nous citons l'article 238, paragraphe F du dit code criminel :

"Est réputé vagabond, libertin, désœuvré ou débauché, quiconque fait du tapage dans ou près des rues, chemins, grandes routes ou places publiques, en criant, en vociférant, en jurant ou en chantant, ou en étant ivre, ou en gênant ou en incommodant les passants paisibles."

Comme on le voit, cet article parle de vagabondage sur les rues, chemins, grandes routes ou places publiques. La grande question à résoudre est donc celle d'établir si un restaurant constituant une place publique et si le fait d'y prendre de la bière ou autres liqueurs alcooliques peut constituer du vagabondage dans le sens prévu par le code criminel. A ce sujet, nous citons un jugement de la haute cour d'Ontario, 1912, Ontario, The King vs Kook, 12, C. Cr. cases 201 où il est statué qu'un hôtel n'est pas une place publique au sens de la loi des liqueurs de l'Ontario alors en vigueur. Il semble donc qu'un hôtel et, par analogie, un restaurant ne sont pas des places publiques. Selon le droit criminel, étant donné qu'un restaurant n'est pas une place publique, nous ne pourrions pas rechercher et atteindre un individu sous l'accusation de vagabondage du fait qu'il consomme de la bière ou toutes liqueurs alcooliques dans un restaurant et cela à la vue du public. Il n'y aurait pas là matière criminelle.

Cependant, la loi des cités et villes qui donne aux corporations régies sous son empire le pouvoir de constituer des corps de police et de passer de ce fait des règlements de police dit à l'article 426, alinéa 16, par. j :

"Tout agent de police ou constable a droit d'entrer, le jour et la nuit, dans des tavernes, restaurants, hôtels, magasins ou établissements sous licence pour la vente des liqueurs alcooliques, etc."

Il semble donc que ce pouvoir d'entrer dans un restaurant, ac-

cordé aux constables, n'est permis qu'à l'égard des restaurants sous licence, et la loi semble tout à fait explicite à ce sujet.

Apparemment, ni le code criminel ni la loi des cités et villes ne contiennent explicitement des dispositions au sujet du cas en question.

A tout événement, subsistent les pouvoirs généraux des corporations, comme Beauceville-Est, de faire des règlements pour assurer la paix, l'ordre et le bon gouvernement de la municipalité. Cet article 424 de la loi des cités et villes a certainement sa raison d'être. Il veut dire quelque chose ou ne veut rien dire. Et il veut dire sûrement quelque chose puisque le législateur a cru bon de l'insérer dans la loi. Il n'y a aucun doute là-dessus, les corporations municipales peuvent passer des règlements de police comme nous l'avons vu plus haut pour assurer la paix, etc.

Le fait de prendre de la bière ou autres liqueurs alcooliques dans un restaurant et d'ainsi s'y enivrer à la vue du public dans l'intention non avouée d'être vu du public tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du restaurant et d'ainsi causer des attroupements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du restaurant et d'ainsi donner lieu à des troubles, rixes, etc., ou d'y laisser croire, constitue un état de chose de nature à troubler la paix publique et le bon ordre ou d'entraver la circulation normale des individus. Et à ce sujet, l'article 428, par. 4, de la loi des cités et villes déclare ce qui suit :

"Le Conseil municipal peut faire des règlements pour prohiber, empêcher et supprimer les attroupements, rixes, troubles, réunions désordonnées ou tous spectacles et amusements brutaux et dépravés."

Cet article ne dit pas et ne spécifie pas qu'il doit s'agir de place publique ou autres endroits du même genre. C'est pourquoi, nous croyons qu'en vertu de l'article 424, 426, alinéa 16, 428, par. 4 de la loi des cités et villes, la ville de Beauceville-Est peut passer un règlement pour prohiber la consommation de bière ou liqueurs alcooliques dans les limites de cette municipalité.

A tout événement, vous êtes d'avis qu'il faut faire quelque chose pour mettre fin à cet état de chose existant. Au point de vue pratique, à supposer qu'un tel règlement puisse être cassé, ce que nous ne croyons pas, quels dommages pourrait-on réclamer ou tenter de réclamer de la corporation puisque vous auriez agi de bonne foi pour le maintien de la paix et du bon ordre dans votre municipalité? De quoi pourrait-on se plaindre et qui pourrait invoquer le préjudice subi? Et quel préjudice?

Selon nous, le règlement proposé peut être passé sans danger.

VEZINA & DEMERS
Par : Dominique VEZINA

DOULEURS RHUMATISMALES

pour de bons résultats employez
LA CAPSULE UNA
en vente en deux formats \$2.50 et \$5.
dans toutes les bonnes pharmacies et chez certains magasins généraux ou chez son fabricant, le Dr Adj. DESCHESNES, Shawinigan Falls.

LE SOLDAT FORTIER...

(Suite de la première page)

exactement après l'invasion, soit le 6 juillet. Il dit que les pires combats auxquels il ait pris part se déroulèrent à proximité de Caen. Incidemment, il dit que cette ville française a été littéralement rasée et que la guerre y a fait quelque chose comme 20.000 morts. Il a assisté au bombardement de la place et dit que ce fut tout simplement terrible.

C'est au cours des batailles qui ont suivi l'invasion que Fortier fut blessé. Il était dans une tranchée lorsque le feu nourri d'un mortier ferma pratiquement l'entrée du trou où il était tapi. Il fut alors envoyé à l'arrière pour se reposer. Une fois remis, on le commit à des besognes plus ou moins dures car ses nerfs avaient été terriblement ébranlés. C'est dans ces conditions qu'il voyagea en France, en Belgique, en Hollande et même en Allemagne dont il a survolé la capitale. Son séjour outre-mer lui a permis d'apprendre l'anglais et assez de hollandais et d'allemand pour se tirer d'affaires.

Fortier nous dit qu'il a assisté souvent au passage des V-1 au moyen desquelles les Allemands ont tenté de mettre l'Angleterre à la raison. Le bruit fait par ces dangereux engins de guerre était fait pour apeurer les plus braves.

En terminant, le pioupiou Fortier nous dit qu'il ne regrette rien de son aventure, qu'elle lui a appris de fort belles leçons dont il se souviendra pour faire sa trouée dans la vie.

Nous le félicitons de son courage comme aussi d'être revenu sain et sauf.

LE RAPPORT DE...

(Suite de la première page)
(déficit réel) a été de \$1,355.32 mais comme le Conseil avait prévu un déficit de \$1,411. pour 1945, l'exercice financier se ferme donc avec un surplus de \$55.68 sur ces prévisions, compte non tenu d'un versement de \$1,000. (Aliénés et Assistance Publique) qui n'a pas été fait tel que prévu.

Au 31 décembre dernier, l'encaisse s'établissait à \$1,831.18. Toujours à la même date, le bilan montre un surplus réalisable de \$206.33 alors qu'il en montrait un de \$1,561.65 le 31 décembre 1944.

La dette obligataire a été réduite de \$2,260. Quant à la dette totale, elle s'établit comme suit :

| | |
|-----------------------------------|--------------------|
| Dettes ordinaires exigibles | \$ 2,549.48 |
| Dettes ordinaires longue échéance | 21,858.34 |
| Dettes extraord. - Aliénés | 5,689.81 |
| Dettes extraord. - Ass. Publique | 3,714.29 |
| TOTAL : | \$33,811.92 |

Le vérificateur a fait remarquer que la collection avait été très active. Il y a actuellement \$772.84 d'arrérages.

SAINT-ALFRED

GRATIFICATION :

Mlle Yvette Poulin vient de recevoir une gratification de \$20.00 pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur Gérard Jean. A maintes reprises, cette institutrice a eu l'honneur de recevoir cette gratification depuis dix ans d'enseignement.

Nos félicitations.

NAISSANCE :
M. et Mme Alfred Rodrigue, née Eugénie Fortin, annoncent à leurs

Appareils pour Sourds

ACOUSTICON

C. E. HEON, Représentant

Vente — Batteries — Service
41b, rue Brewster,
Tél. 4239-w SHERBROOKE
Heures de bureau tous les
lundis, de 1.00 h. à 5.00 h. p.m.

parents et amis la naissance d'une fille, née le 3 janvier et baptisée le 4, sous les prénoms de Jeanne, Bernadette, Huguette, Parrain: M. Victor Poulin; marraine: Mlle Jeanette Rodrigue, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Vve Alfred Rodrigue, grand'mère de l'enfant.

Nos félicitations.

NOTES :
Mlles Rita et Madeleine Poulin, de Québec, ont passé quelques jours en promenade chez leurs parents, M. et Mme Adélaré Poulin.

—Mlle Alfréda Bilodeau, de Montréal, dans sa famille le premier de l'an.

—M. et Mme Philippe Veilleux, de Magog, en visite chez leurs parents récemment.

—M. et Mme Odilon Fecteau visitaient M. et Mme Carolus Labbé, de St-Georges, au début de la semaine.

—Mme Nelson Bernard, de Ste-Bernadette de Soubirous, de passage à St-Alfred, la semaine dernière.

—Mlles Cécile et Simonne Nadeau, de Beauceville, en promenade chez leurs parents, M. et Mme Georges Nadeau.

—M. et Mme Gédéon Bernard, de Stornway, étaient les hôtes de M. et Mme Alfred-Bernard au jour de l'an.

—M. et Mme Adélaré Poulin, à Beauceville chez M. et Mme Gédéon Doyon la semaine dernière.

—Mlles Marguerite et Claire Poulin, de l'hôpital de Beauceville, en visite chez leurs parents, M. et Mme David Poulin, ces jours derniers.

—M. et Mme Albert Boucher, en promenade chez Mme Vve Jean Poulin, de Beauceville, la semaine dernière.

—Mlle Cécile Fecteau, de St-Jean Iberville, chez M. et Mme Odilon Fecteau, en fin de semaine.

—M. et Mme Charles Thibaud, de Beauceville, en visite chez M. et Mme Majorique Poulin, au jour de l'an.

NOTE SOCIALE

Mlle Léonne Dutil, de Montréal, passe quelques temps chez ses parents, M. et Mme Auguste Dutil, de St-Martin.

VOUS POUVEZ FAIRE BEAUCOUP D'ARGENT

30% en argent ou de très belles primes vous seront donnés GRATUITEMENT. Vendez 50 ppts de graines à 10 CENTS CHACUN, demandez 50 ppts de graines de jardin et le catalogue de beaux cadeaux à :

ALLEN NOUVEAUTES
St-Zacharie, Qué.

1ère Avenue St-Georges-est

Tél. 130-s-2

JACQUES HEBERT B.A., L.Sc., O.D.

Spécialiste pour la vue — Optométriste

BUREAU TOUS LES JOURS : 9 A.M. — 6 P.M.
EDIFICE THIBAUDEAU (en face du bureau de poste)

BUREAU DU SOIR
Beauceville : tous les lundis — 7 P.M. — 9 P.M.
CHEZ M. LOUIS MATHIEU

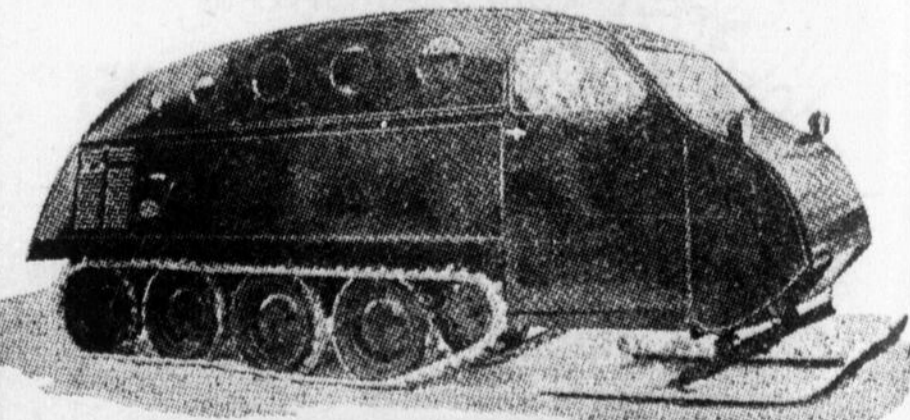
AU SERVICE DU PUBLIC

JOUR ET NUIT

GUSTAVE GREGOIRE

TAXI
BEAUCEVILLE-OUEST

Téléphone : 27



AUTO-NEIGE BOMBARDIER

Capacité : 12 passagers

(Service d'ambulance pour la maison Giguère & Frères)

HOTEL LAMBERT

J.-A.-T. LAMBERT,
Prop.
Ex-gérant du Victoria

Chambres louées à la journée

Prix spéciaux à la semaine ou fin de semaine.

Confort et tranquillité ont fait notre popularité.

38, rue St-Louis
Tél. 2-0367, Québec

Industriels, confiez vos travaux à

L'ATELIER MECANIQUE DE BEAUCEVILLE

TREMBLAY & FORTIN, props

Réparations générales pour tous genres de travaux mécaniques, estimés sur machines remises à neuf.

Tél. Rural 79p3 - BEAUCEVILLE-EST, Cté Beauce

GRATIS



Drap de finette; robe, tabliers; jupon. Gilet et chemise pour garçons. Rideaux, serviettes ou 30% en argent. Un choix de belles primes données GRATUITEMENT aux personnes qui vendront 17 IMAGES à 30c. Demandez 17 images et notre catalogue de cadeaux.

ALLEN NOUVEAUTES
St-Zacharie, Qué.



Les POTINS DU QUARTIER

Le Bonhomme Hiver est vraiment trop versatile. C'est ainsi qu'il nous a gratifiés d'une température tout à fait printanière en fin de semaine. Le temps est devenu tellement doux que les glaces ont bougé en avant de Beauceville. En plein mois de janvier, c'est une chose qui ne se voit pas souvent. Les affluents de la Chaudière crachaient l'écume comme au beau milieu d'avril.

Nos écoliers sont retournés à la classe après des vacances hélas! trop courtes. Qu'ils se remettent à la tâche en pensant qu'en toutes choses, la préparation est essentielle.

M. l'abbé A. Dussault était de passage dans notre municipalité, au cours de la semaine.

Mme Lucien Lachance, qui est malade depuis plusieurs mois, a été transportée à l'hôpital St-Sacrement de Québec, lundi soir. Son état ne serait pas trop rassurant.

M. et Madame Henri Renault sont de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

M. Ovilva Piché, à Beauceville après avoir passé les fêtes à Cap-Rouge et Québec.

M. Luc Jolicoeur, des Etats-Unis, fait un séjour chez des parents et des amis de Beauceville.

Madame Georges Bonin et ses enfants sont actuellement en promenade à Joliette.

Le lieutenant Thérèse Lacoursière, de Québec, était de passage à nos bureaux, au début de la semaine.

M. et Madame Oram Cloutier sont retournés à Magog, après avoir passé une quinzaine à Beauceville, à l'occasion des fêtes.

M. et Mme Cléophas Fortin et leurs enfants sont retournés à Richmond après une promenade à Beauceville, chez des parents. Ils ont passé une quinzaine parmi nous.

MM. Majorique Gilbert et Gaudias Bolduc ont assisté, au début de la semaine, au congrès des manufacturiers de chaussures tenu à Québec.

Mlle Jeannette Veilleux est

revenue parmi nous, récemment, après avoir passé trois mois à l'École Ménagère d'Upton.

M. Hector Langlois et son amie, Mlle Rita Côté, sont repartis pour Montréal après avoir passé une semaine chez M. Jos. Langlois.

M. et Mme Paul-Emile Mathieu sont de retour d'un voyage d'une dizaine de jours à Hartford, Conn., visitant M. et Mme Léo Vigue et plusieurs autres parents. Ils ont aussi visité New-York, accompagnés de M. et Mme Léo Vigue, ainsi que de M. Georges Vigue.

Mlles Françoise et Denise Gagné sont de retour dans leur famille après avoir passé une semaine à Ste-Germaine, les invitées de M. et Mme Jos. Jacques.

Mme Jos. Gilbert, de Saint-Georges, ainsi que son fils, Jean-Paul, est venue passer quelques jours à Beauceville, chez Madame Arthur Bisson et autres parents, à l'occasion des fêtes.

M. Charles-Emile Veilleux de la R.C.A.F., est reparti pour Vancouver après avoir passé quelque temps chez ses parents, M. et Mme Adélard Veilleux.

M. et Madame Gérard Fortier sont retournés à Drummondville, après avoir passé une semaine chez leurs parents, M. et Mme Alfred Fortier.

Mme S. Audet, de Beauceville, M. et Mme Joseph Audet et Mme Omer Doyon, de Ste-Rose, M. et Mme Michel Turmel, de Sts-Anges, M. et Mme Lionel St-Hilaire, de Québec, étaient en promenade chez M. et Mme Onésime Audet, à l'occasion du jour de l'An.

Mlle Thérèse Roy, de Québec, chez M. et Mme Alfred Fortier, en fin de semaine.

M. Robert Lachance, de La Tuque, à Beauceville, en fin de semaine, l'invité de M. Charles-Eugène Rancourt.

MM. Jos. Rancourt et Florian Vallée, de St-Benoît, à Beauceville, hier, par affaires.

pas joué sa partie habituelle dans les filets du Beauceville.

Malgré cette défaite, les nôtres sont restés en quatrième position, un point derrière Vallée-Jonction, tandis que Ste-Marie consolidait sa position. Il a un point de moins que St-Georges et Saint-Joseph, soit 5.

ALIGNEMENT

Ste-Marie Beauceville

Guy Poulin Gardiens Marc Landry

Benoît Poulin Défenses J.-Marc Fortin

Oct. Boivin J.-Marc Fortin Rob. Lagueux

Marcel Poulin Ailes droites J.-M. Rodrigue

Marcel Poulin Ailes gauches J.-M. Rodrigue

Arbitres: Charles Dubé, Saint-Joseph; Jos. Poulin, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Secour: Gaston Grondin, Beauceville.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Chronométrateur: Lionel Thibodeau, Ste-Marie.

Notes d'argent de M. Mme Alfred Jolicoeur

Dimanche, le 6 janvier, M. et Mme Alfred Jolicoeur furent les héros d'une brillante fête intime pour célébrer leur 25 années de mariage.

Il y eut présentation d'une couronne de fleurs par leur fille, Pauline, d'une jolie bourse et d'une corbeille en argent, d'un crucifix et honoraires d'une grande messe par leur fils Benjamin, Paul. Dans une jolie allocution, une petite filleule, Yvette Jolicoeur, offrit aux jubilaires les meilleurs vœux de bonheur. Elle termina en disant: "Vive mon parrain et ma marraine! Vive les noces d'argent, en route pour les noces d'or!"

L'un après l'autre, les heureux jubilaires exprimèrent leur vive reconnaissance à l'égard de tous. Le Rév. Père D. Doyon, O.P., et M. l'abbé F. Jolicoeur adressèrent ensuite la parole.

Outre les jubilaires et leurs enfants, Rita, Victor, Gaston, Jean-Marc, Monique, Jacques, Firmin Pauline et Paul, étaient présents: M. l'abbé Florian Jolicoeur, frère du héros, le Rév. Père Dominique Doyon, O.P., cousin du héros, M. Joseph Jolicoeur, de St-Victor, son père; plusieurs frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Herve et Hector Jolicoeur, de St-Victor, Adélard, Wilfrid et Trefflé Roy de Beauceville; leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes François et Rosaire Bernard, de St-Victor, Augustin Bolduc, Madame Arthur Roy, de Beauceville; leurs oncles et tantes, M. et Mme Edmond Doyon, Mme Joseph Doyon, de Beauceville; leurs neveux et nièces, M. et Mme Charles-Henri Roy, M. et Mme Wilfrid Poulin, de Beauceville, Roland, Yvette Jolicoeur, Valérien Bernard, de St-Victor, Thérèse, Dominique, Rosaire, Martin, Jules, Germaine et Olivette Roy, Lucien Bolduc, de Beauceville; leurs cousins et cousines, M. et Mme Napoléon Doyon, de l'Abitibi, Mme Jos. Girard, de Lac Frontière, Mlles Lydia et Suzanne Doyon, de Beauceville; leurs amis, M. et Mme Alphonse Veilleux, Mme Auguste Lessard, Mme Ernest Landry, M. et Mme Adélard Latulippe, M. et Mme Wilbrod Lacasse, M. et Mme Valère Cloutier, M. et Mme Antonio Vachon, M. et Mme Alfred Fortier, ainsi que Mlles Noëlla Fortier et Jeanne Poulin.

Il y eut jeux, chants et musique. Au cours de la soirée, l'on servit un succulent goûter et tous se séparèrent enchantés, souhaitant revenir dans vingt-cinq ans fêter les noces d'or des heureux jubilaires.

NAISSANCE

M. et Mme Roland Veilleux (Georgette Tanguay), de Beauceville, sont heureux d'annoncer à leurs nombreux parents et amis la naissance d'une fille, née le 4 janvier et baptisée le 6 sous les prénoms de Diane, Paulette.

Parrain et marraine, M. et Mme Armand Catellier, de St-Georges, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Yvon Tanguay, de Val-d'Or, Abitibi.

Nos félicitations.

LE COMMERCE SE RÉUNIRA DEMAIN

La Chambre de Commerce de Beauceville tiendra sa prochaine réunion demain soir, le 11 janvier, à 8h 30, au magasin Renault. Les officiers espèrent que les membres assisteront en grand nombre car il y aura plusieurs questions importantes à discuter.

ASSEMBLÉE DES CHEVALIERS DE C.

Les membres du Conseil des Chevaliers de Colomb sont priés de noter qu'ils auront leur prochaine assemblée mardi, le 15 janvier, à 8h 30, au local habituel. Tous sont invités à être présents.

Je ne sais pas comment on peut se dispenser d'honnêteté et de propreté, quand il ne faut qu'un coup de chapeau pour être honnête, et un verre d'eau pour être propre. — Henri IV

THEATRE BEAUCEVILLE

Mer.-Jeu. — 9-10 janv.

"MINISTRY OF FEAR"

Avec: Ray MILLAND — Majorie REYNOLD

Ven.-Sam. — 11-12 janv.

"DRAGON SEED"

Avec: Katherine HEPBURN — Walter HUSTON

Dimanche — 13 janvier

"HOLLYWOOD CANTEN"

Avec: Bette DAVIS — Eddie CANTOR

Ste-Marie blanchit Beauceville 6 à 0

Les champions de l'an dernier prennent leur revanche sur Beauceville en le blanchissant par 6 à 0. — Les nôtres doivent jouer de nouveau avec un club incomplet. — Cinq punitions mineures imposées au cours de la partie.

Toutes les joutes de fin de semaine dans la ligue de hockey régionale de Beauce ont été remises en fin de semaine par suite de la douce température. St-Joseph devait visiter Beauceville et Ste-Marie devait aller à St-Georges. Il n'y eut qu'un match vendredi, match qui avait été remis quelques jours plus tôt parce que Beauceville était dans l'impossibilité de jouer. Cette joute de vendredi n'a guère été profitable aux locaux, qui avaient à lutter contre Ste-Marie sur la glace de ce dernier.

Notre club était encore privé de plusieurs de ses joueurs et il a été nettement inférieur à son adversaire, qui l'a déclassé par le compte de 6 à 0. Albert Monette et Lucien Fortin étaient encore

absents de l'alignement du Beauceville, qui a dû se contenter, par ailleurs, d'aligner deux lignes d'attaque. Les joueurs se sont dépensés sans compter mais la tâche était au-dessus de leurs forces.

Sainte-Marie a débuté en trompe en enregistrant trois points dès la première session grâce à Dominique Lachance, L.-J. Giguère et Roland Lacroix. La deuxième période n'apporta aucun changement dans le pointage mais dans la troisième, pendant que Beauceville forçait le jeu pour éviter un blanchissage, Ste-Marie s'échappa à trois reprises pour aller prendre Landry en défaut à l'autre bout de la patinoire. Mal protégé, Marc Landry n'a

MANUEL DE L'INVENTEUR
10¢
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEUR de BREVETS d'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

**PATINS
A
VENDRE**

Pointures 4 à 9

au
**COLLEGE DU
SACRE-COEUR**

Beauceville-Ouest

TEL. 41

DEVENEZ COIFFEUSE

Une des plus grandes maisons d'accessoires de coiffure, au Canada, vous offre l'avantage de réaliser votre désir. — Choix sans pareil d'accessoires pour salon de beauté, ameublement chromé, machines à permanente, neuves ou usagées. Prix en gros, pouvant convenir à toutes les bourses. Conditions de paiements faciles. Instruction gratuite avec l'achat de chaque machine quelle que soit la sorte. Pour tous renseignements, écrire à :

Maison Ulric BEDARD Liée

878, RUE ST-VALLIER,
Tél. 3-2254, Québec

ANNONCES CLASSIFIEES

Huile de Charme No 100

Parfum pur d'Orient
Exquis, mystérieux, durable. Développe attrait irrésistible, troublant. Charme votre amour.

Bouteille 1 dr. \$1.00, par maille, port payé (par C.O.D. \$1.25).

Emballage discret, garanti. Commandez à PARFUMERIE IDEALE, Enrg., Casier 1352, Québec.

A VENDRE

Orge ronde, avoine ronde, blé rond par chars complets, aussi des chars assortis contenant ces mêmes grains en poches, et aussi moulus — moulée d'orge, etc. Demandez nos prix f.o.b. votre station: THE ATLAS GRAIN COMPANY, Edifice Board of Trade, Montréal.

La ferme d'élevage Monkton

Vous achetez des poussins pour une raison. Or pour que votre placement rapporte, vous devez investir après mûre réflexion. Nous vous offrons des poussins provenant d'une ferme d'élevage où tous les sujets, ayant subi l'épreuve du sang, sont inspectés et classés par le gouvernement. Bénéficiez de votre escompte en commandant de bonne heure. Demandez notre catalogue français gratis de 1946 et nos listes de prix. MONKTON POULTRY FARMS, MONKTON, Ontario.

COFFRES-FORTS

Si vous voulez un coffre-fort pour maison privée, magasin, caisse populaire, municipalité, fabrique ou coopérative de même que portes de voûtes et tabernacles à l'épreuve du feu, veuillez écrire à: J.-G. POULIN, Victoriaville, P. Q.

HOMMES demandés pour vendre à domicile nos nécessités domestiques, plus de deux cents lignes, commission attrayante. Catalogue GRATIS. Ecrivez: Dr N.-A. SIROIS Enr., Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

25 POUSSINS GRATIS

Nos poussins proviennent de sujets enregistrés et de valeur. Toutes nos élevées ont subi l'épreuve du sang. Prix de 3 à 25 cents. Garanties satisfaisantes. Ne retardez pas. Commandez immédiatement pour la saison 1946. Goddard Chick Hatchery, BRITANNIA HEIGHTS, (Ottawa) Ontario.

A VENDRE

Tobaggan "bob" en parfait ordre à vendre à de bonnes conditions. Adressez-vous à: L'ECLAIREUR.

A VENDRE

Grand emplacement à Beauceville-Est, près de la gare du Q. C. R., autrefois occupé par la boutique Arsène Gosselin Enrg. — S'adresser à Mme Arsène Gosselin, Beauceville-Est.

VEZINA & DEMERS

AVOCATS

BUREAU BEAUCEVILLE, EDIFICE RODRIGUE

LUNDI, MARDI, MERCREDI et JEUDI

BUREAU ST-JOSEPH, EN FACE DE L'HOTEL BELLEVUE

TOUS LES JOURS

A BEAUCEVILLE

Tél. Rural 91-s-3

Dr Alonzo Jolicoeur

Chirurgien - dentiste

Edifice RODRIGUE (En face du Pont)
RAYONS-X — ANESTHESIE AU PROTOXYDE D'AZOTE

HEURES DE BUREAU : 8h.30 A.M. A 8h. P.M.
LES MERCREDI, JEUDI et SAMEDI

Dans nos... RÉGIONS



N.-DAME DES PINS

SOUHAITS :

Au personnel de l'Eclairer et à tous les lecteurs et lectrices, nous souhaitons une Bonne et Heureuse Année.

VA-ET-IENT :

M. l'abbé Laurent Poulin, eccl., a passé le temps des fêtes dans sa famille, chez M. Hormisdas Poulin.

—M. et Mme Maurice Levasseur, de Magog, ainsi que M. et Mme André Tremblay, de Québec, en promenade chez M. Eddy Wintle.

—M. et Mme Maurice Poulin, de Montréal, en visite chez M. Joseph Poulin, à l'occasion de la fête de Noël.

—Mlle Marthe Poulin, E.G.M. de l'hôpital St-Sacrement de Québec, chez ses parents, ces jours derniers.

—Mlle Aline Pomerleau, de Sherbrooke, passe quelque temps chez ses parents, pendant le temps des fêtes.

—Mme Benoit Morin, de Québec, chez M. Philippe Morin, pour quelque temps.

—M. et Mme Berchmans Poulin, de Beaufort, en visite chez leurs parents, pendant le temps des fêtes.

—Mlles Diana et Agathe Doyon, inst., de Stratford, ont passé les vacances des fêtes dans leur famille.

SAINTE-ROSE

MARGUILLIER :

Le nouveau marguillier élu est M. Aurèle Turcotte, remplaçant M. Albert Roy, sortant de charge. Nos félicitations.

STATISTIQUES :

Au cours de l'année 1945, il y eut 8 mariages, 50 baptêmes, 8 décès dont 3 de personnes adultes : Mme Xavier Poulin, Mlle Delvina Bizier, Mme Rosaire Audet.

HOSPITALISEE :

Mme Adrienne Roy a été transportée d'urgence à l'hôpital de Beauceville, cette semaine.

VA-ET-IENT :

M. et Mme Evangéliste Carrier, Mlles Gertrude et Colette Carrier, MM. Jules et Gaétan Carrier, à Beauce-Jonction, en fin de semaine.

—Mlle Rita Roy est repartie pour Québec, après avoir passé quelques jours chez son père, M. Napoléon Roy.

—Mme Adonia Bilodeau et sa fille, Georgette, à Beauceville, cette semaine.

—M. et Mme Ernest Gagnon, chez M. et Mme Thomas Poulin, de St-Georges.

—M. et Mme Arthur Lessard, chez leurs parents de St-Georges, à l'occasion du jour de l'An.

—M. et Mme Gédéon Poulin, à Beauceville, à l'occasion du jour de l'An.

—Mme Zéphora Dallaire visitait M. et Mme King Provost, de St-Georges, cette semaine.

—M. Jules Carrier, de Montréal, chez M. et Mme Evangéliste Carrier.

—Le caporal Bernard Carbonneau, de Montréal, chez M. Adélaïde Doyon, récemment.

—Mlle Bibiane Doyon, à Québec et Lévis, en fin de semaine.

—Mlle Antoinette Gagnon, de Québec, visitait ses parents de Ste-Rose, au début de la semaine.

—M. et Mme Gustave Veilleux, M. et Madame Josaphat Quirion, chez M. Esdras Veilleux, de Beauceville, à l'occasion du jour de l'An.

SAINTE-CLAIRE

STATISTIQUES :

Au cours de l'année 1945, il y eut à Ste-Claire, 59 baptêmes, 26 mariages et 23 sépultures, dont 19 d'adultes et 4 d'enfants. La paroisse Ste-Claire compte actuellement 2,084 âmes.

MARGUILLIER :

M. Eugène Prévost, manufacturier d'autobus, a été nommé marguillier, en remplacement de M. Wilbrod Bissonnette, sortant de charge.

Nos félicitations.

NOS MALADES :

Mme Philéas Laflamme et M. Fridolin Faucher sont gravement malades. Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

TRANSACTIONS :

M. Armand Roy a acheté la maison de Mme Vve Ferdinand Morin.

—M. Joseph Mercier a acheté la maison de M. André Fournier.

SAINTE-BENJAMIN

NAISSANCES :

Le 9 décembre, Guy, Richard, enfant de M. et Mme Pierre Bolduc (Claire Rodrigue). Parrain et marraine, M. et Mme Philémon Poulin.

—Le 14 décembre, Juliette, Francine, enfant de M. et Mme Eudore Rodrigue (Noëlla Poulin). Parrain et marraine, M. et Mme Fabien Rodrigue.

—Le 23 décembre, Wilfrid, Laurier, enfant de M. et Mme Gérard Veilleux (Juliette Veilleux). Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Gilbert.

—Le 23 décembre, Christian, Léon, enfant jumeau de M. et Mme Trefflé Veilleux (Marguerite Boucher). Parrain et marraine, M. et Mme Odilas Bolduc. Christy, Léonce, enfant jumeau de M. et Mme Trefflé Veilleux. Parrain et marraine, M. et Mme Rosario Veilleux.

—Le 23 décembre, Gisèle, Jeanne d'Arc, enfant de M. et Mme Wilfrid Veilleux (Madeleine Turcotte). Parrain et marraine, M. et Mme Henri-Louis Veilleux.

—Le 29 décembre, Valier, Jude, enfant de M. et Mme Raoul Boucher (Yvonne Lessard). Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Veilleux.

Nos félicitations.

STATISTIQUES :

En 1945, il y eut en notre paroisse 45 baptêmes, dont 31 garçons et 14 filles et 3 adoptions légales; 3 mariages et 8 sépultures, dont 5 d'adultes : Mme Augustin Poulin, 94 ans; Mme Philibert Lagrange, 75 ans; Mme Julien Bolduc, 24½ ans; M. Joseph Poulin, 70 ans; Mme Ovila Boulet, 36 ans.

A L'HOPITAL :

M. Jean-Pierre Veilleux, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX

GRAND-B

DÉLICIEUSE
RAFRAÎCHISSANTE

WORLD WIDE GUM CO. LIMITED GRANBY

Gomme à mâcher, en morceaux et en tablettes

WORLD WIDE GUM CO., LTD. GRANBY

NOTES :

Institutrices et élèves ont repris le chemin de l'école mardi. A tous, nous réitérons nos vœux de succès.

—M. Luc St-Pierre, à Québec, par affaires.

—M. Gérard Mathieu, de Québec, chez M. Henri-Ls Mathieu.

—M. et Mme Jos. Breton et Mlle Irma Breton, à Stratford.

—M. et Mme Henri Fréchette, de St-Georges, chez M. Honoré Turcotte.

—M. et Mme Alphonse Loubier, de Beauceville, chez M. Archelas Bolduc.

—M. et Mme Gérard Poulin, à St-Georges.

—Mlle Jeanne d'Arc Groudin, de St-Georges, chez M. Jos. Groudin.

—M. et Mme Donat Guay, de Lévis, chez M. Albert Nadeau.

—M. et Mme Albert Nadeau, de Sainte-Rose, chez Mme Napoléon Veilleux.

—M. et Mme Archelas Cloutier et Mlle Amélia Cloutier, de Québec, chez M. Léonce Cloutier.

—Mlle Madeleine Lacasse, chez M. Emile Lacasse.

—M. et Mme Raoul Bédard, de Ste-Rose, chez M. Albert Morin.

POINT RECONNU

Le juge fédéral Bilbao Lavieja a rejeté une pétition du parti communiste demandant sa reconnaissance légale dans la province de Buenos Ayres.

ACCORD COMMERCIAL

Un accord commercial franco-soviétique a été signé, samedi, par Anastasy Ivanovitch, commissaire du commerce extérieur, et le général Georges Catroux, ambassadeur français à Moscou. Le pacte a été signé à la suite de 28 jours de négociations des officiers de la mission française avec les représentants soviétiques.

Café CANARI



STRICTEMENT CANADIEN
CUISINE
IRREPROCHABLE
Service rapide et courtois
Encourageons les nôtres

J.-R. Laliberté, Prop.
44, de la Couronne,
QUÉBEC

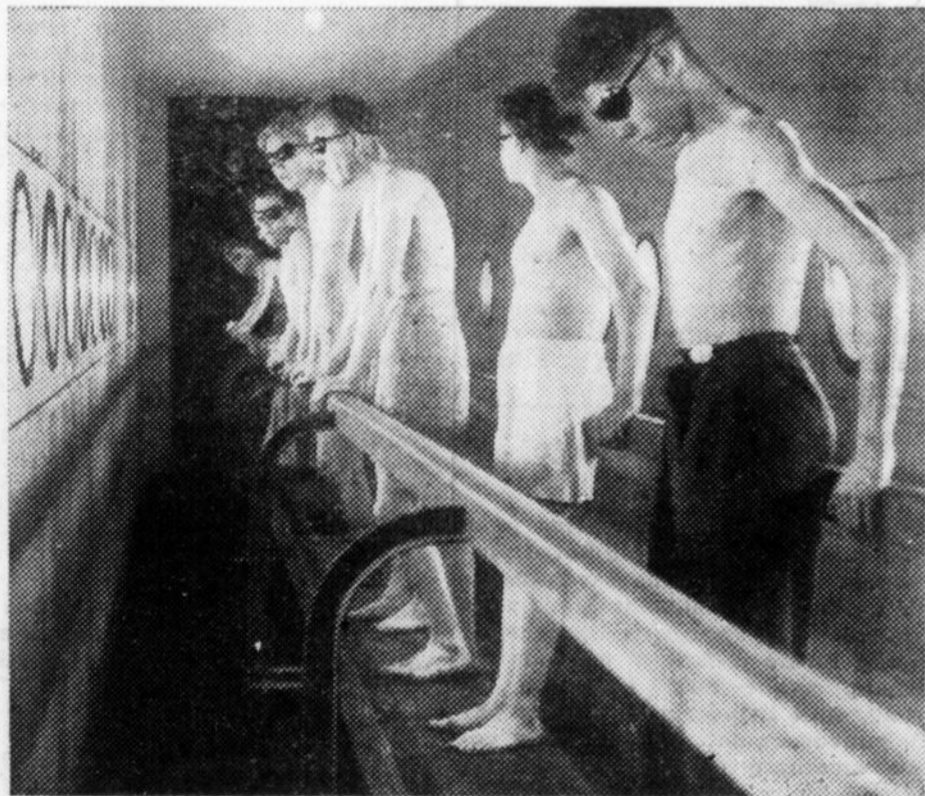
A tous nos nombreux clients • —

Nous invitons tous nos nombreux clients de nous rendre une visite. Les fourrures qui nous sont confiées pour entreposage sont bien protégées.

MANTEAUX FAITS SUR ORDRE, TRANSFORMATION

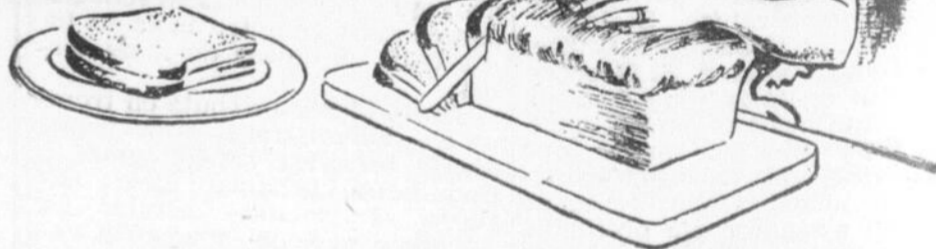
LAUREAT ZICAT Enrg.

FOURRURES DE LUXE
28 Chemin Ste Foye, - Tél. 9627 - QUEBEC



• Ces mineurs anglais prennent un bain de soleil artificiel, dont ils reçoivent la dose exacte de rayons en se tenant debout sur un tapis roulant qui circule lentement entre deux rangées de lampes.

"Il faut que j'en coupe beaucoup! Ils raffolent tous du pain à l'orange"



DEPUIS que la maman a découvert que son pain était meilleur quand elle le faisait avec de la FARINE REGAL, elle a du mal à en rassasier toute sa famille! Tout le monde lui dit que c'est merveilleux d'avoir du pain de ménage si blanc, si tendre et si délicieux! Et elle a découvert

qu'il était avantageux d'employer la FARINE REGAL, car, non seulement la FARINE REGAL donne un pain parfait, uniforme, appétissant, facile à couper en tranches et à servir, mais la FARINE REGAL est également bonne pour les gâteaux et la pâtisserie feuilletée — et elle est économique!

DÉLICIEUX PAIN À L'ORANGE

| | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| 1 grosse orange | 1 pain de levure fraîche |
| ¼ tasse de sucre | 1 œuf battu |
| ¼ tasse de beurre ou shortening | 3 tasses de FARINE REGAL tamisée |
| 1¼ cuil. à thé de sel | |

Coupez finement l'orange, avec l'écorce. Mélangez-la avec le sucre, le beurre et le sel, et amenez à ébullition. Laissez tiédir, puis ajoutez la levure émietée et battez. Ajoutez l'œuf battu et suffisamment de Farine Regal pour faire une pâte ferme. Utilisez le reste de farine pour la planche à pâtisserie. Pétrissez environ 5 minutes. Couvrez avec une serviette propre et laissez lever dans un endroit chaud jusqu'à ce que la pâte ait doublé de volume. Pétrissez 1 minute de plus. Mettez la pâte dans un moule à pain graissé, couvrez et laissez lever de nouveau jusqu'à ce que ça double de volume. Faites cuire environ 50 minutes à four modéré (375 degrés F.). Recette pour 1 pain.



La Farine Regal se vend en sacs de 98, 49 et 24 livres et en sac pratique de 7 livres avec poignée

LA FARINE REGAL EST MOULUE PAR LA ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED, MONTREAL

A l'Ombre de la FERME

OPERATIONS DE L'OFFICE DU PRET AGRICOLE

Depuis 16 ans qu'il fonctionne, l'Office canadien du prêt agricole a prêté plus de \$52,000,000 à 25,712 cultivateurs, le prêt moyen était d'environ \$2,000. Sur le montant total prêté, \$26,624,000 ont été remboursés.

Cet office, qui est une agence du Gouvernement fédéral, et dont le bureau-chef est à Ottawa, s'occupe activement depuis sa fondation de prêter de l'argent aux cultivateurs établis dans toutes les parties du Canada.

Le seizième rapport annuel de l'Office, qui vient d'être publié, et qui passe en revue les opérations de l'année fiscale terminée le 31 mars 1945, montre que le montant total consenti en prêts dépassera \$2,000,000 vers la fin de l'année fiscale courante. Cet argent est prêté pour fournir à l'emprunteur un crédit à court terme sur deuxième hypothèque, sur biens meubles.

L'argent est fourni par le Gouvernement fédéral, et il est prêté aux cultivateurs sur première hypothèque remboursable en un nombre d'années indiqué, qui peut aller jusqu'à 25 ans par versements annuels égaux, intérêt et principal combinés.

Au commencement des opérations en 1929, l'Office avait fixé le taux d'intérêt sur ces prêts à 6½ p.c., basé sur l'intérêt qu'il payait alors sur ses propres fonds, soit 5 p.c. par an, plus 1½ p.c. pour couvrir les frais d'administration, les pertes inévitables, et constituer les réserves nécessaires. Depuis 1929, le coût de l'argent à prêter qui était de 5 p.c. au début a été réduit graduellement et l'argent fourni par le Gouvernement après le 31 mars 1945 a été obtenu à 3 p.c., permettant ainsi à l'office de consentir de nouveaux prêts sur première hypothèque à 4½ p.c.

Pendant l'année en revue, les remboursements d'hypothèque ont été satisfaisants, et au 31 mars 1945, 92 emprunteurs sur cent n'avaient aucun arriérés. Le nombre de prêts sur première hypothèque remboursés en entier pendant l'année s'est élevé à 3,201, en augmentation de plus de 49 p.c. sur l'année précédente et de plus de 300 p.c. sur la moyenne des quatre années précédentes.

LA RÉGLEMENTATION DES EXPORTATIONS

Dans une revue récente du commerce canadien des produits laitiers en 1945, présentée à la Société d'industrie laitière de l'Ontario, M. J. F. Singleton, directeur adjoint du Service des marchés, Produits laitiers, Minis-

tère fédéral de l'Agriculture, et président de l'Office des produits laitiers, a fourni quelques renseignements intéressants sur le système de réglementation des expéditions de vivres du Canada. Ces expéditions sont régies par deux grandes institutions, a-t-il dit, — le Comité sur les besoins alimentaires, composé de représentants des divers ministères et agences canadiennes intéressées, et l'Offi-

PAINKILLER

EN
USAGE
DEPUIS
PRES DE
100 ANS

Le meilleur
remède de
famille

SERVEZ-VOUS EN POUR
CRAMPES & REFROIDISSEMENTS
FAITES-EN USAGE POUR
ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.

ce combiné des vivres, composé de représentants des gouvernements des Etats-Unis, au Royaume-Uni et du Canada.

Le Comité des besoins alimentaires a établi à Ottawa un sous-comité sur les produits laitiers, composé de représentants des Ministères du Commerce et de l'Industrie et de l'Agriculture, de l'Office des prix et du commerce, et de l'Office des produits laitiers. L'Office combiné des vivres, à Washington, a également établi un sous-comité sur les produits laitiers, composé d'un représentant de chacun des trois pays, dont les représentants constituent l'Office. Ces deux sous-comités conseillent les comités respectifs sous lesquels ils fonctionnent.

La tâche de l'Office de produits laitiers est de se tenir au courant du volume de la production des différents produits laitiers. Si l'Office juge qu'il y a un surplus de produits qui peut être offert pour l'exportation, il en avise le sous-comité des besoins alimentaires. Le sous-comité prend cet avis en considération et s'il l'approuve, il recommande au Comité des besoins alimentaires que ce surplus des produits spécifiés soit exporté.

Si le Comité sur les besoins alimentaires approuve la recommandation de son sous-comité, le président de l'Office des produits laitiers, qui représente le Canada sur le sous-comité de l'Office combiné des vivres, fait connaître au secrétaire de ce sous-comité la quantité de produits qui est disponible. Le sous-comité, qui est tenu au courant des besoins des nations alliées et des régions libérées, recommande alors à l'Office combiné des vivres que le produit offert soit alloué à certains pays ou à certaines agences, comme l'UNRRA, ou, autrefois aux autorités militaires de secours. L'Office combiné des vivres prend la décision finale et c'est de cette façon que se fait l'allocation des produits laitiers, non seulement du Canada mais aussi des Etats-Unis, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni.

Après cette allocation, des ventes et des expéditions peuvent se faire entre le Gouvernement canadien et le gouvernement du pays qui reçoit; dans ce cas, l'Office des produits laitiers agit comme intermédiaire et arrange l'expédition; ou encore, le produit alloué peut être vendu par les voies commerciales ordinaires, et dans ce cas, l'Office des produits laitiers recommande au Bureau des permis d'expédition que la demande de permis d'expédition présentée par le fournisseur soit prise en considération favorable.

QUALITÉ DES PÂTURAGES, INDICE DE PROSPÉRITÉ

"Je ne crois pas qu'il existe de meilleur moyen d'augmenter le revenu de la ferme qu'en établissant de bons pâturages sur de bons sols", a déclaré le Dr E.-S. Archibald, directeur du Service des Fermes expérimentales fédérales, dans une conférence qu'il a faite dernièrement sur les graminées et les trèfles en industrie laitière, devant la Société des Eleveurs de la vache Holstein, de Stormont. "On dit couramment en Nouvelle-Zélande que l'on juge de la prospérité d'un cultivateur par la qualité de ses pâturages. Là comme en Angleterre, l'argent c'est de l'herbe, et l'herbe c'est de l'argent. Si le Canada veut concourir avec les pays qui, pendant une longue suite d'années de culture sur terre, à loyer très élevé, ont développé ces pratiques, il faudra, de toute nécessité, apprendre la même leçon".

L'établissement d'un pâturage est entièrement différent de celui d'un gazon de foin, dans lequel on se sert de l'ancien mélange ré-

TON PAIN EST UN
VRAI RÉGAL!



IL EST FACILE À FAIRE
AVEC LA LEVURE ROYAL

Seulement 2¢ par jour
vous protègent contre
les non-réussites!

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE
EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ



gulier de mil et de trèfle rouge avec un peu de trèfle d'alsike, sur terre tempérée, et de luzerne sur terre plus chaude, a fait remarquer le Dr Archibald. Il est à prévoir que la capacité alimentaire d'un pâturage continue de s'améliorer pendant 2, 3, 4 ou même 5 ans, et c'est pourquoi les plantes que l'on y sème doivent non seulement être hâtives et vivaces, mais encore pouvoir s'adapter à la saison.

Le grand secret dans l'établissement d'un pâturage est l'emploi d'une abondance d'engrais. Les Fermes expérimentales centrales ont recueilli un grand nombre de renseignements au cours des ans relativement à l'effet de la fertilisation abondante, moyenne et faible, sur l'établissement et le maintien des pâturages. Presque sans exception, la fertilisation la plus généreuse est aussi la plus économique, quand elle est appliquée à un mélange permanent de pâturage sur terre bien ameuillée et ensemencée de bonnes espèces de graines. Par fertilisation généreuse, on entend l'application de 600 livres de superphosphate, 100 livres de potasse, et probablement de 150 à 200 livres de sulfate d'ammoniaque. Pour maintenir la fertilité d'un pâturage, c'est un excellent placement que d'y appliquer la même quantité de sulfate d'ammoniaque tous les ans et la même quantité d'engrais minéraux tous les quatre ans.

Aux fermes expérimentales, on a obtenu d'énormes rendements dans des essais de fertilisation de pâturage — plus de 20,000 livres de matière végétale verte, par an, avec l'emploi de phosphore concentré, et des rendements à peu près les mêmes avec un engrais

complet, tandis que la production obtenue sur les champs qui n'avaient pas reçu d'engrais chimiques n'était que de moitié ou du tiers de cette quantité.

PLUS DE LAIT EN '46

La conférence agricole fédérale-provinciale, tenue à Ottawa du 3 au 5 décembre, a déclaré qu'il serait nécessaire de produire 18 milliards de livres de lait en 1946, soit 5 p.c. de plus qu'en 1945.

La quantité totale de beurre de beurrerie nécessaire pour 1946, évaluée sur une base de 7 onces par semaine et par tête pour toute l'année, plus une exportation annuelle de 5 millions de livres aux Antilles anglaises, est de 310 millions de livres, soit 15 millions de livres de plus qu'en 1945. Cet accroissement de production ne pourra être atteint que si les provinces des Prairies produisent plus qu'elles n'ont fait en 1945.

En 1945, la production de fromage cheddar, à 183,290,000 livres, est de cinq millions de livres supérieure à celle de 1944. On prévoit une légère réduction en 1946.

Il s'est fabriqué plus de lait concentré en 1945 qu'en l'année précédente. La production totale de toute l'année a été de 200,000,000 livres de lait évaporé, 30,000,000 livres de lait condensé, 15,500,000 livres de poudre de lait entier et 35,000,000 de livres de poudre de petit lait. Tous ces chiffres dépassent considérablement la moyenne annuelle au cours des cinq années de 1940-44.

Tous les succès sont fondés sur des choses faites ou dites à propos. — VOLTAIRE

ENCORE "ÉREINTÉ"...



Mais si vous aviez prévu ce mal de reins, si vous n'aviez pas laissé aller vos forces, si vous n'aviez pas laissé épuiser votre organisme, vous n'auriez probablement pas à vous plaindre de ce mal de reins. Hâtez-vous de remonter votre organisme fatigué en faisant usage des PILULES MORO. Ce tonique

qui ne coûte pas cher, facile à prendre, donne des résultats remarquables dans le traitement des malaises tels que: manque de force, perte d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins consécutives à l'épuisement.

"Je souffrais du mal de reins depuis très longtemps et cela m'affaiblissait beaucoup; j'avais de fréquents maux de tête et souvent des étourdissements; j'ai pris des PILULES MORO durant quelque temps et c'est ce qui a fait disparaître mes malaises. Elles m'ont bien renforcé et je suis content de les recommander. ..."

(Signé) — WILFRID TANGUAY,
GRANBY, P.Q.

Témoin (Signé) — Y.P.

Pilules Moro par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES MORO

Chimie FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal. 18.

CULTIVATEURS ?

Nous avons gagné la guerre.
Gagnons la paix.
Cultivateurs organisez votre
production en conséquence.
Utilisez les produits "AVARD"
si vous voulez réussir.



Soignez vos porcs avec la meilleure moulée
et vous aurez des primes aux abattoirs.

TANCREDE AVARD LTEE

Membre de l'Association Patronale du Commerce
de Québec Inc.

Directeur de l'Association des Manufacturiers de
moulées balancées du Canada.

36, rue Henderson Tél. 2-4028 — 2-4029 LEVIS
QUEBEC

LISTE DES PERSONNES...

(Suite de la 1ère page)

Gousse Fernand
Grégoire Mlle Béatrice
Grégoire Cléophas
Grondin Maurice
Jeannotte Gérard
Jolicoeur Albert
Jolicoeur Alfred
Jolicoeur Edouard
Jolicoeur Fabien
Jolicoeur Georges
Jolicoeur J.-P.
Labbe Balthazar
Lacasse J.-W.
Lachance Philippe
Lacombe Charles
Laflamme Alphonse
Laflamme Damien
Laflamme Emmanuel
Lagueux Paul
Landry J.-E.
Langlois Jos.
Leclerc Jimmy
Legaré l'abbé P.-A.
Lessard Alfred
Lessard Auguste
Lessard Dr Ls.-H.
Loubier Jos.-C.
Marceau J.-W.
Mathieu Aimé
Mathieu Albert
Mathieu Clément
Mathieu Conrad
Mathieu Henri
Mathieu Jos.
Mathieu J.-W.
Mathieu Laurent, f. Jos.
Mathieu Léopold
Mathieu Louis
Mathieu Napoléon
Mathieu Paul-Emile
Mathieu Robert
Mercier Donat
Mercier Georges
Morin Louis
Morin Mme Simone
Nadeau Jos.
Nadeau Odilon
Perreault Barth.
Poulin Alfred
Poulin Archelas
Poulin Féréol
Poulin Mme Jean N.
Poulin Jude
Poulin Laurent, f. Ls
Poulin Laurent, hôtel
Pouliot Rosaire
Quirion J.-Pierre
Rancourt Antoinette
Rancourt Fernand
Rancourt Gérard
Rancourt Joseph
Rancourt Ubald
Renault Jacques
Renault P.-F. Ltée
Rioux A.-R.
Rioux Charles, N.P.
Rodrigue François
Rodrigue Oram
Rodrigue Pierre
Rodrigue Roland
Roy Caius
Roy Georges

Roy Gédéon
Roy Léonce
Roy Louis
Simard Alfred
St-Hilaire Antonio
St-Hilaire Xavier
Toulouse J.-A.
Toulouse Josaphat
Turcotte Adrien
Turgeon Ls.-Ph., N.P.
Turgeon Viateur
Veilleux Alphonse
Veilleux Ernest
Veilleux Félicien
Veilleux Lauréat
Veilleux Marcel-C.
Veilleux Maurice
Veilleux Patrick
Veilleux Laurent
Veilleux Mme Vve Philiat
Veilleux Osias
Veilleux Toussaint
Duval Jean-Paul
Duval Gérald
Duval Alfred
Poulin Gertrude
Poirier Joseph
Veilleux Alexandre
Mathieu Louis
Mathieu Aimé
Veilleux Louis, f. Ph.
Poulin Irénée
Latuipe Henri
Mathieu Adéard
Roy Andréa
Roy Alphonse
Roy Léopold
Chabot Maurice
Grondin Armand
Nadeau Thomas
Veilleux Jean
Veilleux Jos.
Loubier Jos.
Fecteau Rosaire
Bernard Napoléon
Dodier Mme Wilfrid
Giroux Xavier
Fortin Mme Napoléon
Lachance Roméo
Jolicoeur Dr Alonzo
Rodrigue Paul, à Jules
Poulin Albert
Rodrigue Gérard
Morin Albert
Lessard J. Ls, restaurateur

BROUGHTON STATION

Beaudoin E.
Broughton Soap Tine Co.
Cloutier J.-A.
Gosselin Gérard
Groleau Antonio
Groleau Dr V. L.
Grondin Denis
Grondin J.-A.
Hill M.
Jacques Arthur
Lacroix J.-B.
Lacroix Roland
Lagueux Paul-Henri
Lessard Alphonse, Jr
Lessard J.-A.
Martel Rodolphe, N.P.
Ménard Charles
Ménard Ch.-E., prof.
Nadeau G.-Henri
Perron Emile
Robert E.
Roy J.-Odina, ptre
Sylvain Adrien
Turcotte Achille

STE-MARIE

Avard Wilfrid
Baronet Corporation Ltée
Bilodeau J.-A.-L.
Blouin Arthur
Brochu Alban
Bolduc Dominique
Chassé Charles
RR. SS. de la Congrégation N.D.
Couture Chs.-H.
Darac Camille
Dionne J.-E. Dr
Dionne Ls.-Ph. Dr
Dulac Viateur
Ferland Jean
Ferland Jules
Ferland J.-A.
Feuillault Mgr J.-E.

Royal HOTEL

B. DESILETS, prop.
70 chambres sont à la disposition du public voyageur.
EXCELLENTE CUISINE
A proximité des gares du C. P. R. et Q. C. R.
SHERBROOKE, Qué.

Fournier J. Mlle
FF. des Ecoles Chrétiennes
Gagnon Jos.
Garant Gustave
Gendron J.-B.
Giguère Fernando
Gravel Lucien
Hôpital N.-D. de la Protection
Jacques Ernest
Jacques Dr J.-W.
Lacroix Charles
Lacroix L.-P.
Lebel G.
Marcoux Arthur
Mercier Honoré
Morin Mme A.
Nolet Arthur
Pelchat Arthur
Poulin J.-S.
Taschereau Rémi
Thibodeau Alfred
Turcotte Odilon
Vachon Arcade
Vachon J.-A. & Fils
Voyer Arthur

VALLEE-JONCTION

Belle-Isle Mme Marg.
Bilodeau Mme Alfred
Chabot Mme Emile
Cliche Alphonse
Cliche Ernest
Cliche J.-L.
Cliche Vital
Cliche Wilfrid
Couvent Mont Jeanne d'Arc
Doyon Florent
Drouin Philippe
Ferland Wilbrod
Gagnon J.-L.
Giguère Aurèle
Jacob Alphonse
Jacob Daniel
Jalbert Adéard
Labbé Valère
McNaughton W. J.
Perreault H.
Poulin J.-P.
Rousseau Dr J. M.
Rousseau J.-A.
Turcotte Georges
Valley Shoe Lted

SAINT-VICTOR

Chapelaine D.
Couvent St-Victor
Duval William
Fecteau Adéard
Fortin Rév. Rosaire
Jolicoeur Rév. Florian
Labbé Rév. Omer
Langelier Albert
Lessard Jean-Thomas
Levesque Rév. Nelson
Parent Rév. Elzéar
Pomerleau Florian
Taschereau Prof.
Veilleux J.-E.
Veilleux Patrice

SAINT-MARTIN

Bisson Alfred
Boucher Louisda
Bourret Ed
Busque Wilfrid
Dubord Rév. Léo
Garneau François
Genest Léopold
Maheu Auguste
Maheu Edmond
Morin Walter
Poulin Albert
Poulin E.-E.
Poulin J.-Emery
Poulin Dr R.
Quirion Léger
Veilleux Wilfrid

SAINT-EPHREM

Audet Emile
Caron Léo
Côté Jos.
Couvent Ste-Famille
Dostie Ronald
Gagnon Ulric
Labbé Rév. Alphonse,
Lemieux Alphonse
Mathieu Ernest
Mathieu Irénée
Poulin Philippe
Poulin Victor
Roy Mme Dorilas
Thibodeau Gédéon
Vallée Ernest

SAINT-COME

Boulangier Aimé J.
Boulangier Elie L.
Bernard Lionel
Côté Elzéar
Donavan W.
Déry Albini
Doyon Gustave
Dumas Léopold
Fortier Hormisdas

Fortin Wilfrid, Junior
Gagnon Mlle Adélaïde
Gauvin Marc
Gilbert Marcel, N.P.
Hallé Mme Lumina
Létourneau P.-Emile
Maheu J.-Alfred
Roy Rév. O.
Aubin Jos.

SAINT-GEORGES

Audet Ernest
Boucher Jos.
Breakey John
Cathcart H. L.
Fortin Alfred
Lacroix Ls.-Ph.
Morissette G.
Poulin Raymond
Poulin Rodolphe
Sylvain Jean-Chs
Thibodeau Albert

SAINT-BENOIT

Baillargeon Armand
Bernard l'abbé Léon
Cloutier J.-W.
Cloutier Mme P.-Z.
Rancourt F.-Jos.
Rodrigue Mathias
Vallée Hormisdas

SCOTT JUNCTION

Couture Fortunat
Drouin Georges
Fortin Rév. Pierre
Giroux Arthur
John Wilfrid
Pelchat Edouard
Tanguay Rodrigue
Vaillancourt Alph.

SAINT-GEDEON

Mercier Alfred
Poulin Alfred
Poulin Roger
Quirion Ernest

SAINT-FREDERIC

Brown Rév. Maurice
Chrétien J.-R.
Doyon Ls.-Ph.
Vachon Alyre
Conseil Municipal

SAINT-ZACHARIE

Allen Eugène

SAINT-ALFRED

Fecteau Emile
Gilbert Georges
Poulin Mlle Yvette
Nadeau Victor
Fecteau Odilon

SAINTE-ANGES

Drouin Robert
St-Hilaire Alphonse
Drouin Adrien

SAINT-SAMUEL

Jobin Jules
Jacob J.-A.

SAINT-EVARISTE

Gagnon Marie-Louis
Gilbert N. P.
Morin Dr

STE-AURELIE

Giguère Elie
Giguère Léon
Demers Achille

ST-HONORE

Ennis Rév. Thomas
Jolicoeur J.-L.
Lapointe Jos.
Racine Amédée

NOTRE-DAME DES PINS

Moreau l'abbé D.
Conseil Municipal

SAINT-LUDGER

Dallaire Gaudias
Dallaire Jos.

Mme E. GAMACHE

Photographe et agent des Produits FAMILIX

Nous faisons tout ouvrage d'amateur. Pose d'intérieur, de mariage, couleur à l'huile, etc., etc.

Saint-Georges-Ouest
Tél. 307



Giguère Omer
Giguère Rév. R.
Lemieux Georges
Morin Joseph
Veilleux L.-M., N.P.

ST-THEOPHILE

Fortin Rév. P.-S.

TRING JUNCTION

Cloutier J.-A.
Conseil Mun. Tring Junction
BUREAU DE POSTE BELAND

Moisan G.
Busque Joseph
Moreau Chs.-Aug.
Tanguay Alphonse
Lambert l'abbé J.-A.

BUREAU DE POSTE DROLET

Rodrigue Henri
BUREAU DE POSTE HAMEL
Tanguay l'abbé D.

CUMBERLAND MILLS

Taylor F.

ST-HILAIRE, Dorset

Germain Rév. A.

GRANDE-MONTAGNE

(St-Joseph de Beauce)
Cloutier Archelas
Poulin Linière

ARMSTRONG

Gosselin J.-P.
Valley Lumber Co.

LAC MEGANTIC

Cliche, Avocat
Legendre Pit

SAINT-SIMON

Drouin Napoléon
Rodrigue J.-A.

SAINT-PROSPER

Bilodeau Mlle Alice
WOBURN

Les FF. de la Charité du S. C.

ST-JEAN DE LA LANDE

RR. SS. Charité St-Louis

ST-HENRI, Lévis

Paradis Dr J.-A.

ST-MALACHIE

Drouin Anselme

ST-ELZEAR

Drouin Jules-Aimé

ST-ANSELME

Fonderie St-Anselme
Brunelle P.-A., Agronome

CHICOUTIMI

Chabot Dr A.

QUEBEC

Dubuc Joseph
Simard Dr A.
LIMOILLOU, Québec
Lafleur Raymond

MADAME

IRMA R. CORRIVEAU

Spécialiste en corseterie médicale. Tous genres de corsets, ceintures chirurgicales, etc.

SPENCER

St-Georges-O. Beauce
Tél. 219 sonnez 2

L'ajustement parfait assure

vosre entière satisfaction.

Demandez un corset médical

SPIRELLA. Prenez rendez-

vous. Téléphonez 259

Mme Victor Talbot

ST-GEORGES-EST, Bce

Café MANHATTAN

Excellente cuisine — Endroit idéal pour manger

120, rue St-Jean,

QUEBEC

RICHARD FRERES

Courroies de cuir, coton et caoutchouc — crochets et ciment pour courroies
FEUTRES DE TOUTES SORTES

553, St-Vallier

Tél. 8148

Québec, P. Q.

Café chez

Claudette

JULIEN BOILY, prop.
St-Georges, Beauce
Tél. 336

Situé au sous-sol du Théâtre Saint-Georges
CAFE le plus grand et le plus moderne de la Beauce.

Confort et service irréprochable

— REPAS LEGERS —

Announces Classifiées

A VENDRE

Deux jolis bungalows à vendre sur le boulevard Dionne, à Saint-Georges-Ouest, à proximité de l'usine de soie. S'adresser à M. YVON THIBAudeau, St-Georges, Beauce.

A VENDRE

Dix maisons à vendre à St-Georges de Beauce. — Seulement des grosses familles. — Pour plus de détails, prière de s'adresser à: Yvon THIBAudeau, St-Georges-Ouest, Beauce.



Réparations générales — Ouvrage garanti. Spécialité: Montre "Bulova" et diamant "Bluebird"

Jean Gosselin

HORLOGER-BIJOUTIER

1ère Ave. Tél. 382 St-Georges-Est

L'ECLAIREUR

SECTION DE

ST-GEORGES

Tél. 381

PHILIPPE LACROIX

ENTREPRENEUR-PLOMBIER

80 rue Principale, - ST-GEORGES-OUEST

Plomberie, chauffage, etc. — Invitation spéciale aux gens de St-Georges et des alentours.

Placez vos commandes tout de suite

GERARD POULIN, représentant

Saint-Georges-Ouest

Importante réunion des propriétaires

Réunion convoquée en vue de fonder une Ligue de Propriétaires. — Après discussion, le projet est remis à plus tard. — Quelques discours.

Le 3 janvier 1946, tous les propriétaires de Saint-Georges-Ouest recevaient une lettre circulaire de M. Ludger Dionne, député au fédéral, les invitant à se réunir dans le but de fonder UNE LIGUE DE PROPRIETAIRES afin d'éclairer le nouveau conseil de St-Georges sur les épineux problèmes qu'il a à résoudre.

A 7h 30, samedi, le 5 janvier, une foule considérable de propriétaires se groupait dans la salle paroissiale. M. Ludger Dionne exposa le but de cette importante réunion: fonder une ligue des propriétaires. Les nouveaux conseillers ont une tâche énorme à remplir, des problèmes épineux à régler, ils ont besoin d'être éclairés par un groupe qui se ferait le porte-parole de tous les propriétaires pour guider notre nouveau conseil.

M. Yvon Thibaudeau remercia M. Ludger Dionne et le félicita de l'idée de fonder cette nouvelle ligue, puis proposa qu'on donne suite à cette idée.

Sur proposition de Mgr Fortier, M. l'avocat R. Laflamme proposa que les locataires fassent, eux aussi, partie de la ligue si celle-ci est acceptée par les assistants.

Après l'exposé de M. l'avocat Laflamme, M. K. Pozer, maire de notre village, émit lui-même son idée personnelle comme simple propriétaire sur le sujet. Il exprime le désir de ne pas voir les nouveaux conseillers se voir dirigés dans leur travail par un deuxième conseil. Il dit connaître l'immense travail à faire, le grand nombre de difficultés à résoudre, mais il souhaite avoir la facilité et le temps d'accomplir ce travail et de résoudre tous les problèmes.

Mgr Fortier, à titre de propriétaire, prit ensuite la parole. Il exposa son idée d'une façon claire et précise. Tous les assistants comprirent qu'il est convenable de donner confiance à nos nouveaux conseillers, qu'il les croit en mesure de régler eux-mêmes les difficultés qui leur incombent et que ce serait leur manquer de confiance que leur imposer une tutelle pour gouverner notre village.

L'idée de Mgr Fortier, ancien curé de Saint-Georges pendant vingt-trois ans, sembla recevoir l'approbation de beaucoup de gens présents et la fondation de cette ligue est remise à plus tard.

Plusieurs cent milliers de dollars de dommages causés par une cigarette au moulin Dionne



Mme Conrad Poulin, de passage à St-Georges, dernièrement, avec ses deux enfants, Lucette et Gaston.

—M. Ferdinand Veilleux, de retour de l'Hôtel-Dieu de Montréal après avoir subi une opération délicate; son état de santé est plus que satisfaisant, vu son âge avancé et la gravité de sa maladie. M. Veilleux nous dit pouvoir reprendre un peu de son travail vers le mois de février.

—M. Gonzague Fortin, commerçant de bois, de Preissac, Abitibi, de passage à St-Georges, à l'occasion des fêtes.

—MM. les abbés Adrien Gagné, de l'Université Laval, Arthur Quirion, propagandiste de la J. A. C., Joseph Quirion, vicaire à Sherbrooke, Louis-Ph. Fortin, professeur à Hollybury, Joseph Morin, directeur de l'Ecole Apostolique, MM. les ecclésiastiques J. Poulin, Marie-Louis Morin et Denis Morin étaient de passage à St-Georges, à l'occasion des fêtes.

—M. l'abbé Godéric Blanchette passait quelques jours dans sa famille, à Lambton.

—M. l'abbé Boucher, vicaire, quittait St-Georges pour Saint-Pascal quelques jours après le jour de l'An, pour un séjour de repos dans sa famille.

NAISSANCE

M. et Madame Victor Rodrigue (Adrienne Doyon) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, née le 29 décembre et baptisée le 1er janvier sous les prénoms de Madeleine, Louise, Parrain et marraine, M. Vincent Rodrigue, aviateur, et Mlle Madeleine Rodrigue, g.m.g., oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Agathe Doyon, g.m.g.

Nos félicitations.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.C.I.R. DU DISTRICT NO 54

Il y aura assemblée générale de l'A.C.I.R., district No 54, le 19 janvier, à 2 h. p.m., à la salle paroissiale de Saint-Georges-Ouest. Tous les membres sont priés d'y assister.

La SECRETAIRE

NAISSANCE

M. et Madame Edmond Bisson (Marie-Anne Poulin) sont heureux d'annoncer à leurs nombreux parents et amis la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Jacqueline, Francine, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Pomerleau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Madeleine Bisson, tante de l'enfant.

Nos félicitations.

EN DEUIL

M. et Madame Arthur Duval (C. Pépin) ont eu la douleur de perdre leur enfant nouveau-né.

Un incendie allumé par la cigarette d'un fumeur imprudent cause des dégâts étendus à la Dionne Spinning Mills de Saint-Georges dans la nuit du 4 au 5 janvier. — L'usine a failli être entièrement la proie des flammes. — Magnifique travail des pompiers.

Dans la nuit du 4 au 5 janvier, à 2h 30 du matin, les pompiers furent appelés pour combattre un incendie qui venait d'éclater au premier étage de l'importante manufacture de soie: DIONNE SPINNING MILLS.

Devant l'imminence du danger, le chef des pompiers, M. L.-P. Baril, donna l'alarme générale, ce qui fit accourir sur les lieux tous les membres de la brigade.

Le chef était secondé dans son travail par le chef-adjoint, M. François Dubé, et du sous-chef de district, M. Victor Houle, et les autres membres subalternes.

Au cours de la lutte contre l'incendie, deux pompiers ont dû recevoir des soins à cause de l'asphyxie par la fumée; heureusement, aucun d'eux n'eut à souffrir sérieusement. Ce furent les pompiers Victor Houle, sous-chef, et M. Paul-Emile Thibaudeau.

Ce ne fut qu'après plus de deux heures d'un travail acharné que les pompiers réussirent à maîtriser les flammes. A plusieurs reprises, le feu menaçait de se communiquer à l'étage supérieur. Grâce à la prévoyance et au sang-froid du chef L.-P. Baril, aidé de ses assistants, le feu fut maîtrisé au moment même où il menaçait l'étage supérieur.

N'eut été leur courage et leur acharnement au travail, cette importante usine serait devenue en quelques minutes un immense brasier.

Cette manufacture à quatre étages, d'une longueur de 350 pds sur 160 de largeur, emploie au delà de 490 personnes et fonctionne nuit et jour. Grâce à l'intervention rapide des pompiers et à leur travail efficace, la machinerie fut en partie épargnée, quoique les dommages se chiffrent par des centaines de milliers de dollars.

Le chef du service des incendies remercie sincèrement M. Ludger Dionne, M. James Adams et autres pour la collaboration, l'appui, l'aide qui lui furent données au cours de cet incendie. Nous sommes assurés que les propriétaires et contribuables sauront apprécier à leur juste valeur tous nos pompiers volontaires qui se dévouent bénévolement pour une cause qui leur tient tant à coeur: sauver et protéger les biens de leurs semblables.

On peut difficilement s'imaginer l'étendue des dommages. M. Ludger Dionne ne peut encore estimer toute la perte causée par cet incendie. De 650 à 700 ballots de soie brute furent atteints par le feu ou imprégnés d'eau, de sorte qu'ils ne peuvent servir à la fabrication de la soie à moins d'être expédiés aux Etats-Unis pour être traités et séchés. Un plancher de bois de la vieille partie fut troué à plusieurs endroits; des piliers de fer furent tordus sous l'ardeur du feu, des milliers de livres de soie en voie de fabrication sur les machines devront être retournées aux piqueurs; 11 à 12,000 livres de soie emballée, prête pour l'expédition, sera une perte presque totale. Le matin de l'incendie, une couche d'eau d'une épaisseur de 2 pieds et demi à 3 pieds couvrait tout le soubassement.

Une équipe de deux cents personnes devra travailler une semaine durant pour remettre tout en ordre; des experts de Providence viendront inspecter les machines et les remettre en marche.

Ces quelques détails nous donnent une idée de l'étendue des dégâts causés par un incendie allumé par la cigarette d'un fumeur imprudent.

Funérailles de M. Jim Duxbury

Mercredi, le 26 décembre, en l'église St-Jean de Coaticook, avaient lieu les imposantes funérailles de M. Jim Duxbury, chimiste de Way's Mills, décédé le 22 à l'hôpital de Sherbrooke à l'âge de 60 ans.

La levée du corps fut faite par M. le Curé Lemay de Coaticook et le service fut chanté par le curé de sa paroisse, M. l'abbé Ant. Laliberté, assisté des abbés Sylvio Burke et Gérard Blais, comme diacre et sous-diacre. La chorale était sous la direction de Mme Vincent. Les porteurs d'honneur étaient: M. George Sheard de Coaticook, M. J. Simms de Sherbrooke, M. Chs Williams, Eugène Mackwell, Clarence Davis et Harold Hudson.

Les porteurs du cercueil étaient: M. Paul Lord, Georges St-Laurent, Frank Peter, Arthur Charlett, Eddy Charland, Jack Gledhill.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte outre son épouse Corinne Poulin, trois enfants: Patricia, Ruth, Margaret et deux soeurs: Mrs Christiane Stubs et Mrs Marion Whithart, toutes deux de Dewbury, Angleterre.

Conduisaient le deuil, son épouse et ses trois fillettes, son beau-frère, M. Louis Poulin de Coaticook, ses beaux-parents, M. et Mme Alphonse Poulin de St-Georges, ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Henri Duval de Québec, Wilfrid Boucher, Elzéar Maheux, J.-M. Tremblay, Josaphat Quirion, Roméo Veilleux, Mlle Henriette Poulin, tous de St-Georges; Mme Georges Sheard, Mme H.-M. Bérubé, Mlle Hélène Bérubé, Mr. Rawlay, Miss Trehey, M. et Mme W. Sargent, M. et Mme M. Routhier, Miss A. Davidson et plusieurs autres de Coaticook et Way's Mills.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

CE N'ÉTAIT PAS LUI

Une enquête a révélé que l'ouvrier agricole allemand, arrêté parce qu'on le soupçonnait d'être Martin Bormann, chef adjoint du parti nazi, n'est pas le criminel de guerre recherché depuis la fin des hostilités. Les autorités britanniques ne disent pas comment le prévenu s'est libéré du soupçon qui pesait sur lui.

SOUSCRIPTION POUR LA LÉGION CANADIENNE

La Succursale Chaudière de la Légion Canadienne en Beauce continue sa campagne de souscription populaire pour faciliter son organisation. Aux dernières nouvelles, voici quels étaient les nouveaux montants parvenus au secrétaire-trésorier.

| | |
|--|-------|
| Cette liste fait suite à celle qui a déjà paru il y a deux semaines. | |
| Edouard Lacroix | 25.00 |
| Hôtel National | 10.00 |
| Ernest Murtha | 10.00 |
| Henri Lacroix | 5.00 |
| Adélaïde Gilbert | 5.00 |
| Armand Poulin | 5.00 |
| Garage Gilbert | 5.00 |
| Paul Baillargeon | 5.00 |
| Fernand Michaud | 5.00 |
| Jacques Hébert | 3.00 |
| Albert Rancourt | 2.00 |
| MM. Sinaï Gilbert, Jean-Paul Gilbert, Lionel Plante, Chs DesRochers, Rémi Morin, Donat Gilbert, Maurice Roy, MM. Claude Morin, Adrien Bégin, Ernest Létourneau | 1.00 |
| | .50 |

L.-C. BOLDUC.

UNE BEUCERONNE MEURT À PORTLAND

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mlle Germaine-A. Talbot, survenu le 5 janvier à l'Hôpital Général de Portland, Maine, à l'âge de 42 ans. La défunte était la fille de Wenceslas Talbot et de Dame Caroline Veilleux, de Saint-Georges.

Les funérailles ont eu lieu le 10 janvier à 9 heures, en l'église de Saint-Georges, sous la direction de la maison Giguère & Frère.

Survivent à la défunte, outre ses parents: ses frères, le Frère Eloi-Gérard, professeur au collège du Sacré-Coeur de Beauceville, Laurent, Victor et Paul-Henri, de Saint-Georges, ses soeurs: Cécile, de St-Georges, Mme J.-A. Poulin (Valentine), de St-Théophile, et Rose, de Saint-Georges.

Nos sincères condoléances à la famille.

DÉCÈS À ST-GEORGES AU COURS DE 1945

Un de nos abonnés de Mégantic, ancien paroissien de Saint-Georges, nous demande de faire paraître la liste des personnes disparues au cours de l'année 1945. Nous le félicitons de l'idée.

Bérubé Elinière
Bolduc Ernest
Bureau Antonio
Busque Germain
Caron Joséphine
Caron Félixine
Champagne Alfred
Deblois Jeannine
Dionne Ulric
Drouin Elise
Drouin Achille
Dubé Joseph
Dulac Joseph
Dutil Mathias
Gagné Délina
Gagné Cyprien
Gilbert Denise
Gilbert Délina
Giroux Georgianne
Giroux Arthur
Grenier Arthur
Fortin David
Fradette Joseph
Lacasse André
Lachance Alexina
Lachance Marie-Thérèse
Langlois Georges
Lessard David
Lessard Napoléon
Lessard Doris
Mercier Noël

Méthot Louis-Georges

Morin Ghislain
Morin Johnny
Morin Camille
Morin Marie-Paule
Morin Délina
Morin Rosée
Paquet Laura
Pépin Céline
Poirier Solange
Poirier Gemma
Poulin Benoît
Poulin Liliane
Poulin Davila
Poulin Clara
Poirier Sara
Rancourt Joseph
Rodrigue Gabrielle
Rancourt Alfred
Roy Jeannine
Sirois Horace-Octave
Therrien Aline
Turcotte Thomas
Veilleux Armand
Veilleux Alarie
Veilleux Anita
Veilleux Gilles
Veilleux Thomas
Veilleux Marie

Il y eut au cours de 1945, 248 baptêmes et 71 mariages.

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Aline Bourque, fille de M. Alfred Bourque, de St-Georges, à M. Gérard Perron, fils de M. Alphonse Perron, de St-Honoré de Shenley. La cérémonie eut lieu à Noël.

Nos félicitations.

La colonne de beauté
dirigée par
Cousine Blanche
Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



Un proverbe oriental conseille : "Regarde ses yeux pour savoir ce qu'elle est". Et Lord Byron affirmait que "de beaux yeux sont les premiers attributs de la beauté". Evidemment, les filles d'Eve n'ont pas tardé à se rendre compte que les yeux étant le miroir de l'âme, il leur fallait, si elles ne voulaient pas qu'on puisse lire en leur for intérieur comme dans un livre grand ouvert, trouver des moyens pour voiler leur pensée... et rehausser leur beauté. Sachant d'une part que les yeux les plus grands sont les plus beaux et ne pouvant à volonté agrandir leurs yeux, elles ont eu recours au kohl, ce noir végétal d'origine allemande, pour tracer à l'extrémité des paupières des lignes plus ou moins délicates qui donnent aux yeux une apparence plus grande que celle dont la nature les a dotés. Mais si le kohl aide à la déception le soir ou à distance, les yeux ainsi maquillés sont horribles à voir de près.

Une mauvaise habitude contre laquelle on nous mit en garde, fut l'usage de gouttes de belladone pour agrandir l'iris de l'oeil. La belladone est incontestablement efficace, mais son usage est positivement dangereux. Si l'on veut donner de l'éclat aux yeux, chasser des paupières les rougeurs inquiétantes; il est des préparations inoffensives à base de dionine, d'hématropine et de glycérine, dont quelques gouttes suffisent pour donner de l'éclat aux yeux les plus ternes tout en agissant comme tonique bienfaisant des organes de la vue.

La vue est un bienfait inestimable et pourtant nous en prenons très peu soin. Nous lavons nos dents tous les jours, nos cheveux sont l'objet de fréquents brossages, nous polissons nos ongles... mais, règle générale, non seulement nous ne soignons pas nos yeux, nous en abusons. Toute

femme soucieuse de son apparence devrait faire usage, chaque jour, d'une goutte ou deux de ce tonique que je vous ai décrit plus haut. Il n'est pas coûteux et une petite bouteille (généralement avec bouchon compte-gouttes à même) peut durer des mois!

Disons un mot en passant des sourcils. De nos jours encore, beaucoup de femmes s'ingénient à épiler leurs sourcils à la pince pour qu'ils ne forment plus qu'une ligne mince. Cette mode barbare est passée. On se contente d'enlever les quelques poils qui nuisent à l'harmonie de l'arc des sourcils. Nombreuses sont les cousines qui se plaignent que leurs sourcils se rejoignent sur le front, ce qui donne au regard une apparence plutôt disgracieuse. Elles m'écrivent pour me demander si elles peuvent faire usage de cires pilivores pour enlever les poils importuns qui relient un sourcil à l'autre. Mais oui, les cires pilivores peuvent parfaitement être ainsi employées, mais je conseillerais cependant à mes cousines de faire faire l'application de la cire chaude par une autre personne plutôt que de tenter de faire l'application, elles-mêmes devant la glace.

Prenez soin de vos yeux. N'oubliez pas que les lectures au lit abiment la vue, les veillées trop longues, le travail assidu sous une lumière trop vive ou insuffisante sont également nuisibles. Quelque soit votre problème de beauté, écrivez-moi en incluant 4c pour frais de poste et je serai heureuse de vous renseigner. Faites de moi votre confidente, votre amie. Si l'un de mes feuillets sur le soin du visage, des mains, des yeux, des cheveux, de l'enlèvement des poils follets, de la maigreur, du développement normal du buste des poids et mesures normaux vous intéressent, n'hésitez pas à me le demander, en accompagnant votre demande d'un timbre de 4c pour chacun des feuillets désiré. Adressez votre demande à "Cousine Blanche", 294 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

ce soir
une ou deux
ROBOL pour
la
CONSTIPATION
RESULTAT ...
DEMAIN MATIN
25 ¢ la boîte

**Pour une vie
meilleure par
l'instruction**

Par **MARTYN ESTALL**

Toute société démocratique doit s'intéresser à l'éducation des citoyens. Trop d'ennemis des démocraties, soit par ignorance, soit par préjugés, font encore le jeu de feu Paul-Joseph Goebbels. Une façon d'entraver les effets

WILFRID GREGOIRE
ARCHITECTE
SHERBROOKE

Les Enchères Marceau Enrg.
12 RUE ST-JOSEPH - QUEBEC

Occasion dans les meubles neufs et usagés

Tel que : set de chambre \$49.00, set de studio \$79.00, set de cuisine \$55.00, set de chesterfield \$115.00, bassinette de bébé \$4.50, balançoire de parterre \$18.50 pour grande personne et pour enfant.

LIT EN FER SOMMIER ET MATELAS, ETC.

Une visite suffira pour vous convaincre

Les Enchères Marceau ENR.
12 rue St-Joseph, - Québec
Près de la rue St-Roch



Peptonine

NOURRITURE POUR BÉBÉ
Du froment très pur enrichi de
vitamine B1 et de lactose

A cause de ses qualités digestives et nutritives, **PEPTONINE** est une nourriture spécialement recommandée pour les bébés et les estomacs délicats.

Si votre marchand ne vend pas **PEPTONINE**, nous vous en enverrons une boîte contre 60 ¢ents.

PEPTONINE,
1590, av. de l'Hôtel-de-Ville, Montréal (18)

néfastes de ces idées, c'est l'éducation des masses.

On peut envisager le problème de l'éducation sous plusieurs aspects. Si nous l'envisageons sous son aspect historique, nous trouverons qu'au début on eut recours à un régime d'apprentissage par lequel un jeune travailleur passait des années sous la surveillance d'un artisan spécialisé jusqu'à ce que sa formation fût achevée. C'est de cette façon qu'on formait des charpentiers, des plombiers, des imprimeurs et des horlogers compétents. On notera toutefois que ce système n'enseignait pas autre chose que ce qui se rattachait au métier proprement dit. Il a produit ses meilleurs résultats au jour où l'individualisme était de mise, c'est-à-dire avant l'avènement des grandes usines et de la production en série. Alors, les méthodes de travail prenaient du temps à changer et les connaissances des maîtres-artisans ne se démodaient pas rapidement.

La tradition classique

Puis vint l'enseignement classique où la philosophie, les sciences, les mathématiques et plus tard l'étude d'une ou deux langues mortes étaient intégrés au programme d'étude dans le but d'habituer l'esprit à penser et à appliquer ensuite avec succès les connaissances acquises dans presque tout genre d'occupation, mais surtout celui qui n'exigeait pas un travail manuel. En général, ceux qui ont reçu avec plaisir (ou déplaisir) les bienfaits de cet enseignement étaient issus de familles riches ou dont le rang social était assez élevé. Très souvent ces étudiants s'orientaient vers les "professions" traditionnelles de la médecine, du droit ou de l'Eglise.

Développement moderne

Il en fut ainsi pour quelque temps, puis l'ère moderne a modifié les méthodes d'enseignement. Des besoins nouveaux ont exigé une formation nouvelle. L'artiste dans son métier est devenu moins important dans notre vie économique. L'instruction classique a modifié ces programmes devant l'importance des sciences et la popularité toujours croissante des cours de commerce ou de la formation professionnelle.

Malgré tout, la majorité d'entre nous a probablement fréquenté l'école supérieure et étudié des sujets qui conduisent vers un diplôme d'immatriculation ou d'entrée à l'université. Les statistiques nous montrent que sur cent élèves qui commencent l'école au Canada, 65 se rendent au high school, tandis que douze poursuivent des études plus avancées. Ce sont les proportions de l'avant-guerre. Et ces statistiques ont amené les éducateurs à instituer des programmes d'étude qui ne préparaient pas toujours les élèves aux cours universitaires mais qui accordaient une importance croissante à la formation profes-

sionnelle. C'est ainsi, par exemple, que la formation de techniciens en agriculture a pris un essor imposant et que les programmes des collèges d'agriculture se sont considérablement améliorés. L'établissement d'écoles secondaires dans les régions rurales a également donné lieu à des améliorations.

AUGMENTATION DU NOMBRE DES ÉLÈVES

Les naissances vivantes dans notre province dépassent cette année 100,000. Le taux des mariages et des naissances continue à augmenter depuis 1939. Par ailleurs, la mortalité infantile a diminué de moitié depuis 1930.

Les autorités de la province en éducation savent dès maintenant, grâce aux études du Bureau de Recherches statistiques du département de l'Instruction publique, quelle sera l'inscription minimum de nos enfants en 1952. Plus que jamais, de nos jours, il faut prévoir.

Le Bureau de Recherches prévoit que les enfants nés cette année et qui se présenteront à la classe à six ans en 1952, fourniront alors au premier degré du cours 34,000 enfants de plus que cette année. Les enfants nés l'an dernier fourniront 29,000 enfants de plus au deuxième degré en 1952 que cette année, etc. Nous savons donc que les générations nées de 1939 à 1946 fourniront globalement en 1952 une inscription minimum de 150,000 élèves de plus que cette année.

Une fois la démobilisation terminée et la production industrielle revenue à un niveau normal, la courbe d'inscription à quatorze et quinze ans aura repris sa marche ascendante. C'est donc encore une quarantaine d'enfants de plus

qui seront inscrits dans nos écoles dès 1949 et qui y seront aussi en 1952.

Le Bureau de Recherches statistiques annonce de plus que le nombre des élèves des classes complémentaires et supérieures augmente constamment dans notre province, à mesure que se développe l'enseignement complémentaire et primaire supérieur, l'enseignement agricole et l'enseignement spécialisé. Le Bureau prévoit qu'environ 50,000 élèves de plus que cette année fréquenteront en 1952 ces classes du niveau complémentaire et primaire supérieur.

Grâce à ces recherches, les autorités scolaires savent donc dès cette année que la population de notre système scolaire au stage primaire aura augmenté d'ici six ans de 200,000 élèves au minimum, soit du tiers! Tous prévoient une augmentation de locaux et de personnel comme absolument nécessaire d'ici là. A chaque municipalité de rétablir à temps son équilibre financier!

Cette étude révèle combien s'imposait chez nous l'organisation d'un Bureau de Recherches statistiques. Il faut prévoir!

LAFONDINN

TOURIST ROOMS
Chambres, touristes,
voyageurs
1006-12 Sherbrooke Ouest
MONTREAL
Stationnement gratis
Proximité des gares
Centre des grands magasins
Maison tranquille, propre,
confortable
Eau chaude et froide, bains,
douches
Attention spéciale aux
réservations
Tél. MA. 0555

Drs G. et V. CLOUTIER
SAINT-GEORGES,
Beauce

Rayons ultra-violets

Tél. 9016

Ouvrage garanti

ARTHUR JOBIN & FILS ENRG.
Marchands de fourrures

Manteaux en fourrures de toutes sortes

Grand choix de collets en renard argenté, renard croisé, renard blanc et renard jaune.

Spécialité : Réparation et remodelage de fourrures.

Une visite est sollicitée

96 rue St-Joseph,

QUEBEC, P. Q.

BEAULIEU & LAFLAMME

AVOCATS & PROCUREURS

ST-GEORGES, Bce

Téléphone 301

Marie-Louis BEAULIEU, L. Ph., C. R.,
Avocat et docteur en droit,

111 Côte de la Montagne, QUEBEC.

TELEPHONE:

Bureau 2-1596

Résidence 5339

Rodolphe LAFLAMME, B. A.,
Avocat et licencié en droit,

St-Georges de Beauce.

TELEPHONE:

Bureau 301

Résidence 345

Les devoirs de la femme

(Suite de la page 3)

aux mains de la femme catholique, est un moyen important pour elle de remplir ses strictes obligations de conscience, surtout à l'heure actuelle.

L'Etat et la politique ont précisément pour fonctions de fournir à la famille de toutes les classes sociales les conditions nécessaires à son existence et à son développement comme unité économique, juridique et morale. Alors la famille sera vraiment la cellule vitale dans laquelle les hommes gagnent honnêtement leur vie temporelle et éternelle. Tout cela, évidemment, la femme véritable le comprend aisément. Mais, ce qu'elle ne comprend pas et ne peut pas comprendre c'est que la politique soit le moyen que prend une classe sociale pour dominer les autres classes sociales, c'est que la politique soit transformée en une lutte ambitieuse destinée à procurer une domination sans cesse grandissante au point de vue économique et national, quel que soit le motif au nom duquel on prétende poursuivre cette lutte. Car la femme sait qu'une telle politique prépare la voie aux guerres civiles, ouvertes ou sournoises, conduit à la course aux armements et à la perpétuelle menace de conflit. Elle sait par expérience qu'une telle politique est néfaste à la famille qui en définitive doit en défrayer le coût en espèces et en sang. En conséquence, aucune femme ne se prononce en faveur de la lutte des classes. Son vote est un vote pour la paix. C'est pourquoi dans l'intérêt de la famille et pour le plus grand bien de cette dernière, la femme refusera toujours de voter en faveur d'une tendance, de quelque milieu qu'il vienne, qui penche vers le désir égoïste de dominer, à l'intérieur ou à l'extérieur, la paix de la nation.

Courage donc, femmes et filles catholiques. Travaillez sans cesse, sans vous laisser décourager par les difficultés et les obstacles. Placez-vous sous l'étendard du Christ-Roi et le patronage de sa Très-Bienveillante Mère, restaurateurs du foyer, de la famille et de la société. Que les faveurs divines descendent sur vous en flots abondants: faveurs en gage desquelles Nous vous donnons avec toute l'affection de Notre coeur paternel la Bénédiction apostolique.

71ème assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif, les dépôts et le portefeuille-placements atteignent un chiffre record. — Augmentation des prêts au commerce et à l'industrie. — Situation d'une grande liquidité.

Observations du président sur la situation générale

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le mardi, 8 janvier, la 71ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman. Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé

le 30 novembre 1945, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, révèle d'importants progrès.

Le compte Profits et Pertes fait ressortir à \$1,082,033 les bénéfices qui étaient, l'année précédente, de \$1,047,746. Ils ont été répartis

ainsi: provision pour les impôts fédéraux, \$312,543; contribution au Fonds de pension du personnel, \$140,000, à rapprocher de \$120,000 en 1944; amortissement des immeubles sociaux, \$151,417. Un montant de \$420,000 a été affecté aux dividendes et une somme de \$58,072 a été portée au compte Profits et Pertes dont le solde créditeur s'établissait, à la fin de l'exercice, à \$419,569.

Les dépôts, en augmentation de \$49,945,319, atteignent le chiffre le plus élevé qu'ils aient encore touché, soit \$335,070,151. Le nombre des déposants est aussi plus grand que jamais dans l'histoire de la Banque. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, qui se sont accrus de plus de 7 millions, s'élevaient à \$71,249,012, et les dépôts du public portant intérêt, accusant une progression de \$23,581,344, s'élevaient à \$206,682,369. Les dépôts des gouvernements se chiffrent par \$54,473,572, à comparer avec \$40,803,765 un an auparavant. Le nouveau record qu'ont établi les dépôts de la clientèle est d'autant plus remarquable que les souscriptions d'obligations de la Victoire ont absorbé, au cours de l'année, des sommes considérables.

L'actif total de la Banque, en augmentation de \$49,866,818 depuis un an, s'établit au chiffre record de \$349,349,858. Les disponibilités de caisse se sont accrues de \$11,857,123 et atteignent \$62,087,998, soit 18.47% du passif envers le public, à rapprocher de 17.52% l'année précédente. L'actif rapidement réalisable, qui était de \$237,525,998 en 1944, s'est relevé à \$272,851,182; il est l'équivalent de 81.17% du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes, accusant un gain de \$12,076,340, soit de 22.8%, forment une somme de \$64,988,701. Cette progression, comme celle de \$10,150,428, ou de 23.7% que l'on constatait l'année précédente, est attribuable à la fois à l'augmentation de la clientèle et à l'accroissement des besoins du commerce et de l'industrie. La somme des prêts à demande a passé, au cours de l'exercice, de \$4,305,294 à \$10,394,201. La grande liquidité que présente l'actif de la Banque Canadienne Nationale la met en mesure de continuer à répondre aux demandes de l'agriculture, des entreprises et des particuliers.

Les valeurs mobilières du portefeuille de la Banque consistant en titres de premier ordre, la plupart à court terme, forment une somme de \$200,368,983, ce qui représente une augmentation de \$17,379,154 relativement à l'exercice antérieur.

Le président de la Banque, M. Beaudry Leman, a fait une brève revue de la situation économique du pays et il a commenté certains faits d'ordre général, tels que la dette de guerre du Canada, les relations entre le Gouvernement fédéral et les provinces, le revenu national, les accords de Bretton Woods et la stabilisation des monnaies et la vague de socialisme qui déferle sur le monde. Il a

conclu en ces termes: "On ne remédiera pas aux maux qui affligent les sociétés modernes, et qui exigent l'effort, la coopération et la compréhension de tous les hommes de bonne volonté, en s'exposant à la contagion qui tente de gagner le monde entier. Il serait sans doute plus sage et plus efficace de corriger les défauts qui se manifestent, de décentraliser partout et dans toute la mesure du possible et de répartir les risques et les compétences, afin d'atténuer les premiers et d'étendre l'influence que peuvent exercer ces dernières."

L'assemblée a réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. Beaudry Leman, président; M. Charles Laurendeau, c.r., vice-président; l'hon. Jacob Nicol, vice-président; M. L.-J.-Adjutor Amyot, l'hon. C.-P. Beaubien, M. Armand Chaput, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. C.-E. Gravel, M. A.-J. Major et M. Léo-G. Ryan.

LA DIPHTÉRIE S'ATTAQUE AUX MOINS DE 12 ANS

Plus de six mille enfants protégés au cours de novembre

Une fois guéri, quiconque a souffert de certaines maladies contagieuses, se trouve immunisé parce que l'organisme a acquis la propriété de résister à une nouvelle attaque de la même affection. En d'autres termes, l'individu s'est automatiquement immunisé. Toutefois, c'est là un moyen périlleux d'acquérir une protec-

tion spécifique. Toute maladie infectieuse entraîne avec elle un cortège de complications à longue échéance qu'il faut craindre et pour soi et surtout pour les enfants.

Une bonne santé ne suffit pas à vaincre les germes de maladie; il est réconfortant de savoir que nous pouvons combattre certaines affections en donnant aux enfants, par exemple, des substances immunisatrices qui le mettent à l'abri des maladies auxquelles les compose la vie quotidienne.

La diphtérie est dangereuse à tout âge, particulièrement chez les enfants de douze ans ou moins; on peut les protéger en les soumettant à l'action de l'anatoxine antidiphtérique. C'est entre six mois et un an qu'il convient de l'injecter à tous les petits. Cette immunisation protectrice se donne en trois doses, à trois semaines d'intervalle. Votre médecin de famille ou le médecin hygiéniste de votre localité vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Le Ministère provincial de la Santé et du Bien-Etre Social que dirige l'honorable Dr J.-H.-A. Paquette met à la disposition des comités dotés d'Unités sanitaires des hygiénistes qui se font un devoir de répondre à toutes les demandes. C'est ainsi que, durant le mois de novembre dernier, ils ont immunisé 3,222 enfants et pratiqué 3,602 immunisations de rappel. En outre, 1,236 enfants furent vaccinés contre la variole. Ce sont autant de petits qui ne souffriront ni de diphtérie, ni de variole.

Une main très soignée me fait toujours penser à une certaine délicatesse dans les sentiments et l'éducation. — SALVA

Dr L.-P. GAGNON

Chirurgien-Dentiste

BUREAU OUVERT TOUS LES JOURS A ST-GEORGES
TEL. 278 ST-GEORGES-EST
Coin St-Antoine et 1ère Avenue

National Health Institute

NATUROPATHY
OSTEOPATHY PHYTOTHERAPY
PHYSIOTHERAPY

"A MEDICAL DOCTOR IN ATTENDANCE"
"METHODES NATURELLES EXCLUSIVES"

A. LACHANCE,
N. D., D. O.

L. V. MICHAUD,
M. D., N. D.

13 d'Aiguillon, Suite 3 Tél. 4-2690 — 3-1435
QUEBEC, P. Q.

3 Bonnes Raisons Pourquoi



La plupart des jeunes mamans se servent de cette méthode pour soulager leurs enfants des souffrances du

RHUME

Grâce à son action *pénétrante-stimulante* (comme dans la gravure), le VapoRub, qui a fait ses preuves, aide à soulager rapidement les spasmes de la toux, les douleurs ou la constriction, la congestion et l'irritation des bronches.

Dès que vous frictionnez la gorge, la poitrine et le dos, au coucher, avec du VapoRub, qui dégage ses vapeurs calmantes, il commence à agir—et il continue à agir pendant des heures, en amenant un sommeil reposant. Souvent, au réveil, le pire du rhume est passé!

Essayez-en. Vous comprendrez, alors, pourquoi on peut avoir pleine confiance en ce remède des familles, qui a fait ses preuves, pour soulager les enfants des souffrances des rhumes...

VICKS VAPORUB

L'APPEL DU PAPE

Notre Saint Père le Pape est le Père commun de toute la chrétienté. Canadiens et Américains, Anglais et Allemands, Chinois et Japonais sont indifféremment ses enfants dans le Christ. Cinq ans durant, il a souffert de voir ses fils s'entretuer traîtreusement, se nuire mutuellement dans leur commerce, leur industrie et leur développement ethnique.

Bien que cette guerre soit terminée, le Saint Père souffre encore aujourd'hui de voir les petits enfants, la part choyée de son troupeau, privés du nécessaire à leur survivance.

La guerre laissa derrière elle: dévastation, pauvreté, misère physique et morale. En effet l'Europe presque tout entière fut pillée, brûlée, labourée par les bombes qu'on s'appliquait à perfectionner chaque jour pour une destruction plus rapide et plus complète. La propriété civile et privée fut détruite; les familles laissées sans foyer furent contraintes de chercher refuge loin de leurs villes ou villages, souvent dans un pays voisin à des milles de distance, sans argent, sans approvisionnement et le plus souvent à pieds. De cet exode naquit la misère physique et morale. Loin du foyer qu'on avait bâti, meublé et bien approvisionné! Que répondre à l'enfant qui demandait du pain et des vêtements? Toutes les provisions allaient à l'armée, quand elles n'étaient pas volées par les pillards ennemis. Les parents se privèrent, puis vint le tour des pauvres petits enfants. Plus de pain, plus de viande, plus de lait, plus de médicaments... il ne restait plus qu'à errer par les rues encombrées comme des chiens affamés cherchant quelque chose à se mettre sous la dent.

Eh! bien, aujourd'hui, le sort de ces pauvres enfants ne s'est pas amélioré. Que d'orphelins sillonnent les grands chemins de l'Europe, cherchant un asile, un vêtement, de la nourriture, quelques remèdes pour refaire des poumons débiles, un cœur affaibli, des nerfs épuisés, un corps anémié! Gens de chez nous, nous avons fait beaucoup pour gagner la guerre, nous avons fourni une armée des mieux équipées, une armée qui nous fit honneur sur tous les fronts; quand il s'est agi de prêter notre argent nous avons écouté nos chefs civils et l'argent coula à flot. Maintenant, c'est un autre chef qui demande de l'aide, qui appelle au secours pour les pauvres petits orphelins de l'Europe. L'appel mérite d'être considéré, c'est le Saint Père qui demande, et ce sont des enfants qui meurent. Ferons-nous la sourde oreille aux pressants appels du Pape, laisserons-nous périr ces enfants appelés à reconstruire l'Europe future. Nos bourses ont été sollicitées à maintes reprises pour diverses raisons, mais puisqu'il s'agit d'enfants à soulager, pourquoi ne pas intéresser nos enfants au sort de leurs petits amis de l'Europe? Il serait si facile d'organiser dans chacune de nos écoles, la campagne du denier des petits pauvres de la guerre. Tous ces deniers pourraient être expédiés à la Croix-Rouge qui a soulagé tant de misères humaines pendant cette guerre. Ce serait ainsi un moyen de former nos fils et nos filles à la charité chrétienne et de les intéresser aux événements sociaux de nos jours.

Gérard POULIN

DAME ELIE COUTURE DÉCÉDÉE LE 2 JANVIER

Le 2 janvier 1946, décédait pieusement dans le Seigneur à l'Hôtel-Dieu de Québec, Madame Elie Couture, née Clara Veilleux. Elle laisse dans le deuil son époux, M. Elie

Couture; son père et sa mère, M. et Mme Albert Veilleux, de St-Georges; ses frères: Emile, de St-Georges, Mathias, de St-Philibert, Odilon, de St-Georges, Emery, de Livermont Fall, Léopold, de St-Philibert, Armand, Roméo et Georges-Aimé, de St-Georges; ses soeurs: Mme Louis-Victor Labbé, née Yvonne, de Livermont Fall, Mme Dieudonné

ALCALINOL

Spécialement indiqué contre

BRULEMENTS D'ESTOMAC — DYSPEPSIE
CONSTIPATION — MAUVAISE DIGESTION
NE CONSTIPE PAS

Dépositaires: W. BRUNET & Cie Ltée, Québec, Qué.

Mesdames et Mesdemoiselles



Désirez-vous un joli collet en renard blanc, beige, crème, lynx, argenté, croisé, jaune naturel, gris bleu ou platine? magnifiques parures Vison canadien, Martre d'Hudson ou de Roche, Ecureuil brun ou gris, Kolinsky? ... garnitures genre "Tuxedo" s'adaptant à votre manteau.

Un assortiment complet de manteaux tout faits, à prix populaires attendent votre choix, prêts à porter.

Achetez sans crainte chez:

J. - O. NADEAU

Marchand et Manufacturier de belles Fourrures

160 Côte d'Abraham, — Tél. 2-6429 — QUEBEC

Power, Bienvenue, Lesage & Turgeon

AVOCATS
111, Côte de la Montagne
QUEBEC, P. Q.

Bérubé, née Eva-Reine, de Eustis, Maine; sa belle-mère, Mme Josaphat Demers.

Les funérailles, sous la direction de la maison Gédéon Roy, ont eu lieu le 7 janvier en l'église St-Georges.

La croix était portée par M. Laurent Veilleux; le cercueil par MM. Henry Rancourt, Florian Morissette, Fernand Drouin, Paul-Emile Veilleux, Louis Drouin, et Louis-Georges Veilleux.

La levée du corps fut faite par M. le Curé Ed. Beaudoin de St-Georges et le service chanté par M. l'abbé P. Dumont, assisté des abbés Ed. Beaudoin et Louis-Philippe Poulin, eccl.

Aux familles que le deuil vient de frapper, nos plus vives condoléances.

CHANOINES HONORAIRES NOMMÉS RÉCEMMENT

Son Eminence le cardinal Villeneuve a annoncé, le 3 janvier, la nomination de quelques chanoines honoraires du Chapitre Métropolitain de Québec. Parmi les nouveaux titulaires, nous avons le plaisir de remarquer M. l'abbé Philibert Grondin, missionnaire diocésain originaire de St-Joseph, bien connu dans la Beauce pour son dévouement inlassable aux oeuvres sociales, notamment celle des Caisses Populaires Desjardins.

M. le chanoine Grondin a été nommé la veille de son anniversaire de naissance, puisqu'il est né le 4 janvier 1879. Il fit ses études classiques et théologiques à Lévis et fut ordonné prêtre à St-Joseph par Son Eminence le cardinal Bégin, le 1er avril 1906. Il fut professeur au collège de Lévis de 1906 à 1914, missionnaire agricole depuis 1912. En dépit de sa besogne, il trouve le temps de tenir la plume assez souvent puisqu'il est un collaborateur assidu à la page agricole de l'Action catholique de Québec.

Parmi les autres nouveaux chanoines, nous remarquons M. l'abbé Odilon-Alfred Guimont. Il fut durant un certain temps chapelain au collège du Sacré-Coeur de notre ville et vicaire à Saint-Joseph de Beauce.

Nos félicitations à MM. les chanoines Grondin et Guimont.

TERRAINS A VENDRE

Dans la Corporation de St-Georges-Est, sur la 2ème Avenue, bordant la route nationale. Centre d'affaires et résidentiel: Deux terrains semblables d'environ 70 pds de profondeur par 50 pieds de largeur. S'adresser à: Dr Pierre Morisset, St-Georges-Est, Beauce.

SAINT-PHILIBERT

A l'aurore de cette nouvelle année, la courriériste de cette paroisse est heureuse de souhaiter au personnel de l'Eclairer ainsi qu'à tous ses lecteurs une bonne, heureuse et sainte année.

MARGUILLIER :

M. Thomas Loignon a été élu marguillier en remplacement de M. Philibert Fortin, sortant de charge. Les autres marguilliers sont MM. Cléophas Roy et Welly Drouin.

STATISTIQUES :

Il y a eu cette année dans la paroisse, 20 baptêmes, 4 mariages et 4 grandes sépultures: Raymonde Brochu, 7 ans, Mme Vve Jean Groleau, 87 ans, M. Joseph Thibaudeau, 67 ans, et Mme Edmond Lessard, 40 ans.

VA ET VIENT :

Mme Eugène Bolduc et Mme Louis Boulanger se sont rendus à St-Sébastien dernièrement, assister aux funérailles de Mme Joseph Parent.

Sont de passage dans leur famille à l'occasion des fêtes: Mlles Luthgarde Roy et Yvonne Loignon, de l'école Normale de Beauceville, Mlle Lilliane Gagnon, du Juvénat des Soeurs Jésus-Marie à Notre-Dame des Laurentides, Mlle Suzanne Turcotte, du couvent de St-Joseph, et Edmond Fortin, du collège de Ste-Marie.

M. et Mme Wilfrid Roy et Jos. Veilleux, de St-Georges, chez Mme Vve Jos. Morin.

M. et Mme Omer Gagnon, à St-Georges chez M. Gédéon Paquet.

M. et Mme André Poulin et Henri Loignon, de St-Prosper, chez M. Albert Loignon.

MM. et Mmes Alfred et Roméo Brochu, à St-Côme, visitant M. Charles Morin.

M. et Mme Nap. Gilbert, à St-Georges chez M. Adrien Veilleux.

M. Gérard Drouin, du régiment de la Chaudière, est en congé dans sa famille après avoir passé plusieurs mois en Angleterre.

M. et Mme Patrice Caron, de Beauceville, dans leur famille.

M. et Mme Emile Gilbert, de St-Georges, chez M. Nap. Gilbert.

NAISSANCE

M. et Madame Raoul Lessard (Aline Fortin), de St-Jean de Lande, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 29 décembre et baptisée le 30, sous les prénoms de Marie, Jeanne, Ghislaine, Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Lessard, de St-Benoît Labre, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.



Dernières Nouveautés
LA VILLE SANS FEMMES

La vie dans les camps d'internement par Mario Dulliani
Par poste : \$1.50

DE GAULLE DICTATEUR

Par poste : \$2.00
Demandez notre catalogue

Tel. 4-0766
LES ÉDITIONS POPULAIRES
251, RUE ST-JOSEPH
QUEBEC

SAINT-PROSPER

STATISTIQUES :

En 1945, il y eut: 123 baptêmes, 33 sépultures, 27 mariages.

La population est de 2723 âmes réparties entre 485 familles.

SOIREE :

Le 31 décembre et le 3 janvier à la salle paroissiale il y eut soirée du "Bon Vieux Temps" au profit de notre église. Elle a remporté un bon succès.

M. le maire Hormidas Laroche et Mme Laroche ont adopté deux jumeaux orphelins. Les bébés portent les prénoms de Pierre et Paul.

Nos félicitations.

GRATIFICATION

Mme Raymond Côté, de Saint-Fortunat, Cté Wolfe, (née Agathe Drouin), de Sts-Angeles, Beauce, qui enseignait l'an dernier à l'école Saints-Angeles de Ham-Nord, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur C. Blanchet, de Disraeli, une prime de \$20. pour succès dans l'enseignement au cours de l'année 1944-45.

Nos félicitations.

HONNEUR AU MÉRITE

Mme Aurèle Paquet (Lucienne Boucher), de St-Philibert, vient de recevoir, par l'entremise de M. l'inspecteur P.-E. Pagé, la prime de \$20. pour succès dans l'enseignement. C'est la deuxième fois que cette institutrice a l'honneur de recevoir cette gratification.

Nos félicitations.

LETTRE PASTORALE

MUNICH. — Le texte complet non censuré de la pastorale conjointe émise par les évêques allemands, lors de leur réunion générale à Fulda, il y a plusieurs mois, a enfin été lu, le quatrième dimanche de l'Avent, dans toutes les chaires de l'archidiocèse de Munich.

"KENNEBEC CONSTRUCTION"

Cie Ltée



Tél. 235 St-Georges-O.

Contracteurs généraux — excavation générale: résidences privées et autres — construction de chemins — creusage de tranchées — minage — location de tracteurs avec "Bull Dozer" compresseurs, etc.

BUREAU :

Pamphile-A. Rodrigue
4 rue Principale
ST-GEORGES-OUEST, Bce

Vendeur et Distributeur autorisé de

Auto-Neige Bombardier

pour le comté de Beauce

Pour informations, adressez-vous à :

Ant. LABBE

GARAGISTE — VALLEE-JONCTION — Cté BEAUCE
REPARATIONS D'AUTOS — SERVICE IRREPROCHABLE

